This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 2044 019 055 060

Gh 168.90

Harvard College Library

FROM THE GIFT OF

Harold Jefferson Coolidge

(Class of 1892)

OF BOSTON

For the purchase of Books relating to China

Received August 17, 1903

NOTICE

SUR

LA CHINE

PAR

HENRI CORDIER
Professeur à l'École des Langues orientales.

(Extrait de la Grande Encyclopédie.)

PARIS
H. LAMIRAULT & Cie, ÉDITEURS
61, RUE DE RENNES, 61

1890

NOTICE SUR LA CHINE

TABLE DES MATIÈRES

		Pages
Chap. I.	Géographie physique	5
	§ 1. Situation et superficie	5
	§ 2. Limites	6
	§ 3. Côtes et îles	8
	§ 4. Relief du sol	9
	§ 5. Géologie	10
	§ 6. Régime des eaux	11
	§ 7. Climat	14
Chap. II.	Démographie	17
Chap. III.	Ethnographie	19
Chap. IV.	Religions et mœurs	22
	§ 1. Religions nationales	22
	§ 2. Religions étrangères	28
Chap. V.	Géographie politique	36
	§ 1. Gouvernement	36
	§ 2. Divisions politiques	40
	§ 3. Armée	44
	§ 4. Instruction	44
Chap. VI.	Géographie économique	46
	§ 1. Industrie	46
	§ 2. Voies de communication	46
	§ 3. Commerce	49
	§ 4. Monnaies, poids, mesures	54
Chap. VII.	Histoire	57
	§ 1. Histoire intérieure	57
	§ 2. Relations étrangères	64
Chap. VIII.	Langue	90
Chap. IX.	Littérature	96
Chap. X.	Philosophie	102
Chap. XI.	Beaux-arts	106
Bibliographie		112

NOTICE

SUR

LA CHINE

PAR

Henri CORDIER
Professeur à l'École des Langues orientales.

(Extrait de la Grande Encyclopédie.)

PARIS
H. LAMIRAULT & Cie, ÉDITEURS
61, RUE DE RENNES, 61

1890

Ch 168.90

HARVARD COLLEGE
AUG 17 1903
LIBRARY

H. J. Coolidge.

NOTICE SUR LA CHINE

CHAPITRE PREMIER

Géographie physique.

§ 1. — SITUATION ET SUPERFICIE.

Grand empire de l'Asie orientale et centrale. Les Chinois eux-mêmes désignent leur pays sous le nom de *Tchoung-Kouo*, empire du Milieu, nom qui est devenu général, après avoir appartenu en premier lieu au Ho-nan, fief de la dynastie des Tcheou; les indigènes répondent au nom de *Tchoung-Kouo jen*, hommes de l'empire du Milieu; dans les instruments diplomatiques, la Chine est appelée du nom de *Ta Tsing Kouo*, le grand empire *Tsing* (*tsing* veut dire pur) de même que sous la dynastie précédente, on disait *Ta Ming Kouo* la grande dynastie des Ming (*ming* veut dire brillant). Les Chinois emploient encore un grand nombre d'appellations pour leur pays, empruntées les unes à la géographie, comme *Tien-Hia* (sous le ciel), *Seu-Haï* (les quatre mers, l'empire chinois étant censé entouré d'eau de tous côtés); les autres sont poétiques, *Tchoung Hoa Kouo*, l'empire fleuri du Milieu ; quelques-unes se rapportent aux dynasties célèbres du pays, *Hoa-Hia*, glorieux Hia (les *Hia* sont la première dynastie de la Chine); *Han-jen* ou *Han-Tseu*, les hommes ou les fils de *Han; Tang-Jen*, les hommes de *Tang*, *Tang-Chan*, montagnes de *Tang*, mais on ne trouvera pas *Tsing-Jen* ou *Tsing-Tseu*, la dynastie actuelle qui règne en Chine étant mandchoue, partant étrangère. Le nom de *Chine* vient probablement de la dynastie des *Tsin* qui régnait au

IIIe siècle avant notre ère et dont la renommée, s'étendant dans les pays voisins et particulièrement aux Indes, a passé de ces dernières en Perse, dans l'Asie antérieure, en Egypte et de là en Europe. Les Orientaux l'appelaient *Tchin* et *Ma-ha tchin* ou *Ma-tchin*, la grande Chine. Les anciens (Ptolémée) désignent sous le nom de *Sinæ* un pays du S.-E. de l'Asie, au S. du pays des *Seres*, la Sérique, *Serica*, qui se rapporte à la Chine ; les voyageurs du moyen âge (Marco Polo, Odoric, etc.), divisaient la Chine en deux parties, la Chine du Nord ou *Cathay* et la Chine du Sud ou *Mangi*, *Manzi*. Les habitants du Cathay, dont le nom vient du mongol *kitaï*, terme que les Russes ont gardé pour désigner la Chine, traitaient de barbares, de *Man-tseu*, les peuples au S. du Kiang, d'où le terme *manzi*. Plus tard, lorsque le père de Andrade se rendit au Tibet, il appliqua par erreur à ce pays le nom de *Catayo* ou de *Cathay* qui s'est, par suite, conservé à tort dans la littérature européenne du XVIIe et du XVIIIe siècles.

§ 2. — LIMITES.

L'empire chinois (je ne parle ici que de ses dix-huit provinces et de ses dépendances intimes, la Mandchourie, la Mongolie, les Tien-chan) est limité au N.-E., au N., et au N.-O. par les possessions russes. Cette frontière est marquée par une ligne, qui, aux termes mêmes du traité de 1881 avec la Russie, suit dans le territoire d'Ili « en partant des montagnes Bédjin-taou, le cours de la rivière Khorgos, jusqu'à l'endroit où celle-ci se jette dans la rivière Ili et, traversant cette dernière, se dirigera au S., vers les montagnes Ouzountaou, en laissant à l'O. le village de Koldjat. » Cette frontière prend au delà une direction générale vers le N.-E. jusqu'au 54e degré de lat., pour redescendre ensuite au S. du Baïkal ; puis une ligne artificielle vers l'E. jusqu'à l'Argoun, qu'elle suit jusqu'à son confluent avec la Chilka à Oust Strelka ; dès lors, elle suit le fleuve Amour jusqu'à son confluent avec l'Oussouri. Depuis ce confluent jusqu'au lac Hinkaï, la ligne frontière longe les rivières Oussouri et Son'gatcha. Aux termes du traité de 1860 avec la Russie « la ligne frontière entre les deux empires, depuis le point de sortie de la rivière Son'gatcha, coupe le lac Hinkaï, et se dirige sur la rivière Bélén-ho (Tour); depuis l'embouchure de cette rivière, elle suit la crête des montagnes jusqu'à l'embouchure de la rivière Houpitou (Houptou), et de là les montagnes situées entre la rivière Khoûn-tchoun et la mer jusqu'à la rivière Thoumen kiang. Le long de cette ligne, également, les terres situées à l'E. appartiennent à l'empire de Russie et celles à l'O. à l'empire de Chine. La ligne frontière s'appuie à la rivière

Thoumen kiang à vingt verstes chinoises (*li*) au-dessus de son embouchure dans la mer. » Cette frontière rend les possessions russes limitrophes de la Corée dont elles sont séparées par la rivière Thou (Mi Kiang) et de la province mandchoue de Kirin. La Corée est séparée à son tour de la province mandchoue de Ching-king par la rivière Ya-lou-kiang. A partir du Ya-lou-kiang, la frontière orientale et sud-orientale de l'empire chinois est formée par la mer qui reçoit différents noms, et dont nous parlerons plus loin. A l'O., la frontière chinoise, par le désert de Gobi et la Kachgarie, se trouve être limitrophe de la vallée de Cachemire et du Tibet, puis après avoir suivi une direction à peu près de l'O. à l'E. elle descend vers le S., formant, à l'aide des massifs qui se détachent du plateau du Tibet et dessinent les vallées des grands fleuves de la Chine et de l'Indo-Chine, une limite, somme toute mal définie, habitée par une population placée sous l'administration chinoise et composée en grande partie de Tibétains, de Lolos, et autres tribus que l'on ne commence à connaître que depuis quelques années. Nous y reviendrons ailleurs. Au S., la Chine est limitrophe de la Birmanie, récemment conquise par l'Angleterre, et du Tonkin, dernièrement annexé par la France. Nous aurons à revenir sur la route difficile de Bamo en Birmanie à Ta-li dans le Yun-nan, à travers le massif montagneux, occupé par les populations *chan;* sur le projet anglais qui tend à tourner les difficultés par un chemin de fer à travers le Laos, lequel sépare encore les possessions anglaises des possessions françaises, contiguës aux provinces chinoises de Yun-nan, Kouang-si et Kouang-toung. La côte de Chine commence au S. du cap Pak-loung.

L'*Almanach de Gotha* et l'*Atlas des missions catholiques* qui ont fait leurs calculs d'après les rapports des douanes chinoises, donnent à la Chine proprement dite une superficie de 4,024,970 kil. q., ainsi répartis par provinces : Tche-li, 148,357 kil. q.; Chan-toung, 139,282 kil. q.; Chan-si, 170,853 kil. q.; Ho-nan, 173,350 kil. q.; Kiang-sou, 103,959 kil. q.; Ngan-houei, 139,875 kil. q.; Kiang-si, 177,656 kil. q.; Fou-kien, 118,517 kil. q. et l'île de Formose, 38,803 kil. q.; Tche-kiang, 92,383 kil. q.; Hou-pé, 179,946 kil. q.; Hou-nan, 215,555 kil. q.; Chen-si, 210,340 kil. q.; Kan-sou, 674,923 kil. q.; Se-tchouan, 479,268 kil. q.; Kouang-toung, 233,728 kil. q. et l'île de Hai-nan, 36,195 kil. q.; Kouang-si, 201,640 kil. q.; Yun-nan, 317,162 kil. q.; Kouei-tcheou, 172,898 kil. q. Le docteur S. Wells Williams fixe la superficie de ces dix-huit provinces à 1,348,870 milles carrés.

§ 3. — COTES ET ÎLES.

Depuis la frontière coréenne jusqu'à la frontière tonkinoise, la côte chinoise dessine, sur une longueur de 3,500 kil. baignés par l'océan Pacifique, une longue courbe dont la partie la plus avancée est formée par la province de Tche-kiang. Les dépendances de l'océan Pacifique qui baignent cette côte, sont divisées par les Chinois en trois parties : *Houang-haï* ou mer Jaune (côte de Corée, Mandchourie, Tche-li, Chan-toung), *Toung-Haï*, mer orientale qui baigne les provinces centrales (Kiang-sou, Tche-kiang, Fou-kien) ; *Nan-haï*, mer du Sud, qui borde non seulement le Kouang-toung, mais aussi le Tonkin et la Cochinchine. Le nom de *mer Bleue* que l'on trouve parfois sur les atlas européens pour désigner la partie de la mer de Chine dans laquelle se jette le Yang-tse-kiang est absolument inconnu dans le pays. La mer Jaune s'enfonce profondément dans les terres et forme deux grands golfes : le golfe de Corée entre la Corée et la presqu'île mandchourienne de Liao-toung avec la baie secondaire de Ta-lien-ouan, et le golfe de Pe Tche-li, dans lequel se déverse le Pei-ho, avec sa grande dépendance, le golfe de Liao-toung, qui reçoit la rivière de Niou-tchouang; ces deux golfes de Liao-toung et de Pe Tche-li forment une sorte de mer dont l'entrée relativement étroite, causée par le rapprochement de la presqu'île de Liao-toung et la côte avancée du Chan-toung à Tang-tcheou, est légèrement obstruée par le petit archipel des Mia-tao. Le Chan-toung s'avance droit dans la mer, formant une presqu'île et un cap, à une distance relativement courte de la côte coréenne en face ; l'estuaire du Kiang est barré par l'île de Tsong-Ming; au large du Tche-kiang, à l'entrée de la baie de Hang-tcheou, on trouve l'archipel considérable des Chousan ; plus au S., la grande île de Taï-ouan (Formose), en face d'Amoy ; dans le détroit, entre Formose et le Fou-kien, le petit groupe des Pong-hou ou Pescadores, important au point de vue stratégique ; à l'entrée de la rivière de Canton, les Ladrones, parmi lesquelles il faut compter les établissements portugais de Macao et anglais de Hong-Kong ; enfin, au S. de la presqu'île de Lien-tcheou, la grande île de Haï-nan, dépendance de la province de Kouang-toung, contribue à former le golfe du Tonkin.

Au point de vue des douanes, cette côte est divisée en dix-neuf districts, dont quatorze maritimes et cinq fluviaux: Pak-hoi, Kioung-tcheou, Canton, Swatow (Chan-teou), Amoy, Ta-kao (Formose), Tam-sui (Formose), Fou-tcheou, Wen-tcheou, Ning-po, Chang-haï, Tche-fou, Tien-tsin et Niou-tchouang. Les cinq districts fluviaux sont ceux du Yang-tse (Tchen-kiang, Wou-hou, Kiou-kiang, Han-

keou et I-tchang). Le service de la navigation sur cette côte est assuré par le Lightsstaff du Marine Department des douanes impériales maritimes, qui comprend un personnel de cinquante-huit étrangers et de cent cinquante-neuf Chinois; ce personnel est chargé de quatre-vingt-trois phares, d'un grand nombre de bouées lumineuses, de bateaux-feux et de signaux de toute espèce.

§ 4. — RELIEF DU SOL.

Le massif montagneux de la Chine proprement dite est, dans sa partie la plus élevée, une dépendance du massif central de l'Asie et particulièrement du plateau du Tibet, et des Kouen-loun. Nous laissons avec soin à l'écart, pour les reprendre dans les articles qui les concernent, les chaînes étrangères aux dix-huit provinces, c.-à-d. les *Tien-chan* ou Monts Célestes, les *Kouen-loun* même, les dépendances de l'Himalaya. Les Kouen-loun représentent, d'une manière générale, la ligne de séparation entre le Turkestan chinois, le désert de Gobi d'une part, le plateau du Tibet de l'autre. Du massif central se détachent deux systèmes montagneux orientés de l'O. à l'E. qui limitent au N. le bassin du fleuve Jaune, au S. le bassin du Kiang, avec une troisième chaîne centrale qui occupe le centre et sépare le bassin des deux fleuves; ce dernier système, coupé d'ailleurs par la grande plaine, se termine au promontoire de Chan-toung, avec des contreforts marquant les vallées, les affluents N. du Kiang et les affluents S. du Ho et parmi ces derniers, le massif important qui forme en quelque sorte éperon dans le Chen-si, et sépare la boucle du Ho du Wei. Généralement ces chaînes de montagnes suivent une direction de l'O. à l'E. Le massif central, qui sépare le Ho du Kiang et qui est le vrai prolongement des Kouen-loun, est celui des *Tsing-ling* (Montagnes bleues), auquel Richthofen donne une alt. moyenne de 2,000 m., et dont d'autres voyageurs estiment les plus hauts sommets à 4,000 m. La chaîne S., qui sépare le bassin du Kiang de celui des fleuves de l'Indo-Chine et du Si-kiang, est désignée par les Chinois sous le nom général de *Nan-ling* ou *Nan-chan* (monts méridionaux), qu'on pourrait regarder comme un prolongement de l'Himalaya et qui après avoir traversé ou longé les provinces du Yun-nan, du Kouang-si, du Kouang-toung, du Fou-kien et du Tche-kiang, se terminent en quelque sorte par l'archipel des Chousan; cette chaîne borde la longue vallée du Si-kiang et, en se rapprochant de la mer, ne permet pas aux fleuves du Fou-kien et du Tche-kiang de prendre un grand développement. Beaucoup de ces montagnes sont couvertes de neige et Klaproth a donné une liste de ces

pics neigeux (*Magasin asiatique*, II, p. 137), par malheur composée théoriquement d'après des documents traduits du chinois. Quelques-unes des montagnes sont célèbres comme sites pittoresques ou comme lieux historiques : je rappellerai les *Liou-chan*, près de Kiou-kiang, qui, en dehors de la beauté de leurs paysages, ont servi de retraite au philosophe Tchou-hi, et le *Taï-chan* dans le Chan-toung, cher aux bouddhistes.

Une grande plaine, qui est la partie la plus riche de l'empire, s'étend depuis le nord de Peking, depuis la Grande Muraille, jusqu'au Po-yang dans le Kiang-si, sur une longueur de près de 1,000 kil., et en largeur depuis le Ngan-houei jusqu'à Hang-tcheou du Tche-kiang ; on peut considérer cette plaine comme la vallée du canal Impérial ; cette grande plaine, qui comprend une grande partie du Tche-kiang, du Kiang-sou, du Ngan-houei, du Ho-nan, du Tche-li et du Chan-toung, est extrêmement peuplée ; ses habitants forment presque la moitié de la population des dix-huit provinces. Une grande partie de la Chine septentrionale est couverte par cette formation tertiaire spéciale, qu'on appelle le *loess*, qui s'arrête presque entièrement au N. du Kiang et qui est particulièrement abondante dans le Chan-si. De grandes tranchées perpendiculaires sont marquées dans ce *loess* que les Chinois appellent *houang-tou* (terre jaune); ils sont obligés de montrer beaucoup d'ingéniosité pour construire des routes à travers ce dépôt de terre molle sans pierres, qui atteint jusqu'à 600 m. d'épaisseur.

§ 5. — GÉOLOGIE.

Mines. On trouve dans le pays une grande quantité de charbon ; le Kiang inférieur, quoiqu'il en renferme, n'est pas dans des conditions favorables à l'exploitation, pas plus que les prov. de Tche-kiang, de Fou-kien, de Chan-toung ; on trouve cependant une petite mine fort riche à Lo-ping, dans le Kiang-si, à l'est du lac Po-yang. Mais le vrai bassin charbonnier de la Chine est au N. des Tsing-ling, dans les provinces du N.-O. et en particulier dans le Chan-si, dont le Chen-si est, au point de vue géologique, une continuation. Le Kan-sou est riche aussi en charbon ; citons encore le Hou-nan et le Tche-li ; les environs de Peking et en particulier Kai-ping, sont connus pour leurs mines de charbon.

Avant l'ouverture du canal de Suez, les vapeurs brûlaient du charbon de Cardiff et de Newcastle ; les Américains employaient de préférence l'anthracite ; depuis, le bon marché des charbons du Japon mis en exploitation, particulièrement ceux de Kagosima, a excité la concurrence en Chine, et l'on brûle largement dans ce pays les char-

bons de Formose et ceux du Hou-nan, transportés à Hankeou. En 1888, on n'a pas exporté de Han-kéou moins de 28,907 tonnes de charbon représentant Haikouan taels., 144,816, et de Tam-soui 26,639 tonnes valant 76,355 Hk. tls. Le Hk. tl. vaut environ 5 fr. 93.

On trouve des marbres dans presque toutes les provinces, principalement dans le Chan-toung ; du jade (pierre de Yu) dans le Tibet et en particulier dans l'Asie centrale. Le fer se trouve généralement dans le Chan-si, mais aussi dans le Se-tchouan, le Ho-nan, le Hou-nan et le Chan-toung. Le plomb, le cuivre et le zinc viennent surtout du Yun-nan (l'étain vient de Malacca) ; on trouve l'or dans le sable des fleuves et en particulier dans le haut Kiang ; l'argent natif se rencontre plus spécialement dans le Kouang-toung.

§ 6. — RÉGIME DES EAUX.

La Chine est divisée en deux grands bassins principaux et plusieurs secondaires, celui du *Ho* et celui du *Kiang*. Le *Ho*, *Houang-ho*, fleuve Jaune, dont le bassin est moindre que celui du Kiang, a été appelé parfois le fléau de la Chine à cause de ses nombreuses inondations ; il rend peu de services à la navigation, en raison de la différence de niveau entre sa source et son embouchure et à cause de la rapidité de son cours. Il prend sa source non loin du Kiang ; suivant la légende chinoise, rapportée par les *Mémoires concernant les Chinois*, à la suite d'une mission au XVIIIe siècle sous Kien-loung et citée par M. Dutreuil de Rhins, le Houang-ho aurait un cours souterrain entre le Lob nor et le mont *Katasou tsilao* (rocher de l'étoile polaire). Le rapport chinois ajoute que « la source du Houangho, connue sous le nom de *Altan goel* (rivière d'or ou rivière Jaune), se trouve dans cette montagne, sur le versant nord de la chaîne Bayenkara. L'Altan goel coule vers l'E., traverse la plaine Odoun tala, les lacs Djaring et Oring, décrit une immense courbe au S.-E. et au N.-E., et, par la lat. de 36°, il reprend la direction de l'E. jusqu'à Lan-tcheou-fou. » M. Dutreuil de Rhins remarque que le mont Ka-tasou-tsilao, rapporté par les cartes chinoises à ses positions, se trouve par 34° 36′ (lat.) et 93° 24′ (long.) et que telle doit être à peu près la position de la principale source du Houang-ho dans les monts Bayen-kara. Le fleuve Jaune, à partir de Lan-tcheou, prend une direction N., traverse la Grande Muraille, au pied de l'Ala-chan ; il va vers l'E. jusqu'à Toto, où il commence à redescendre vers le S., recoupant la Grande Muraille et formant une partie de la frontière entre le Chen-si et le Chan-si ; c'est dans la grande boucle qu'il vient de former que se trouve le pays des Tartares Ordos. C'est à cette frontière que le fleuve Jaune reçoit son prin-

cipal affluent, le Wei; à partir de ce confluent, le Ho semble continuer le Wei vers l'E., formant une partie de la frontière entre le Chan-si et le Ho-nan. Au delà de Kaï-foung, il se dirige à travers le S. du Tche-li et le Chan-toung, dans une direction S.-E., N.-E., pour se jeter, depuis 1853, dans le golfe du Pe Tche-li; jadis, son cours au delà de Kaï-foung se continuait dans une direction E. et l'embouchure était au S. du promontoire de Chan-toung. Cet ancien lit du fleuve Jaune, ainsi que sa nouvelle embouchure, ont été explorés en 1867 par MM. Ney Elias et H.-G. Hollingworth. Les bords du Ho sont considérés comme le berceau de la race chinoise, et dans le dualisme des origines chinoises, le Ho est représenté par le *Yin*, principe femelle, qui correspond aux ténèbres et à la terre, comme le Kiang est représenté par le *Yang*, principe mâle, correspondant à la lumière et au ciel. L'autre grand fleuve de Chine est le *Kiang*, le fleuve, ou le *Ta-Kiang* (grand fleuve); c'est le cours d'eau désigné ordinairement par les Européens sous le nom de fleuve Bleu et de *Yang-tse-kiang* qu'ils traduisent par *Fils de l'Océan*. Or l'appellation de fleuve Bleu n'existe pas plus que celle de mer Bleue; d'autre part, *Yang-tse-kiang* ne veut pas dire Fils de l'Océan; *Yang* est le nom d'une ancienne province qui comprenait le Kiang-sou, le Tche-kiang et le Ngan-houei; une légende voudrait qu'un certain lettré, Tse, nommé Yang, ayant découvert au milieu du grand fleuve une source d'eau particulièrement bonne pour faire le thé, la partie de la rivière qui s'étend de Kin-chan à Tchen-kiang, aurait été nommée d'après lui Yang-tse-kiang. Cette dernière appellation n'est d'ailleurs usitée que dans le style élevé et ne paraît être appliquée au fleuve que dans son cours inférieur. Marco Polo n'a conservé que le nom simple et populaire de *Quian*. Ce grand cours d'eau porte du reste des noms différents: *Ta-kiang-keou* (bouche du fleuve), en face de l'île de Tsong-Ming; *Yang-tse-kiang* ou *Ta-kiang*, jusqu'aux environs de Tchen-kiang; *Houei-kiang*, le long de la prov. de Ngan-houei; la portion du Houei-kiang, qui est en face de Tai-ping-fou, reçoit le nom de *Ou-kiang*, fleuve noir; *Tsang-kiang*, le long de la prov. de Kiang-si; *Tchou-kiang-Tchou*, nom de la prov. de Hou-kouang; *Min-kiang* dans le Se-Tchouan, et enfin *Kin-cha-kiang* (le fleuve qui charrie de l'or). Le Kiang est par excellence la grande voie de communication de la Chine; il naît non loin du fleuve Jaune, sur les plateaux du Tibet; il prend d'abord une direction générale N.-O.-S.-E. et forme une partie de la frontière entre le Se-tchouan et le Tibet; puis, suivant une ligne générale O.-E., tout en se dirigeant d'une façon sensible vers le N.-E., il arrose successivement les prov. du Yun-nan, du Se-tchouan, où il reçoit le Ya-loung-

kiang qui est regardé par les Chinois comme le fleuve principal (c'est à ce confluent que commence le Kiang proprement dit), le Min et le Tchoung, du Hou-pé (où, à son confluent avec le Han, se trouve la plus grande agglomération chinoise composée des trois villes de Han-yang, Han-keou et Wou-tchang), du Kiang-si, du Ngan-houei et enfin du Kiang-sou. A ses nombreux affluents, il faut ajouter l'eau des grands lacs *Po-yang* et *Toung-ting* sur lesquels nous reviendrons tout à l'heure. Près de son embouchure, le Kiang reçoit la rivière de Wou-song, qui conduit à Changhaï. A l'époque de Yu le Grand, le Kiang déversait ses eaux dans la mer par trois embouchures, la branche du nord (*Pe-kiang*), qui est sensiblement la rivière actuelle ; la branche du milieu (*Tchoung-kiang*), qui semble avoir été le bras de la vieille rivière de Wou-song, qui se jetait à Kan-fou dans la baie de Hang-tcheou ; enfin, la branche sud, qui arrivait à la mer près de Hang-tcheou, paraît devoir être la vieille rivière Tche-kiang, dont le nom a été donné à la province au sud du Kiang-sou. Le Kiang, qui a un parcours de près de 4,000 kil., baigne de grandes villes comme Nan-king, Ngan-kin, Wou-tchang, et les ports ouverts au commerce étranger de Tchen-kiang, où il est coupé par le grand canal, Wou-hou, Kiou-kiang, près du Po-yang, Han-keou, I-tchang, au delà duquel se trouvent les célèbres gorges de Lou-kan et de Mi-tan, avec des rapides énormes, et enfin Tchoung-king, dans le Se-tchouan, qui doit être ouvert au moment où nous écrivons ces lignes (1890). Le Kiang, visité par les missionnaires, a été remonté jusqu'à Han-keou par lord Elgin (1859), mais la première grande exploration du haut Yang-tse a été faite en 1861 par le capitaine Thomas W. Blakiston et le lieutenant-colonel H.-A. Sarel. En 1869, les délégués de la Chambre de commerce de Changhaï, A. Michie et R. Francis, ainsi que le consul anglais Swinhoe, ont remonté le fleuve jusqu'à I-tchang. A. Wylie, Griffith John et Francis Garnier ont fait des voyages intéressants. Une des dernières et des plus importantes explorations du haut fleuve, c.-à-d. du Kin-cha-kiang, est celle du capitaine William Gill (1877).

J'écarte de cette description de la Chine proprement dite les grands fleuves qui ne lui appartiennent pas d'une façon absolue : le He-loung-kiang ou Amour, dont nous avons parlé ailleurs ; le Ta-rim, qui se jette dans le Lob-nor ; les grands fleuves de l'Indo-Chine : la Sa-louen, la Mékong, le S'ong-koy (fleuve rouge), qui portent en Chine les noms de Lou-kiang, Lan-san-kiang et Ho-ti-kiang. Nous notons, en commençant par le nord, les fleuves chinois proprement dits : le Ya-lou-kiang, qui forme la frontière de Corée ; le Liao-ho, qui arrose Niou-tchouang ; le Peï-ho, qui se jette dans le golfe du Pe Tche-li à Ta-kou et forme, avec

un cours sinueux, dans une plaine d'alluvions, une voie commerciale d'une importance considérable jusqu'à Tien-tsin, où aboutit le canal Impérial, pour continuer ensuite, route de Pe-king, jusqu'à Toung-tcheou, où il se divise en deux branches; le Tsien-tang, la rivière du Tche-kiang, célèbre par son raz de marée; le Min, dans le Fou-kien, qui conduit à la grande ville de Fou-tcheou, et enfin le Tchou-kiang, rivière de Canton. Le Tchou-kiang est formé du Si-kiang (rivière de l'ouest), qui conduit au Kouang-si et au Yun-nan, ayant par suite un haut intérêt (Lang-son, du Tonkin, appartient au bassin de ce fleuve), du Pe-kiang (rivière du nord), qui se réunissent au-dessus de Canton, et du Toung-kiang (rivière de l'est), qui se jette dans le fleuve principal à Wam-pou. La principale embouchure du fleuve a été nommée par les Portugais *Boca Tigris*, d'après l'équivalent chinois *Hou-men*, dont les Anglais ont fait *The Bogue*.

Les deux principaux lacs de la Chine sont le Toung-ting et le Po-yang, tous les deux dépendances méridionales du Kiang. Le Toung-ting, dans le Hou-nan, a environ 55 lieues de tour et reçoit les eaux des rivières Youen, Sou et Siang. Le Po-yang, dans le Kiang-si, avec de nombreuses îles, qui a une trentaine de lieues de long sur six environ de large, reçoit le Kan, rivière importante, qui arrose Nan-tchang, capitale du Kiang-si. Citons encore le Ta-hou, dans le Kiang-sou, près de Chang-haï, et le Si-hou, le lac poétique de Hang-tcheou. Il faut noter outre ces lacs et ces rivières le grand canal, canal Impérial (*Yun-ho*), qui s'étend depuis Hang-tcheou jusqu'au Pei-ho, à Tien-tsin ou plutôt jusqu'à Peking. Il a été construit par le Khan mongol Koubilaï, à la fin du XIIIe siècle, et il dessert les riches prov. du Tche-kiang, du Kiang-sou, du Tche-li et du Chan-toung; en un mot, ce qu'on appelle la grande plaine. Sa longueur est d'environ 900 kil. Le grand canal est aujourd'hui si mal entretenu qu'il n'est pas navigable en certaines parties; il affecte des apparences fort diverses, tantôt, dans le Tche-kiang et le Kiang-sou, il se confond avec des lacs dont il a l'air de faire partie; d'autres fois, il est extrêmement étroit, à Tchen-kiang, par exemple. Le Yun-ho trace, par ses rives, une route que l'on a songé à utiliser et que l'on utilisera certainement pour l'établissement d'une ligne de chemin de fer, qui reliera les riches provinces ouest-centrales de Chine à leur capitale.

§ 7. — CLIMAT.

Le climat de la Chine varie beaucoup suivant la latitude, mais il est généralement salubre. La position même des villes amène de grands changements dans la température; Peking, par exemple, qui se trouve dans la plaine, est

extrêmement froid en hiver, ouvert aux vents de Mongolie, extrêmement chaud en été, ouvert aux vents du S. Canton, au S., a également des chaleurs extrêmes, mais de moins grands froids; on y a vu une fois la neige, en fév. 1835. Changhaï, au centre, a des variations de température considérables aussi, chaleur humide en été, très débilitante, froids en hiver, qui ne sont jamais excessifs; d'une façon générale, étant données les latitudes extrêmes de la Chine, les chaleurs sont plus fortes et les froids moins rigoureux qu'en Europe. Dans une ville centrale comme Changhaï, la température moyenne à l'ombre est de 15°, mais elle s'élève parfois jusqu'à 28° dans les mois de juillet et d'août, et elle baisse quelquefois, mais rarement, au mois de janv., au-dessous de zéro. La moyenne annuelle de la pression atmosphérique varie entre 762,5 millim. et 763,50 millim., disons une moyenne de 762,88 millim. La chute d'eau moyenne, d'après Reclus, est à Canton (16 années d'observations) de $1^{m}18$; à Siu-ka-wei (20 années d'observation) de $1^{m}67$; à Pe-king (16 années d'observation) de 0,61. Les côtes sont bouleversées souvent par ces grands vents appelés en chinois *Ta-foung*, dont les Occidentaux ont fait le nom de typhon. Ces typhons qui ravagent particulièrement les côtes S. de Chine et du Japon, font sentir leurs terribles effets jusqu'à Changhaï ; on a compté jusqu'à quatorze typhons en 1880, et vingt en 1881. La zone dans laquelle ces typhons paraissent tout d'abord est comprise entre le 10e et le 17e parallèle; on en a vu commencer aux Philippines, mais généralement, ils viennent de la mer plus à l'E. Ces typhons décrivent des courbes paraboliques, dont l'apex, tourné vers l'O., s'étend dans l'intérieur de la Chine, entre 25 et 30° de lat. Lors des dépressions minima sur les côtes de la Chine centrale et méridionale, c.-à-d. aux mois de juillet, août et commencement de septembre, les typhons se font parfois sentir à Chang-haï et même, mais rarement, à Tche-fou. Août et septembre sont les deux mois des typhons au Japon; ils paraissent cesser avec les vents de N.-E., qui commencent à souffler sur les côtes de Chine en septembre.

Depuis longtemps, les missionnaires jésuites ont fait des observations météorologiques et magnétiques en Chine; les astronomes du XVIIe siècle et en particulier le P. Ferdinand Verbiest, sont restés célèbres; les jésuites d'aujourd'hui ont repris la tradition de leurs devanciers et ils ont créé deux observatoires, l'un dans le Kiang-sou, à Siu-ka-wei, et l'autre à Tchang-kia-tchouang. « *Zi-ka-wei*, en mandarin *Siu-kia-hoei*, est un petit village situé dans une vaste plaine à 6 kil. au S.-O. de Changhaï. L'observatoire est bâti à 1 kil. du village, dans un jardin complètement isolé; il domine les habitations voisines à une

distance de plus de 200 m. La latitude de l'observatoire est de 31°12'30" N.; sa longitude de 7 h. 56 m. 24 s. E. de Paris, l'altitude de la cuvette du baromètre est de 7 m. environ. » Les premières observations météorologiques faites en 1873 ont été publiées par les PP. Colombel et Le Lec; depuis lors, l'observatoire a été dirigé avec une rare distinction par le P. Marc Dechevrens, et il publie régulièrement des bulletins; il est en rapport avec le bureau central de Washington et il reçoit des subventions des douanes impériales maritimes chinoises, et des conseils municipaux de Changhaï. « Tchang-kia-tchouang est un petit village chinois situé à 38° 17' de lat. N. sur le 114°50' de long. E., dans la province de Pe Tche-li. Ce village, où les missionnaires ont une résidence avec séminaire, collège, etc., se trouve à 160 kil. environ au S. de Peking, tout près de Shien-hien, sous-préfecture de quelques milliers d'habitants, et à 25 kil. environ de la préfecture de Ho-kien-fou. Ces deux villes sont traversées par la route impériale allant de Peking vers le S. » A ces deux observatoires il faut ajouter celui, moins important d'ailleurs, des Russes à Peking.

CHAPITRE II

Démographie.

Il est extrêmement difficile de donner un chiffre exact de la population de la Chine qui a varié considérablement à toutes les époques. Sans remonter à des temps trop éloignés, nous notons d'après les documents chinois les chiffres suivants sous la dynastie des Ming : en 1390, 16,052,860 familles et 60,545,812 personnes ; en 1500, 9,113,446 familles, 53,281,158 personnes ; en 1619, 10,621,426 familles, 60,693,856 personnes. La population augmente singulièrement sous la dynastie actuelle : les *Mémoires concernant les Chinois* donnent pour la première année du règne de Kien-loung (1736) 125 millions 046,245 habitants ; vers la fin du même règne, Lord Macartney (1792) portait le chiffre à 333,000,000. Les évaluations des auteurs modernes varient entre 300,000,000 et 400,000,000. Le chiffre de 380,000,000, donné par les rapports des douanes, paraît se rapprocher assez sensiblement de la vérité. Toutefois des rapports officiels (!) ont donné pour 1887, 302,088,114 hab., et pour 1888, 303,241,369 hab. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, la très grande déperdition de population, causée par des guerres intérieures, comme celle du Yunnan et surtout par la grande révolte des Taï-ping, pendant laquelle des villes entières ont disparu.

Il nous est plus facile d'avoir une idée vraie de la population dans les ports ouverts au commerce étranger, grâce à la statistique des douanes de 1885 ; la population étrangère, au nombre de 6,698 personnes appartenant à 396 maisons, est ainsi répartie par nationalité : Grande-Bretagne, 233 maisons, 2,534 hab. ; Etats-Unis d'Amérique, 27 maisons, 761 hab. ; Allemagne, 57 maisons, 638 hab. ; France,

23 maisons, 443 hab.; Hollande, 36 hab.; Danemark, 3 maisons, 78 hab.; Espagne, 3 maisons, 289 hab.; Suède et Norvège, 66 hab.; Russie, 15 maisons, 112 hab.; Autriche, 2 maisons, 80 hab.; Belgique, 16 hab.; Italie, 3 maisons, 165 hab.; Japon, 24 maisons, 747 hab.; Brésil, 4 hab.; Etats sans traités, 6 maisons, 729 hab. — La population *chinoise* dans les mêmes villes est estimée à 5,499,600 hab., ainsi répartis dans les ports suivants : Niou-tchouang, 60,000 hab.; Tien-tsin, 950,000 hab.; Tche-fou; 32,000 hab.; I-tchang, 34,000 hab.; Han-keou, 750,000 hab.; Kiou-kiang, 53,000 hab.; Wou-hou, 60,000 hab.; Tchen-kiang; 135,000 hab.; Chang-haï, 355,000 hab.; Ning-po, 240,000 hab.; Wen-tcheou, 80,000 hab.; Fou-tcheou; 630,000 hab.; Tam-soui, 95,000 hab.; Taï-ouan, Ta-kao, etc., 235,000 hab.; Emoui, 95,600 hab.; Chan-teou; 30,000 hab.; Canton, 1,600,000 hab.; Kioung-tcheou ville et Hoi-heou, 40,000 hab.; Pakhoi, 25,000 hab. Par suite, 5,499,600 indigènes contre 6,698 étrangers.

CHAPITRE III

Ethnographie.

Il n'y a pas plus d'unité de races que d'unité de langue dans l'empire chinois; généralement, le Chinois est de taille moyenne, plutôt petite, aux membres souvent grêles, aux extrémites fines; sa maigreur est extrême comme dans le cas des fumeurs d'opium et fait contraste avec l'obésité d'un certain nombre d'individus. La couleur de la peau varie depuis un jaune presque blanc jusqu'au brun-noirâtre; le nez, le plus souvent écrasé, est quelquefois aquilin chez les mahométans et toujours chez les juifs chinois; les poils, noirs et grossiers, ne poussent que fort tard, la barbe est peu fréquente et les longues moustaches sont le privilège des gens âgés ou des hauts fonctionnaires, par conséquent mûrs; toute la force des cheveux se porte chez les hommes presque sur un seul point, pour former la longue natte caractéristique; ils ne laissent pousser toute leur chevelure qu'en cas de deuil; chez les femmes, la chevelure soigneusement peignée est également rude, mais la calvitie est fréquente dans l'un et l'autre sexe par suite de la fermentation qu'amène l'emploi des huiles et des graisses dans des coiffures qui ne sont pas faites tous les jours. L'écrasement du nez, l'élévation des os maxillaires, la saillie des pommettes, donnent à l'œil cette obliquité qui n'existe pas cependant dans un grand nombre de cas. Malgré une nourriture en général peu substantielle, les coolies et les bateliers chinois atteignent quelquefois un développement musculaire considérable, et ce sont d'excellents travailleurs pour les docks, où, à l'aide d'un grand bambou passé sur l'épaule, et aux extrémités duquel pendent deux cordes, ils portent des fardeaux considérables. Ce qui frappe surtout les étrangers chez les

Chinois, c'est cette longue natte qui part de l'occiput et qu'ils laissent flotter librement le long du dos, et les longs ongles des doigts; l'image classique du Chinois, surtout au XVIIIe siècle, était un gros poussah accroupi, les deux bras relevés avec les index en l'air, des yeux obliques, une natte et un chapeau pointu, souvent couvert de grelots. La coutume de porter les cheveux longs est cependant d'origine récente; elle a été imposée aux Chinois par les conquérants tartares-mandchous lors de leurs premières incursions au commencement du XVIIe siècle. Beaucoup de Chinois se réfugièrent au Japon plutôt que de se raser la tête, et lorsque les rebelles Taï-ping se révoltèrent contre la dynastie actuelle, renouant la tradition des Ming, ils laissèrent pousser tous leurs cheveux. Quand cet appendice caudal n'est pas suffisamment épais, les indigènes le complètent avec de la soie noire en temps ordinaire, blanche pour les deuils de famille et bleue pour le deuil impérial. Les ongles longs sont plutôt l'apanage des scribes et des lettrés, c'est le signe que l'on n'est pas employé à des travaux manuels; quelquefois ces ongles atteignent des dimensions extraordinaires et pour les protéger, on les revêt d'un étui en métal. Cette coutume est fort ancienne, elle est déjà signalée au commencement du XIVe siècle par le moine Odoric de Pordenone. L'usage qu'ont un grand nombre de femmes de déformer leurs pieds est purement chinois et d'une origine ancienne qui remonte, dit-on, à la dynastie des *Tchin*, VIe siècle de notre ère, époque à laquelle l'empereur Heou-tchou ordonna à l'impératrice Yao, sa femme, de lier ses pieds de façon à leur donner l'apparence d'une nouvelle lune; quoi qu'il en soit, de très bonne heure les doigts sont ramenés sous la plante du pied et le gros orteil qui les surmonte sert en quelque sorte de point d'attache; il en résulte un développement considérable du calcaneum, qui supporte entièrement les os de la jambe, et une déformation des os du tarse et du métatarse. Cette coutume, qui appartient aussi bien aux pauvres qu'aux riches, offre cependant de nombreuses exceptions en Chine; outre les Mandchoues qui ne l'ont pas adoptée (les femmes de la famille impériale ont de grands pieds) un grand nombre de femmes, particulièrement dans le Midi, ont des pieds ordinaires. Comme nous l'avons dit plus haut, la population de la Chine est loin d'être homogène; peu à peu, les Chinois ont repoussé devant eux les premiers occupants du sol, qui, tout en se réfugiant dans les provinces frontières de l'Ouest et du Sud, ont laissé derrière eux de petites agglomérations. D'une façon générale, les Chinois désignent ces tribus sous le nom de *man* ou de *i;* ce nom de *i* était même appliqué autrefois aux étrangers et par l'art. 51 du traité de Tien-tsin (26 juin 1858), il a été stipulé que ce terme injurieux ne

serait plus employé à l'égard de sujets britanniques. Le nom même de *Man-tseu*, dont on a fait au moyen âge *man-zi* pour désigner la Chine méridionale, est aujourd'hui plus particulièrement réservé à certaines tribus du Se-tchouan, visitées en 1871 par l'abbé Armand David. On trouve plus spécialement dans le Kouang-si et le Koueitcheou les *Miao-tseu*, les *Iao-jen*, et les *Chan-jen;* les Miao-tseu, dont M. Bourne nous a rapporté un spécimen de l'écriture, s'étendent même jusqu'au Tche-Kiang. Ils ont donné assez d'inquiétudes à l'empereur Kien-loung pour donner lieu à une expédition en 1775. Les Chan ou Pan-y paraissent être venus du Sud, des Indes peut-être, par la Birmanie, et ils occupent plutôt le massif montagneux qui sépare ce pays du Yun-nan, où ils se sont répandus. Le Yun-nan est plus particulièrement le pays d'origine des peuplades *Lolos* qut s'étendent jusqu'au Se-tchouan, avec les *Si-fan*. Ces Lolos, qui sont désignés par les Chinois sous le nom de *man* ou de *i*, suivant qu'ils sont indépendants ou soumis, ont une écriture hiéroglyphique qui existe encore, qui a été déchiffrée par MM. de la Couperie et Baber, et plus complètement encore par le P. Paul Vial des missions étrangères (1890). Nous ne pouvons passer non plus sous silence les Hak-kas, répandus dans la province de Canton, qui ont leur religion, des chants populaires, un dialecte spécial. Depuis quelques années, de nombreux documents relatifs à ces tribus primitives arrivent en Europe et, qu'ils soient lolo, mosso ou miao-tseu, leur déchiffrement jettera un jour absolument nouveau sur des questions ethnographiques à peine entrevues jusqu'à ce jour.

CHAPITRE IV

Religions et mœurs.

§ 1. — RELIGIONS NATIONALES.

On désigne par le nom de *San kiao* les trois religions officielles de la Chine : le *jou-kiao*, religion des lettrés, confucianisme; *tao-kiao*, religion des disciples de Lao-tse, taoisme ou taosséisme; *Fo-kiao*, religion de Fo ou Bouddha, bouddhisme. Le jou-kiao est la religion enseignée par les maximes et les préceptes renfermés dans les ouvrages de Confucius, de ses disciples et de ses commentateurs; c'est moins une religion qu'une morale, mais le côté religion se traduit d'une façon tangible par le culte rendu officiellement par l'empereur au Ciel et à la Terre. Nous aurons d'ailleurs occasion d'y revenir à l'art. CONFUCIUS.

Le *taoisme* a été inventé par les disciples de Lao-tse. Lao-tse s'élève à des hauteurs inaccessibles à Confucius et son spiritualisme est incompréhensible pour ce dernier. Confucius est humain, vivant, pratique; Lao-tse se perd dans de profondes méditations sur les besoins de l'âme : il ramène la création à un premier principe existant par lui-même, se développant lui-même, source de toutes choses; il faut se débarrasser de tous soucis du monde, se renfermer en soi-même. Sa doctrine est renfermée dans le *Tao Te king*, le livre de la Voie et de la Vertu, et le *Kan ying pien*, le livre des récompenses et des peines. Mais lorsque les idées de Lao-tse doivent être mises en pratique, sa philosophie pure, élevée, se perd, ses disciples, se livrant à l'alchimie et à l'astrologie, tombent dans la superstition et l'idolâtrie, et inventent un panthéon.

Le *bouddhisme* a été déjà traité dans un article spécial, nous n'avons ici à en parler qu'au point de vue de son histoire en Chine. Dès le IIIe siècle avant notre ère, des pèlerins bouddhistes pénètrent en Chine, mais ils n'y font

que peu de progrès et leurs partisans semblent préférer la masse des superstitions du taosséisme au système de morale créé par Confucius. Cependant, l'an 61 de notre ère, l'empereur Ming-ti reconnaît officiellement le bouddhisme comme

Dharma au soulier de bronze.
(Musée Guimet.)

troisième religion de l'empire et envoie aux Indes une ambassade qui revient en 75 avec un prêtre bouddhiste, une statue de Bouddha et un livre sacré. A partir de cette époque des pèlerinages, des ambassades, des expéditions ont lieu en grand nombre pour obtenir les livres sacrés du bouddhisme, mais malgré ces efforts, ce n'est qu'en 1410 que les Chinois obtiennent enfin une collection complète des livres bouddhistes. Le bouddhisme s'étendit de la Chine en Corée (372), puis au Japon, où il ne

pénétra qu'en 552. La Mongolie et la Mandchourie reçurent leur religion du Tibet. Le bouddhisme a pénétré maintenant dans toutes les sphères de la société chinoise: il a déteint sur le confucianisme et s'est mélangé au taoisme qui, suivant une expression heureuse du Dr Eitel, n'est plus que le bouddhisme en costume indigène; partout on le retrouve. Ses prêtres sont malheureusement recrutés parmi les classes les plus basses : ils sont profondément dégradés, sales et ignorants; ils ne savent que fort peu de chose de l'histoire de leur religion et ne comprennent pas plus le sanscrit que les Juifs de Kai-foung-fou l'hébreu, et les musulmans chinois l'arabe. Un point de l'histoire du bouddhisme en Chine, qui ne nous paraît pas avoir été étudié, a trait à l'influence qu'a eue le christianisme sur le bouddhisme par l'intermédiaire des nestoriens, influence que nous avons constatée à l'île sacrée de Poutou et dont les prêtres ne font point mystère. La partie la plus intéressante de l'étude du bouddhisme chinois est le récit des voyages des pèlerins en quête de livres sacrés et la traduction des versions chinoises de ces ouvrages. L'examen de ces livres a fourni parfois de précieux renseignements. Ainsi la version chinoise du Dhammapada, qui comprend trente-neuf chapitres, complète la version pali, composée de vingt-six chapitres ou sections. Abel Rémusat a, le premier, compris l'importance des voyages des pèlerins bouddhistes et traduit le *Fo-kouo ki* (Paris, 1836); c'est le récit fait par le bouddhiste Fa-Hian de ses pérégrinations en Tartarie, dans l'Afghanistan et dans l'Inde, à la fin du IVe siècle. Stanislas Julien s'engagea dans cette voie à la suite de Rémusat; après avoir étudié le sanscrit pour comprendre les mots en cette langue défigurés par une transcription phonétique dans les textes chinois, il publia l'*Histoire de la vie de Hiouen-Thsang* (Paris, 1853) et les *Mémoires sur les contrées occidentales* (Paris, 1856-1858) par ce même pèlerin, point de départ de recherches intéressantes sur la géographie de l'Inde (VIIe siècle). Un autre pèlerin bouddhiste, Hoei-chin, au Ve siècle de notre ère, aurait, suivant quelques auteurs, découvert l'Amérique, sous le nom de Fou-sang. Pour résumer en quelques lignes notre impression, qui est aussi celle du Dr Edkins, sur la religion de la Chine, nous dirons que le confucianisme, dont le chef a été comparé à Aristote, en est la morale; que le taoïsme, dans lequel l'âme n'est qu'une forme plus pure de la matière, est une doctrine matérialiste ; son célèbre fondateur, Lao-tseu, qui a beaucoup de traits de ressemblance avec Pythagore et Platon, n'est nullement responsable des superstitions grossières de ses soi-disant disciples ; et enfin que le bouddhisme représente la métaphysique dans ce grand ensemble.

Cependant la croyance religieuse d'un Chinois pris en

général, quelle que soit celle des trois doctrines à laquelle il appartienne, est basée sur le culte des ancêtres, qui a son origine dans les préceptes de Confucius, et sur le *Foung-choui*, mélange de superstitions grossières, dont une étude incomplète des phénomènes de la nature est la source et des pratiques dénuées de sens commun le résultat. Le culte des ancêtres a pour point de départ la piété filiale, qui a pour les Chinois une telle importance qu'un livre entier lui a été consacré : le *Hiao-king*. Le *Hiao-king* de l'empereur Youen-tsoung comprend les dix-huit chapitres suivants : I. Etendue et signification du livre. II. Piété filiale du fils du ciel (l'Empereur). III. Piété filiale des princes. IV. Piété filiale des grands. V. Piété filiale des lettrés. VI. Piété filiale du peuple. VII. Les trois puissances (ciel, terre, homme). VIII. Le gouvernement par la piété filiale. IX. Gouvernement des sages. X. Exemples de la piété filiale. XI. La piété filiale et les cinq sortes de supplices. XII. Le grand art de régner. XIII. La vertu absolue. XIV. Rendre son nom célèbre. XV. La piété filiale et les reproches. XVI. De l'influence de la piété filiale. XVII. Le service du souverain. XVIII. La piété filiale et le deuil des parents. C'est, on le voit, une étude complète de la piété filiale ; mais cette étude n'est nullement envisagée à un point de vue élevé ; elle est terre à terre, sans grandeur ; si le *Hiao-king* n'a pas été écrit par Confucius, ni même par Tseng-tseu, il n'en porte pas moins l'inspiration du célèbre moraliste chinois ; si le style même de ce livre permet d'hésiter sur le nom de son auteur, son caractère pratique le fait classer avec juste raison parmi les écrits de l'école de ce sage, dont le système a eu le plus de durée, parce qu'il était une morale simple plutôt qu'une philosophie quintessenciée. La piété filiale n'est plus un sentiment naturel, spontané, élevé ; c'est un devoir parfaitement défini, envers les parents et le souverain. C'est la source même de toutes les vertus, et la première des vertus est la conservation de soi-même. « Tout notre corps, jusqu'au plus mince épiderme et aux cheveux, nous vient de nos parents ; se faire une conscience de le respecter et de le conserver, est le commencement de la piété filiale. Pour atteindre la perfection de cette vertu, il faut prendre l'essor et exceller dans la pratique de ses devoirs ; illustrer son nom et s'immortaliser, afin que la gloire en rejaillisse éternellement sur son père et sur sa mère. La piété filiale se divise en trois sphères immenses : la première est celle des soins et des respects qu'il faut rendre à ses parents ; la seconde embrasse tout ce qui regarde le service du prince et de la patrie ; la dernière et plus élevée, est celle de l'acquisition des vertus, et de ce qui fait notre perfection. » (*Hiao-king*, chap. I.) Cette piété filiale n'est nullement la même pour tous ; elle

varie suivant la classe ; elle n'est pas chez l'empereur ce qu'elle est chez les princes, les grands, les lettrés ou le peuple. Car la piété filiale n'est plus ce sentiment simple d'amour de l'enfant pour ses parents, c'est un sentiment complexe qui comprend tous les sentiments, une vertu multiple qui renferme toutes les vertus, universelle « embrassant tout depuis l'empereur jusqu'au dernier de ses sujets, ne commençant ni ne finissant à personne. » « O immensité de la piété filiale, s'écrie Tseng-tseu, que tu es admirable! Ce qu'est la régularité des mouvements des astres pour le firmament, la fertilité des campagnes pour la terre, la piété filiale l'est constamment pour les peuples. » (*Ib.*, chap. VII.) Dans son intérêt même, l'empereur devra honorer ses parents pour que ses sujets imitent son exemple. Il devra être sans orgueil et dépenser avec économie. Les grands ne devront pas s'émanciper jusqu'à porter d'autres habits que ceux que permettent les ordonnances des anciens empereurs, ni se hasarder à rien dire qui ne soit conforme aux lois qu'ils ont faites ; quant à la multitude elle devra « mettre à profit toutes les saisons, tirer parti de toutes les terres, s'appliquer à ses devoirs et économiser avec sagesse pour nourrir le père et la mère. » Rien de plus précis que les devoirs de la piété filiale ; et ce n'est pas seulement dans le *Hiao-king* qu'on les trouve énumérés. Le *Li-ki*, à côté d'une pensée délicate : « Un fils rempli de piété filiale entend ses père et mère sans qu'ils lui parlent, et il les voit sans être en leur présence », nous donne les renseignements les plus circonstanciés sur le deuil par exemple : « La rigueur du deuil ne doit pas aller jusqu'à trop s'amaigrir ou jusqu'à affaiblir ni la vue, ni l'ouïe... Si on a une blessure à la tête, on peut la laver ; si on est échauffé, on peut prendre le bain ; si on est malade, on peut manger de la viande et boire du vin ; mais on reprend les observances du deuil dès qu'on est remis ; les négliger, ce serait outrager la nature et abjurer la piété filiale. » Le dernier chapitre même du *Hiao-king* donne les renseignements les plus méticuleux sur la manière d'ensevelir les parents ; la conclusion de ce livre de préceptes, de ce guide de la vie quotidienne, est élevée et se rapproche de nos idées sur la piété filiale : « Honorer et aimer ses parents pendant leur vie, les pleurer et les regretter après leur mort, est le grand accomplissement des lois fondamentales de la société humaine. Qui a rempli envers eux toute justice pendant leur vie et après leur mort, a fourni en entier la grande carrière de la piété filiale. » La piété filiale, telle que nous la dépeint le *Hiao-king*, n'est plus le sentiment naturel qui se retrouve chez tous les peuples, le peuple chinois compris ; c'est une doctrine officielle. La piété filiale comme nous l'entendons est affaire individuelle ; elle

n'a d'influence ni sur notre politique générale, ni sur nos croyances religieuses. En Chine, au contraire, elle a transformé la nation en une vaste famille dont le chef est l'empereur ; elle est devenue la base d'un gouvernement qui n'a rien de chimérique, qui est réel et durable puisqu'il existe depuis des siècles. On ne peut, dès à présent, prévoir le terme d'un système qui a eu l'avantage de s'appuyer sur un sentiment simple et naturel à l'origine au lieu d'avoir pour point de départ des théories creuses et artificielles, mais qui ne semble pas pouvoir tenir devant les idées nouvelles que les relations toujours croissantes avec les étrangers apporteront nécessairement. Ce dogme de la piété filiale, pivot de la machine sociale qui, dans l'ordre politique, a donné à la Chine son mode de gouvernement, devait forcément dans l'ordre religieux créer un culte spécial. Ce respect profond envers les parents, ces devoirs incessants, ces conseils sévères, ont nécessairement créé entre les parents et les enfants, toujours en théorie, une barrière immense. Les soins rendus aux morts se sont facilement transformés en un culte qui, perfectionné avec le temps, multipliant ses cérémonies, est devenu le culte des ancêtres. Et de même que dans le gouvernement, le système a continué son fonctionnement, quoique son origine soit aujourd'hui un peu oubliée, dans la religion, le dogme a fait place au cérémonial, et la pratique de la piété filiale s'est peu à peu restreinte au culte rendu aux ancêtres. Ce culte réunit également toutes les classes de la société, toutes les sectes religieuses de l'empire, qu'elles soient confucianistes, bouddhistes ou taoïstes ; nous avons donc raison de dire qu'il est la principale religion de la Chine. C'est le plus sérieux ennemi que rencontre le prosélytisme chrétien ; car le culte des ancêtres étant la base même de la société, le christianisme présente, en dehors du principe religieux, un aspect révolutionnaire et subversif. On a essayé de tourner la difficulté en disant que le culte des ancêtres ne consistait qu'en hommages rendus à la mémoire des parents défunts : le culte des ancêtres est une religion, avec des cérémonies parfaitement précises.

Qu'est-ce que le *Foung-choui* que l'on traduit littéralement *vent* et *eau?* Un Chinois lui-même ne répondra pas à cette question. Demandez-lui pourquoi il choisit tel site pour construire son habitation ? Foung-choui ! Pourquoi part-il en voyage à une heure plutôt qu'à une autre ? Foung-choui ! Pourquoi fixe-t-il cette visite à aujourd'hui et non à demain ? Foung-choui ! C'est donc un guide de la vie de l'homme, infaillible, sûr ? Non. C'est tout et ce n'est rien. Basé sur quelques notions d'astrologie puisées dans les enseignements de Tchou hi, le Foung-choui que consulte le Chinois avant de se lancer dans une entre-

prise est une aspiration vers la connaissance des choses de la nature qui, n'étant pas satisfaite, se tourne vers la pratique des superstitions grossières, la sorcellerie, etc.

§ 2. — RELIGIONS ÉTRANGÈRES.

1° *Christianisme*. La tradition fait remonter l'introduction du christianisme en Chine à saint Thomas, l'apôtre des Indes. Aucune preuve sérieuse ne vient à l'appui de cette hypothèse; il est très probable que les Nestoriens dispersés à travers l'Asie après la condamnation de leur chef au concile d'Ephèse (431) ont été les instruments de la propagande du christianisme en Asie, et particulièrement en Chine; l'inscription célèbre de Si-ngan fou, en chinois et en caractères estranghelo, qui date du VIIIe siècle de notre ère et de la dynastie des Tang, découverte en 1625, n'est qu'une des nombreuses traces de la grande influence des Nestoriens qui laissent leur empreinte sur le bouddhisme même local, ainsi que j'ai pu le constater moi-même dans l'île sacrée de Poutou; ils sont extrêmement florissants sous la dynastie mongole, et pendant qu'ils ont des sièges métropolitains à Khan-bâliq (Peking), et dans le Tangout, nous voyons un nestorien chinois, né en 1245, Mar Jabalaha, élève d'un autre Chinois, né à Peking, Rabban Çauma, devenir, malgré son ignorance de la langue syriaque, patriarche en Perse.

2° *Missions catholiques*. A la suite du grand mouvement inauguré au concile de Lyon par Innocent IV, du voyage de Jean du Plan de Carpin (1245-1247), des missions d'Ascelin, d'Albéric, d'Alexandre et de Simon de Saint-Quentin, d'André de Lonjumel (1249), etc., un archevêché fut créé à Khan-bâliq (Peking), pour Jean de Monte Corvino, franciscain, mort en 1333, et qui avait à Zeitoun, dans le Fou-kien, un suffragant, mais leurs efforts aussi bien que ceux des nestoriens, ont été paralysés dans la seconde moitié du XIVe siècle, dans l'empire du Milieu, par la chute de la dynastie mongole des Youen, et l'avènement de la dynastie chinoise des Ming. On peut dire que pendant deux siècles la propagande évangélique resta stérile. Les grandes missions catholiques de l'extrême Orient ont été établies au XVIe siècle par les jésuites. On en trouvera l'histoire aux articles JÉSUITES et MISSIONS. Le nombre des chrétiens en Chine est évalué à 630,000 environ dont près de 600,000 catholiques et 32,000 protestants. Les détails relatifs aux missions, à leurs origines respectives et à leurs progrès, aux difficultés qu'elles rencontrent et à leurs moyens d'action seront donnés à l'art. MISSIONS.

3° *Judaïsme*. Au commencement du XVIIe siècle, le célèbre père Matteo Ricci, le fondateur de la mission des

jésuites à Peking, reçut la visite d'un jeune juif : celui-ci lui déclara qu'il n'adorait qu'un seul Dieu, prit à la mission l'image de la Vierge avec l'enfant Jésus pour celle de Rebecca avec Esaü ou Jacob, dit qu'il venait de Kaï-foung-fou, dans la province du Ho-nan, où séjournaient dix ou douze familles de sa religion, ayant leur synagogue, dans laquelle étaient renfermés des livres écrits dans une langue semblable à celle d'une Bible que lui montra Ricci : c'était de l'hébreu. Ricci, retenu à Peking par l'âge et les besoins de sa mission, ne put se rendre à Kaï-foung-fou ; mais il y envoya à sa place un jésuite chinois ; dans le manuscrit du Pentateuque en possession de la colonie juive, toutes les sections furent trouvées, après l'examen du commencement et de la fin, « parfaitement conformes à la Bible hébraïque de Plantin, excepté qu'il n'y avait pas de points voyelles dans l'exemplaire chinois ». Plus tard, les jésuites Aleni (1613), bon hébraïsant, mais qui ne put voir aucun livre, Gozani (1704), Gaubil et Domenge, visitèrent Kaï-foung-fou, d'où ils rapportèrent quelques renseignements. Les Juifs appelaient leur synagogue Li-pai-Sé, lieu des cérémonies, dont l'entrée était à l'Orient ; ils conservaient un grand nombre de livres, parmi lesquels se trouvaient ceux de Josué et des Juges, Samuel, David, Isaïe, Jérémie ; ils n'avaient rien d'Ézéchiel. Parmi les petits prophètes, ils possédaient Jonas, Michée, Nahum, Habacuc et Zacharie. Depuis lors, de nouveaux documents furent envoyés en Europe, particulièrement par le jésuite Ignace Kœgler, président du tribunal des mathématiques à Peking, et ils furent l'objet, à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe, d'intéressantes publications faites par le célèbre érudit Christophe-Théophile de Murr. D'ailleurs, les Français n'étaient pas restés indifférents à ces études, et l'abbé Brotier avait donné, dans son édition de Tacite, publiée en 1771, une dissertation sur les juifs établis en Chine ; de Guignes avait repris le sujet en 1808, et nous retrouvons, plus tard, Silvestre de Sacy s'occupant de la même question dans des mémoires insérés dans les *Notices et Extraits des Manuscrits de la bibliothèque du Roi*. L'importance attachée à la revision de la Bible par les sociétés protestantes devait forcément attirer leur attention sur les livres conservés à Kaï-foung-fou ; aussi une mission d'enquête fut-elle envoyée dans cette ville en 1850, par la *London Society for promoting Christianity among the Jews ;* les résultats de cette enquête furent publiés à Changhaï en 1851, par George Smith, lord-évêque de Victoria (Hong-Kong). A la suite de cette enquête, deux juifs de Kaï-foung-fou vinrent à Changhaï et l'on donna — je les possède — des fac-similés des manuscrits de la synagogue, dont les plus importants sont des portions de l'Exode. Il est très inté-

ressant de noter le peu d'attention que les juifs d'Europe, malgré les renseignements fournis par catholiques et protestants, ont accordée à leurs coreligionnaires de Chine; cependant, en 1760, dans une lettre écrite en hébreu et en anglais, que j'ai publiée ailleurs, les marchands juifs de Londres essayèrent de se mettre en rapport avec les israélites du Ho-nan. Le seul juif qui se soit rendu à Kaï-foung-fou est un négociant de Vienne, J.-L. Liebermann, qui y est allé en 1867, mais qui n'a pas rapporté grand'-chose d'intéressant. L'évêque protestant Scherechewsky, juif converti, qui a voulu les visiter depuis, n'a pas obtenu des Chinois l'autorisation de résider parmi ses anciens frères. Après cet historique des efforts tentés pour connaître quelque chose des juifs en Chine, en voici le résultat : les juifs arrivèrent en Chine par la Perse, après la prise de Jérusalem par Titus, au premier siècle de notre ère, sous la dynastie des Han et sous l'empereur Ming-ti. On les a confondus, quelquefois, avec ceux qui pratiquaient les religions de l'Inde (*Tien-tchou-Kiao*), mais surtout et depuis des siècles d'une façon presque absolue, avec les mahométans (*Houei-houei* ou *Houei-tseu*) ; entre eux, ils s'appellent *Tiao-Kin-Kiao* (la religion qui extirpe les nerfs). Comme nous l'avons vu, ces juifs possédaient des livres; mais ils ne savaient pas plus l'hébreu que les musulmans chinois l'arabe du Coran, dont ils récitent les versets sans en comprendre le sens, comme d'ailleurs, beaucoup de gens chez nous, disent leurs prières en latin, dont ils n'entendent pas un mot. Lorsque les rebelles Taï-ping, venus du Kiang, remontèrent vers le Nord en 1857, la colonie juive de Kaï-foung-fou fut, avec le reste de la population, dispersée, et ses membres se réfugièrent dans plusieurs villes jusque sur le littoral; ils avaient, comme les deux qui étaient venus à Changhaï en 1851, les traits caractéristiques de leur race, quoiqu'ils fussent vêtus comme les autres Chinois et portassent la natte. La plupart sont retournés à Kaï-foung-fou, et le Dr W.-A.-P. Martin, qui les a visités en 1866, dit qu'ils n'étaient plus que trois ou quatre cents, tous pauvres. Quelques-uns d'entre eux étaient venus à Peking vers 1870, pour chercher des secours d'argent; mais n'obtenant pas grande aide, ils durent repartir. D'ailleurs ils finiront, comme toutes les autres races, par être absorbés par les Chinois; deux d'entre eux sont des mandarins, partant confucianistes, au moins pour la forme; un autre est prêtre bouddhiste.

4° *Mahométisme*. L'islamisme est connu en Chine sous le nom de *Houei houei-kiao*. Les musulmans sont venus de bonne heure en Chine, grâce aux marchands arabes et persans qui fréquentaient les ports; les Arabes connaissaient la Chine sous le nom de *Tchin*, *Maha-tchin;*

ils connaissaient Canton sous le nom de *Sin Kilân, Zaïtoun*, *Hang-Tcheou*, la Quinsay de Marco Polo ; ils désignaient l'empereur de la Chine sous le nom de *Faghfoûr*, altération du mot persan *Baghpoûr* « Fils de Dieu » qui est l'équivalent du « Fils du ciel » des Chinois ; leurs voyageurs ou leurs géographes, Maçoudi, Aboulfeda, Ibn Batoutah, etc., décrivent les villes qu'ils ont parcourues ; une rue de Ning-po porte encore le nom de rue des Persans ; les mosquées étaient nombreuses et importantes. L'introduction de l'islamisme fut plus lente ; répandu dans le Turkestan dès l'époque des *Soui* et des *Tang*, il a fini insensiblement, après la mort de Djenghis-Khan, par s'emparer de tout le domaine de Djagataï, prenant la place du bouddhisme ; au milieu du XVIIe siècle, c.-à-d. vers la fin de la dynastie chinoise des *Ming*, un certain Mohammed (Ma mo tô) descendant du Prophète à la vingt-sixième génération, devint le premier roi de Kachgar ; deux de ses descendants, Boronidou et K'odzidchan, eurent à lutter en 1755 contre l'empereur Kien-loung (guerre des deux Kodjas). Le petit-fils de Boronidou, Djihanguir, renouvela la lutte (1820-1828) ; le fils de ce dernier, Bourzouk, entreprit, avec l'aide de Yakoub, de nouveaux efforts en 1862. En dehors des musulmans nombreux répandus dans toute la Chine, leurs deux principaux centres sont les Tien-chan et le Yun-nan et ils ont été le lieu de rébellions, dont l'une a mis la Chine à deux doigts de sa perte.

5° *Rébellion du Yun-nan*. La rébellion commença au Yun-nan par une querelle entre mineurs, les uns musulmans, les autres Chinois. Vers 1855, des gisements de galène argentifère situés à cinq jours de marche de Ta-li-fou, étaient en pleine voie d'exploitation ; ils étaient fort riches ; musulmans et Chinois les exploitaient en commun. Cependant le Chinois, âpre au gain, chercha de bonne heure à écarter son compatriote musulman ; celui-ci, d'abord peu heureux dans ses efforts, les avait vus devenir prospères, tandis que le contraire avait lieu pour son concurrent qui, lui ayant demandé du travail, éprouva un refus. Des rixes eurent lieu, quelques hommes furent tués, les Chinois furent repoussés, un mandarin incapable ne réussit pas à calmer l'effervescence, eut peur, quitta son poste, et retourna à Yun-nan-fou, capitale de la province, où il rédigea un rapport foudroyant contre les mahométans. Les musulmans, craignant une nouvelle attaque, se fortifièrent ; les Chinois revinrent en effet en nombre, battirent leurs adversaires, les poursuivirent jusque dans les villages voisins où ils massacrèrent tous ceux qu'ils purent saisir. Cependant les mandarins apaisèrent les combattants, les travaux furent repris, les troubles cessèrent, mais pour recommencer bientôt. Un certain Houang-chung, vice-président du ministère de la guerre et ennemi

mortel des musulmans, organisa un massacre général qui eut lieu le 19 mai 1856. Mais cette Saint-Barthélemy n'eut qu'un médiocre succès. Les musulmans prévenus se défendirent ; leur grand-prêtre, Ma Teh-sing, vieillard de soixante-cinq ans, organisa la défense et aidé d'un jeune bachelier, Tou Wen-sieou, très considéré de ses coreligionnaires, qui se mit à la tête du mouvement, s'empara de Ta-li-fou, désormais la capitale et la forteresse des mahométans dans le Yun-nan. Né en 1793 de commerçants établis non loin de Ta-li, le grand-prêtre musulman Ma Teh-sing fut mis à l'école dès son enfance; après avoir obtenu une teinture suffisante de la littérature chinoise, il alla dans une mosquée suivre un cours de langue arabe. Plus tard (1839), il se joignit aux caravanes de marchands qui font le négoce entre le Yun-nan et la Birmanie, descendit jusqu'à Rangoun, où il s'embarqua à bord d'un voilier chargé de pèlerins qui se rendirent avec lui à la Mecque pour y célébrer les fêtes du Ramadan. Après avoir fait quelque séjour dans la ville sainte où il continua l'étude de la langue arabe, il parcourut toute l'Egypte et alla jusqu'à Constantinople ; il s'arrêta deux ans dans cette ville. Sa double qualité de Chinois et de prêtre musulman l'y avait fait bien accueillir ; mais ses ressources touchant à leur fin, il lui fallut retourner dans son pays. D'Alexandrie, où il s'arrêta peu de temps, il partit directement pour Singapour. Il demeura un an dans cette colonie, afin, dit M. Rocher, de s'assurer que les jours y sont égaux toute l'année, ainsi qu'un astronome de Constantinople le lui avait affirmé. Son retour eut lieu en 1846 par la rivière de Canton. L'intéressant voyage de sept années qu'il venait d'accomplir, les objets qu'il avait rapportés de l'étranger, les connaissances qu'il avait acquises, le renom de sainteté qui s'attache aux pèlerins de la Mecque, ne firent qu'accroître le prestige dont il jouissait avant son départ. Un certain Ma Hsien, dont le frère avait été tué dans une des premières échauffourées de mineurs, fut le chef militaire qui seconda Ma Teh-sing, son maître, dans cette guerre. Ma Hsien qui, par ses connaissances, ses talents, son énergie poussée jusqu'à la témérité, avait mérité l'estime de ses coreligionnaires, fut, par la force même des choses, appelé au commandement des troupes que la révolution naissante se proposait de lancer contre ses persécuteurs. Les vingt mille hommes qui suivirent sa fortune se mirent bientôt en marche, et, sans entrer dans le détail de leur campagne, non plus que dans celui des opérations des troupes réunies sous les ordres de Tou Wen-sieou, on peut dire qu'en 1860, les musulmans étaient vainqueurs sur tous les points. Ma Teh-sing et Ma-Hsien, qui auraient pu dicter aux troupes impériales les plus dures conditions, consen-

tirent à traiter sur des bases dérisoires. Le grade de général de brigade accordé à Ma-Hsien, dont le nom est changé en Ma Jou-lung, des grades correspondants dans l'armée impériale donnés aux chefs subalternes, de larges gratifications réservées aux soldats amenèrent entre les partis belligérants une entente que la rebellion des Taï-ping et autres luttes intestines firent approuver sans enquête par le gouvernement de Peking. La soumission des deux Ma (1860) fut une faute irréparable, car elle causa la ruine du parti musulman; les succès temporaires de Tou Wen-sieou montrèrent que si les sectateurs de Mahomet, au lieu de se diviser, étaient restés unis, rien ne leur eût été plus facile que de rétablir à leur profit dans le sud-ouest de la Chine les deux anciens royaumes de Ta-li et de l'Est. Les conséquences d'un établissement musulman dans cette partie de la Chine eussent été incalculables pour l'Inde et la Kachgarie, et la théorie avancée il y a quelques années, avant que les deux grands groupes musulmans dirigés par Tou Wen-sieou et Yakoub beg eussent été écrasés l'un après l'autre, théorie d'après laquelle la prochaine dynastie chinoise serait mahométane, pouvait être défendue avec quelque apparence de raison. La soumission des deux chefs n'amena en aucune façon celle de leur parti; ils entraînèrent leur armée à leur suite, mais ils ne purent obtenir que les troupes de Tou Wen-sieou imitassent leur exemple. Leur défection, en même temps qu'elle diminuait la force de leur parti, augmentait celle des Chinois : c'était prolonger la guerre avec des chances moindres de succès pour leurs frères dont ils avaient espéré servir les intérêts, et qu'ils allaient se trouver obligés de traiter en ennemis, Chinois eux-mêmes, Ma Jou-lung et Ma Teh-sing, auraient dû savoir, malgré leur loyauté et leur désintéressement personnels, que la Chine n'oublie rien, ne pardonne rien, et qu'assurer sa victoire, c'était en même temps préparer le massacre des musulmans dans le Yun-nan. Ma Jou-lung, dorénavant chargé par les impériaux de la pacification de la province, se trouva placé dans une position fort difficile. A la tête des troupes où l'avait mis la confiance des Chinois, il allait être obligé d'agir contre ses propres coreligionnaires. Tou Wen-sieou, de son côté, n'avait pas perdu son temps; ses campagnes furent désastreuses pour ses adversaires; son ancien allié le grand-prêtre, qui avait rempli temporairement les fonctions de vice-roi de la province, essaya, mais en vain, de le ramener à ses idées (1863). La guerre continua donc; Ma Jou-lung fut battu; des peuplades autochtones, les Miao-tseu et les Man-tseu, s'étant révoltées, ajoutèrent aux embarras des troupes impériales, et les musulmans victorieux se répandirent dans tout le Yun-nan. En 1868, Tou Wen-sieou, qui avait pris le titre de Sultan, marche sur la capitale de la pro-

vince, dont il fait le siège après s'être emparé des puits à sel, principale source du revenu du pays. Les deux Ma refusent de passer aux musulmans ; Ma Jou-lung même est blessé ; rien n'ébranle sa loyauté. Heureusement pour les Chinois, le siège traîne en longueur, des relations s'établissent entre assiégeants et assiégés, enfin, Tou Wen-sieou, découragé par de nombreuses défections dans son armée, se décide à lever le siège. Sa retraite est le signal des revers : le sultan Tou Wen-sieou, enfermé dans sa capitale Ta-li, se rend aux Chinois après s'être empoisonné le 15 janv. 1873. Le 19, les Chinois étouffent par un massacre épouvantable les dernières traces de la rébellion : ils peuvent désormais s'occuper du Kan-sou.

6° *Rébellion des Tien-chan.* Comme nous aurons l'occasion de revenir sur cette rébellion, nous n'en donnerons ici qu'un aperçu sommaire ; l'âme en fut Yakoub. Né près de Tachkend, Yakoub fit son apprentissage de la guerre contre les Russes en défendant contre eux un fort sur le Syr-Daria (1853). Mêlé depuis à toutes les dissensions qui agitèrent l'Asie centrale, profitant, en 1863, de l'état d'anarchie dans lequel se trouvait Kachgar, il aida Bourzouk khan à s'en emparer. Mais, lieutenant ambitieux d'un maître inactif, peu de temps après, Yakoub se mit à la place de son chef qu'il envoya en exil. Depuis lors, menacé d'un côté par les Russes, d'un autre par les Chinois, il chercha des appuis. Constantinople, impuissante à se défendre, ne pouvait naturellement que lui accorder des honneurs stériles : on lui permit de prendre le titre d'*émir El-Moumenin*, commandeur des Croyants ; son voisin, l'émir de Boukhara, le nomma *Attalik-Ghazi*, chef des champions de la Foi ; l'Angleterre, qui aurait vu avec plaisir s'affermir son pouvoir dans l'Asie centrale, n'accorda à Yakoub que des encouragements platoniques ; des montagnes infranchissables l'empêchaient d'être un allié vraiment utile dans le cas où les Indes seraient menacées. Sa meilleure défense était son armée exercée à l'européenne, et Yakoub-khan, abandonné à ses propres ressources, dut s'en servir d'abord pour consolider sa puissance dans son propre pays, ensuite pour essayer de lutter contre la Chine. Le Céleste-Empire, qui ne considère l'Annam et la Corée que comme des pays éloignés dont il ne demande qu'un vasselage nominal, réclamait comme sien le territoire du khan : il ne pardonnait pas à ce principicule d'avoir profité de ses embarras pour établir à ses dépens un nouvel Etat. La Chine, débarrassée de la rébellion du Yun-nan, par la prise de Ta-li, tourna tous ses efforts contre Yakoub. Tso Tsoung-tang, qui s'était distingué dans la campagne des Taï-ping, ancien vice-roi du Fou-kien, nommé vice-roi du Kan-sou et du Chen-si en 1867, fut fait généralissime des troupes chargées

d'opérer contre Kachgar. Yakoub mourut épuisé par la maladie au moment où les Chinois, qui venaient de conquérir la ville de Manas, dont la prise fut signalée par un massacre horrible, se dirigeaient vers lui. Avec Yakoub finit son œuvre : ses successeurs étaient incapables de lutter contre les Chinois, qui s'emparaient le 19 oct. 1877 d'Aksou, capitale de l'émir. Yarkand, le 21 déc., Kachgar, le 26 déc. 1877, et Khotan le 4 janv. 1878, tombaient entre leurs mains. La Kachgarie était reconquise. On verra ailleurs comment les difficultés qui surgirent entre la Russie et la Chine à la suite de cette reconquête furent aplanies par le traité signé à Saint-Pétersbourg le 12 fév. 1881. Suivant M. Dabry de Thiersant, on compte en Chine de 20 à 21,000,000 de musulmans, sur lesquels il faut compter 8,350,000 dans le Kan-sou, 6,500,000 dans le Chen-si, 3,500,000 à 4,000,000 dans le Yun-nan.

CHAPITRE V

Géographie politique.

§. 1. — GOUVERNEMENT.

L'autorité réside dans la personne de l'empereur qui est désigné par le titre de *Houang-ti;* plus ordinairement on l'appelle *Houang-chang*, ou *Chang;* fils du ciel (*Tien-tseu*) est une marque de respect. Dans le langage symbolique, l'empereur est le dragon, *loung*, le trône, *loung-wei;* l'impératrice est le phénix, *fong-houang*, et le mariage impérial est désigné allégoriquement comme celui du dragon et du phénix. Le souverain porte trois noms : 1° son nom personnel, son petit nom; 2° son nom de règne (*Nien-hao*); 3° son nom dynastique ou de temple, nom posthume (*Miao-hao*). Ainsi le célèbre prince que nous appelons Kang-hi, portait le petit nom de *Hiouan-ye* (étincelle bleue), prit en montant sur le trône le *Nien-hao* de *Kang-hi* et il reçut le nom posthume de *Cheng-tsou* (saint aïeul). Ces noms posthumes (*Miao-hao*) se retrouvent dans les différentes dynasties; on a des *Taï-tsou* (grand aïeul), *Taï-tsoung* (grand et honorable prince), *Chi-tsou*, *Cheng-tsou*, *Chi-tsoung*, *Kao-tsoung*, et on les distingue en faisant précéder leur nom de celui de la dynastie, ainsi Houng-wou, le fondateur de la dynastie des Ming, est désigné sous le nom de *Ming Tai-tsou*, ce qui le distingue de Gengis-Khan qui est *Youen Taï-tsou*, de Kai-pao qui est *Soung Taï-tsou*, etc. Le *Nien-hao*, nom de règne, est plutôt une période qu'un nom, car si les empereurs de la dynastie actuelle et de la dynastie précédente (Ming) n'ont eu qu'un *Nien-hao*, quelques-uns de leurs prédécesseurs en ont jusqu'à huit sous les Soung. Ainsi donc il serait plus exact, pour désigner un règne, de dire la « période » Kang-hi que l' « empereur » Kang-hi. La confusion est facile, car les historiens européens designent

volontiers les anciens empereurs par leur *Miao-hao* et les nouveaux par leur *Nien-hao*. Quant au « petit nom », il est plus qu'inconvenant de l'employer pour désigner un empereur. L'impératrice est désignée par le titre de *Houang-heou* et dans le style littéraire par celui de *Tchoung-kong;* quand il y deux impératrices de rang égal, l'une est appelée *Toung* (est)-*kong*, l'autre *Si* (ouest)-*kong;* de même qu'il y a un *Fils du ciel* (l'empereur), il y a une *Mère de l'empire*, *Kouo-Mou* (l'impératrice). Le pouvoir du souverain est despotique, mais un certain nombre de corps constitués se distribuent l'administration centrale : 1° le *Kioun-ki-tchou*, grand conseil ou conseil d'Etat, dont le nombre de membres n'est pas fixé ; il a été créé en 1730 ; c'est en réalité le conseil de l'empereur ; il se réunit tous les jours et n'emploie pas moins de soixante secrétaires (*Tchang-king* ou *Siao Kioun-Ki;* 2° le *Nei-ko*, chancellerie impériale ou grand secrétariat, qui a perdu beaucoup de son importance depuis la création du conseil précédent ; il y a quatre grands secrétaires *Ta Hio-che* ou *Tchong-tang*, dont deux Chinois et deux Mandchous ; généralement ils cumulent ce titre avec un emploi ; ainsi le vice-roi du Tche-li, Li Hong-tchang, est grand secrétaire, aussi est-il toujours appelé *Li Tchong-tang*, le grand secrétaire Li, et non *Li Tsong-tou*, gouverneur général Li, ou *Li Ta-jen*, son excellence Li ; 3° les *Liou-Pou*, six ministères : le *Li-Pou*, ministère de l'intérieur, divisé en quatre bureaux, s'occupe des fonctionnaires, etc. ; le *Hou-Pou*, ministère des finances, chargé des impôts, du cadastre, etc. ; le *Li-Pou*, ministère des rites ou des cérémonies, auquel il faut ajouter le *Yo-Pou*, bureau de la musique officielle, qui en est une dépendance; le *Ping-Pou*, ministère de la guerre, dirige l'armée et la marine ; le *Hing-Pou*, ministère de la justice ou mieux des châtiments et enfin le *Kong-Pou*, ministère des travaux publics. En dehors de ces six ministères, il faut noter le ministère des affaires étrangères, désigné sous le nom de *Tsong-li Yamen* ou mieux de *Tsong-li Ko Kouo Che Wou Yamen*. Ce ministère est d'origine récente ; il a été créé, après la guerre franco-anglaise, par décret impérial, le 19 janv. 1861 et ses premiers membres furent le prince de Kong, frère de l'empereur, Kouei-liang, grand secrétaire, et Wen-siang, vice-président du ministère de la guerre; le nombre des membres de ce ministère, par l'adjonction de ceux du grand Conseil, s'élève à onze depuis 1876, mais ce chiffre est variable.

La publication de la *Gazette de Peking* se rattache d'une manière intime au gouvernement ; ce journal, le plus ancien des périodiques en existence puisqu'il y est fait allusion dès la dynastie des Tang (VIIe-Xe siècle de notre ère), est appelé par les Chinois *King-Pao* (Nouvelles de la

Cour, de la Capitale). Voici comment se recueillent les renseignements destinés à composer ce bulletin officiel : un officier du *Nei-ko*, ou cabinet, se trouve tous les jours au palais pour recevoir les rapports, les édits, les décrets, l'ordre des nominations et des promotions, etc., etc., que le grand Conseil croit devoir publier. Il les apporte au *Nei-ko* dont le devoir, comme grand bureau impérial des archives ou chancellerie de l'État, est de les envoyer à destination. Toutefois, afin de ne pas perdre de temps, des personnes appartenant aux ministères et aux différents bureaux du gouvernement à Peking vont au *Nei-ko* pour prendre des copies non officielles de ces documents qui sont ainsi connus avant que la notification officielle en soit publiée ; et, parmi ces copistes, les reporters de la *Gazette* sont toujours des premiers. C'est ainsi que l'on se procure la substance de la *Gazette de Peking*. Les employés officiels (*ti-tang*) reçoivent en même temps du *Nei-ko* des dépêches contenant des copies authentiques des édits et des décrets qui doivent être expédiés dans les provinces. La vraie *Gazette* officielle est donc celle qui est publiée par ces derniers employés. Imaginez un cahier d'une douzaine de feuilles d'un papier gris sale, recouvert de deux autres feuilles d'un papier jaune plus épais, au coin gauche supérieur desquelles on lit comme titre les deux caractères *King-Pao*, le tout attaché à l'aide de deux morceaux de papier roulés en ficelle formant une brochure d'environ 18 centim. de long sur 8 de large, et vous aurez une idée exacte de l'apparence de la *Gazette*. Deux autres éditions sont publiées en dehors du gouvernement, mais avec sa permission ou tout au moins sa tolérance ; l'une manuscrite, *Sieh-pen*, paraît plusieurs jours avant la *ti-tang*, gazette. L'autre, longue et étroite, est connue sous le nom de *Tchang* (longue) *-pen ;* elle se vend également un peu plus tôt que l'édition officielle. On trouvera dans la *Gazette* les nominations des fonctionnaires, des notes biographiques, la chronique de la cour, des mémoires sur l'administration civile et militaire, les rapports des censeurs, l'annonce des prières publiques, l'exécution des criminels, des nouvelles des provinces, etc., etc. Celui qui possède le *King-Pao* et le *Ta tsing-Kiu-chin* (Annuaire de l'empire publié tous les trimestres) est parfaitement au courant du monde officiel dans toute l'étendue de l'Empire.

Chacun des six ministères, *Pou*, a deux présidents, *Chang-Chou*, l'un Mandchou, l'autre Chinois, et quatre vice-présidents, *Che-lang*, également des deux nationalités. A ces ministères il faut rattacher outre le *Tsong-li-Yamen*, le *Li-Fan-Youen* chargé des affaires de Mongolie qui jusqu'à notre époque servait d'intermédiaire avec la Russie. Un contrôle général sur les fonctionnaires, qui s'étend quelquefois même jusqu'à l'empereur, est exercé

par la cour des censeurs (*Tou-Tcha-Youen*). Les censeurs (*Yu-che*), au nombre de deux, l'un Chinois, l'autre Mand-chou, examinent les documents publics, les dossiers des affaires criminelles, etc. On se rappellera que le rapport au trône contre les Russes du fameux Tchang Tche-tong a fait la carrière de ce censeur qui est devenu gouverneur du Chan-si, gouverneur général des deux Kouang (1884) et des deux Hou (1889). Les Européens désignent d'une façon générale les fonctionnaires par *mandarin*, du portugais *mandar;* en réalité, ils sont appelés *kouan*. Il y a neuf rangs de fonctionnaires qui se distinguent par la boule ou bouton porté sur le chapeau officiel, la broderie de la poitrine et la boucle de la ceinture; la broderie des mandarins civils représente un oiseau, celle des militaires un quadrupède.

BOULE	BOUCLE	BRODERIE PECTORALE	
		civil	militaire
1 Pierre rouge transparente ou rubis.	Jade et rubis.	Grue.	Licorne.
2 Corail.	Or et rubis.	Faisan doré.	Lion.
3 Saphir.	Or ciselé.	Faisan.	Léopard.
4 Lapis lazuli.	Or ciselé avec bouton d'argent.	Oie sauvage.	Tigre.
5 Cristal.	Or uni et bouton d'argent.	Faisan argenté.	Ours.
6 Pierre de lune.	Nacre.	Héron.	Chat-tigre.
7 Or uni.	Argent.	Canard mandarin.	Ours tacheté.
8 Or ciselé.	Corne.	Caille.	Phoque.
9 Argent.	Corne de buffle.	Geai à longue queue.	Ours tacheté.

Les fonctionnaires jusqu'au grade de *Tao-taï* inclusivement sont appelés *Ta-jen*, ce qui correspond à Excellence; de *Tche-fou* à *Tche-hien*, *Ta Lao-ye*, très honoré; les autres *Lao-ye*, honoré; ces expressions signifient littéralement : grand homme, grand vieux père, vieux père. Ils portent souvent à leurs chapeaux soit des plumes de paon à un, deux ou trois yeux (*hoa-ling*), soit

de corbeau, la plume bleue (*lan-ling*), et s'ils sont militaires des queues de renard : ce sont des décorations. On appelle *Ya-men*, la résidence d'un mandarin ayant un sceau officiel, et *Kong-so* celle des mandarins d'un rang inférieur n'ayant pas de sceau. Les fonctionnaires sont recrutés par voie d'examens (V. EDUCATION et MANDARIN).

Noblesse. Outre huit familles princières dont la noblesse est héréditaire : princes (*Wang*) de Li Tsin, de Joui, de Yu, de Sou, de Tcheng, de Tchouang, de Chun et de Kê auxquels il faut ajouter le prince de I, il y a neuf rangs de noblesse héréditaire dont cinq principaux : *Kong*, *Heou*, *Pé*, *Tseu*, *Nan* que l'on traduit souvent par duc, marquis, comte, vicomte, baron. Ces degrés de noblesse donnés aujourd'hui pour services militaires sont tantôt à vie, tantôt héréditaires, hérédité qui parfois ne s'étend qu'à une ou deux générations; l'hérédité pour le duc (*Kong*) s'étend à vingt-six générations; la descendance de Confucius porte ce titre. Le célèbre vice-roi Tseng Kouo-fan, anobli à la suite de ses succès contre les rebelles Taï-ping, est le père du diplomate bien connu en Europe, le marquis (*heou*) Tseng qui a hérité du titre. Quelquefois la noblesse est ascendante, c.-à-d. que l'on anoblit un certain nombre des ancêtres directs du fonctionnaire qui mérite des honneurs : c'est une distinction dont a été récemment l'objet sir Robert Hart, l'inspecteur général des douanes.

§ 2. — DIVISIONS POLITIQUES.

L'empire chinois comprend la Chine proprement dite ou dix-huit provinces, la Mandchourie, la Mongolie, l'Ili et le Tibet. Nous ne nous occupons dans cet article que des dix-huit provinces (*Che-pa seng*), qui sont :

Provinces du Nord : 1, Tche-li, capitale Paou-ting ; 2, Chan-toung, cap. Tsi-nan ; 3, Chan-si, cap. Taï-youen ; 4, Ho-nan, cap. Kaï-foung. — Provinces de l'Est : 5, Kiang-sou, cap. Kiang-ning (Nan-king) ; 6, Ngan-houei, cap. Ngan-kin ; 7. Kiang-si, cap. Nan-tchang ; 8, Tche-kiang, cap. Hang-tcheou ; 9, Fou-kien, cap. Fou-tcheou. — Provinces du Centre : 10, Hou-pé, cap. Wou-tchang ; 11, Hou-nan, cap. Tchang-cha. — Provinces du Sud : 12, Kouang-toung, cap. Kouang-tcheou (Canton) ; 13, Kouang-si, cap. Kouei-lin ; 14, Yun-nan, cap. Yun-nan ; 15, Kouei-tcheou, cap. Kouei-yang. — Provinces de l'Ouest : 16, Chen-si, cap. Si-ngan ; 17, Kan-sou, cap. Lan-tcheou ; 18, Se-tchouan, cap. Tching-tou.

Depuis la guerre franco-chinoise on a donné une certaine indépendance à Taï-ouan-fou (Formose) administré maintenant par un Fou-taï qui peut correspondre soit avec le vice-roi du Fou-kien, soit directement avec Peking ; le

titulaire de ce poste est Li Ming-tchouan, originaire du Ngan-houei, qui fut dans le Fou-kien l'adversaire de l'amiral Courbet. Cette division en dix-huit provinces ne date que du règne de Kien-loung (XVIIIe siècle); auparavant il n'y avait que quinze provinces : le Hou-pé et le Hou-nan formaient le Hou-kouang; le Kiang-sou et le Ngan-houei, le Kiang-nan, le Kan-sou étant confondu avec le Chen-si. Outre leurs noms propres, les provinces et leurs capitales sont parfois désignées dans la littérature d'une façon spéciale, ainsi : le Tche-li sera *Pe-tche*, le Se-tchouan le *Si-tchouan*, le Ho-nan le *Tchoung-tcheou;* Paouting deviendra *Pao-yang*, Tsi-nan, *Liu-tseu*, Nan-tchang, *Kiang-tou*, etc. On trouvera la liste de ces noms littéraires dans le *Journ. Asiatique*, I, 1881, pp. 262-3. D'ailleurs les divisions territoriales de la Chine ont subi de grandes modifications suivant les dynasties : à l'époque de Yu le Grand et de la dynastie des Hia, la Chine était répartie en neuf tcheou : Ki, Tsing, Yen, Hsu, Yu, Young, Liang, Tching et Yang; le même nombre de divisions, 9, se retrouve avec quelques noms différents sous les Chang et les Tcheou ; puis nous arrivons à une époque de luttes où la Chine est divisée en principautés (781-519 av. J.-C.) sans compter le royaume de Tcheou : Lou, Wei, Tsai, Tsin, Tsaou, Tcheng, Wou, Yen, Tchen, Soung, Tse, Tsou, Tsin. Sous Chi Houang-ti (IIIe siècle av. J.-C.), la féodalité étant anéantie, 36 provinces sont créées; sous les Han (206 av. J.-C.-25 ap. J.-C.), 32 provinces (*tao*) plus tard (25-220 ap. J.-C.) réduites à 13 tcheou ; sous les Tang (618-907), 10 provinces ou *tao*; sous les Soung, 26 provinces ou *lou*; sous les Kin (tartares), 25 ; sous les Youen (mongols, XIIIe et XIVe siècles), 10 provinces, 12 gouvernements militaires; enfin, avec les Ming (1368), qui précèdent la dynastie actuelle, nous arrivons au chiffre de 15 provinces ; nous laissons de côté les subdivisions à l'époque des petites dynasties. La plus vaste de ces provinces est le Se-tchouan, 479,268 kil. q.; la plus petite est le Tche-kiang, 92,383 kil. q.

La capitale de la Chine est, depuis 1411, époque à laquelle le troisième empereur Ming, Yong-lo, y transféra de Nan-king le siège du gouvernement, la ville de Peking. *Peking* n'est qu'une désignation, et veut dire *Cour du Nord*, de même que *Nan-king* signifie *Cour du Sud*, *Tong-king* et *To-kio*, cour de l'Est, *Si-king*, *Cour de l'Ouest*. *King* marque une capitale, et le *Peking* des Kin par exemple avait été le *Tchoung-king* (cour du milieu) des Liao, c'était Ta-ting fou. En réalité la capitale Peking s'appelle *Chun-tien* et forme un des onze *fou* de la province du Tche-li qui porte souvent le nom de *Pe* (nord) *-Tche-li* parce qu'elle renferme l'administration directe, centrale dans le nord en opposition avec

Nan (sud) *-Tche-li* que portait le Kiang-nan lorsque la capitale de l'empire était Nan-king (Kiang-ning). Comme on le voit, les capitales ont souvent changé en Chine ; en voici la liste avec les noms modernes et la province entre parenthèses : sous les Tsin (349 av. J.-C.), Hien-Yang (Si-ngan, Chen-si) ; sous les Han (200 av. J.-C.), Tchang-ngan (Si-ngan) ; sous les Han orientaux (25 ap. J.-C.), Lo-Yang (Ho-nan, Ho-nan) ; à l'époque des Trois Royaumes (221 ap. J.-C.), Tching-tou (Tching-tou, Se-tchouan) ; sous les Wou (vers 221), Wou-tchang (Wou-tchang, Hou-pé) ; sous les Wou (vers 229), Kien-yeh (Nan-king, Kiang-sou) ; sous les Wei (vers 225), Pou-tcheou (Tchang-té, Ho-nan) ; sous les Tsin occidentaux (280), Lo-yang ; sous les Tsin orientaux (317), Kien-yeh ; sous les Soui (582), Si-ngan et (529), Tchang-ngan ; sous les Tang (618), Tchang-ngan et Lo-yang ; sous les Soung (960), Pien-liang (Kai-foung, Ho-nan) ; et (1129) Lin-ngan (Hang-tcheou, Tche-kiang) ; sous les Youen (1262), Yen-king, *Khân bâliq*, ville du Khan (Peking, Tche-li) ; sous les Ming (1368) Kiang-ning (Nan-king, Kiang-sou) et enfin 1411, Peking.

Gouvernement provincial. Le gouvernement des dix-huit provinces est confié à des *tsong-tou* (vice-roi, gouverneur général) et à des *fou-taï* (gouverneur). Les Tsong-tou sont désignés par le nom des provinces qu'ils administrent et ils sont au nombre de huit :

1° Le *Tsong-tou*, pour la province de Tche-li ; 2° le *Liang* (deux) *Kiang Tsong-tou* pour les prov. de Kiang-sou, Ngan-houei, Kiang-si ; 3° le *Min Tche Tsong-tou* pour les prov. de Fou-kien et Tche-kiang ; 4° le *Liang Hou Tsong-tou* pour les prov. de Hou-pé et Hou-nan ; 5° le *Liang Kouang Tsong-tou* pour les prov. de Kouang-toung et Kouang-si ; 6° le *Yun Kouei Tsong-tou* pour les prov. de Yun-nan et Kouei-tcheou ; 7° le *Chen Kan Tsong-tou* pour les prov. de Chen-si et Kan-sou ; 8° le *Tsong-tou* pour la prov. de Se-tchouan.

Sauf le Tche-li, le Kan-sou, et le Se-tchouan, les provinces de la Chine proprement dite ont un fou-tai (gouverneur) ; ces fonctionnaires sont donc au nombre de 15. Les fou-taï, à l'exception de ceux du Chan-toung, du Chan-si et du Ho-nan, qui sont à peu près indépendants, sont sous les ordres des tsong-tou. Ces derniers portent de droit le titre de président du bureau de la guerre, et les fou-taï, celui de vice-président. A ces deux hauts fonctionnaires, pour compléter le gouvernement provincial (*Tou fou Se Tao*), il faut ajouter les quatre mandarins (*Se Tao*) suivants qui forment un conseil d'administration provinciale ; 1° le receveur général des finances (*Pou-Tching Che-se*, *Fan-taï*) ; le Kiang-sou en ayant deux, il y a 19 fan-taï) ; 2° le juge provincial (*Ngan-tcha Che-*

se, *Nié-taï*, il y a 18 nié-taï); 3° le contrôleur de la gabelle (*Yen-Yün Che-se*, *Tou-tchouan*), et 4° le contrôleur des grains, ou du moins de l'impôt sur les grains (*Liang-tao*).

Au-dessous des fou-taï, viennent les *tao-taï* (*Fên Sün Tao*), intendants de circuit, au nombre de 92 : Tche-li, 7; Chan-toung, 6; Chan-si, 4; Ho-nan, 5; Kiang-sou et Ngan-houei, 9; Kiang-si, 4; Tche-kiang, 6; Fou-kien, 6; Hou-pé, 5; Hou-nan, 5; Kouang-toung, 6; Kouang-si, 3; Yun-nan, 5; Kouei-tcheou, 3; Chen-si, 5; Kan-sou, 8; Se-tchouan, 5. Les provinces (*seng*) étant divisées en *fou*, *ting*, *tcheou* et *hien*, chacune de ces divisions territoriales est administrée par un *tche-fou*, un *toung-tche* (165) un *tche-tcheou* (142) ou un *tche-hien* (1288) (du mot *tche*, savoir ; celui qui connaît) ; le *tche-fou* (au nombre de 182, il y en a 14 dans le Yun-nan, 7 dans le Chen-si) reçoit les rapports des autres officiers pour les faire parvenir au gouvernement provincial ou plutôt au tao-taï. Cependant les administrateurs de quelques *ting* et *tcheou* sont indépendants, c.-à-d. qu'ils ne dépendent pas d'un tche-fou, mais qu'ils relèvent directement d'un tao-taï ou du gouvernement provincial; on fait précéder leur titre des mots *Tche-li* qui marquent leur indépendance et ils sont par suite appelés *Tche-li Toung-tche* (ils sont au nombre de 16 : Tche-kiang, 2; Hou-nan, 3; Kouang-toung, 3; Yun-nan, 4; Kouei-tcheou, 3; Se-tchouan, 1), et *Tche-li Tche-tcheou* (68). Puis viennent, au-dessous du *Toung-tche :* le *Toung-pen* (151) ; du *Tche-tcheou :* le *Tcheou-toung* (38) et le *Tcheou-pen* (46); du *Tche-hien :* le *Hien-tchun*, etc. De même qu'il y a des *Tche-li Toung-tche* et des *Tche-li Tche-tcheou*, il y a des *Tche-li Toung-pen* (aujourd'hui il n'y en a qu'un, dans le Hou-nan), des *Tche-li Tcheou-toung* (25 ; il n'y en a pas dans le Chan-si, le Kiang-sou, le Kiang-si, le Tche-kiang, le Yun-nan et le Kouei-tcheou) et des *Tche-li Tcheou-pen* (37), officiers indépendants des *Toung-tche* et des *Tche-tcheou*. Ces fonctionnaires, jusqu'au tao-taï inclusivement, ont droit à l'appellation de *Ta-jen;* de tche-fou jusqu'au tche-hien on les adresse *Ta-Lao-yé*. Les gouverneurs de province jouissent d'une grande autorité; ils sont responsables de tout ce qui se passe dans leur juridiction qui s'étend pour les provinces maritimes aux îles environnantes (Haï-nan, au Kouang-toung; Tai-ouan, au Fou-kien; les Tcheou-chan au Tche-kiang, etc.) et à la défense du littoral, et pour les provinces frontières aux pays limitrophes (ainsi les affaires de l'Annam passent par l'intermédiaire du *Liang Kouang Tsong-tou* à Canton, celles de l'Asie centrale par le *Chen Kan Tsong-tou* à Lan-tcheou).

§ 3. — ARMÉE.

L'armée de la Chine mandchoue, qui comprend des Mandchous, des Chinois descendants de ceux qui ont aidé les conquérants actuels et des Mongols, est désignée sous le nom des huit bannières, Pa-ki, dont trois supérieures et cinq inférieures, qui se distinguent par leurs couleurs : jaune avec bordure, jaune, blanc, blanc avec bordure, rouge, rouge avec bordure, bleue, bleue avec bordure. Chacune de ces bannières est représentée par les trois nationalités *Kou-chan* désignées ci-dessus, ce qui fait en réalité vingt-quatre bannières ou huit *Ki* divisées en trois *Kou-chan*. Chaque *Kou-chan* a à sa tête un lieutenant général, *tou-tong*. On peut considérer les huit bannières comme l'armée de la capitale ; l'armée provinciale chinoise est désignée sous le nom de l'étendard vert *Lou-ying ;* il se divise en forces de terre : *Lou-lou*, et forces de mer : *Choui-che ;* les généraux en chef de provinces portent le titre de *ti-tou*, de *ti-taï*, puis viennent le général de brigade *tsong-ping*, le colonel *fou-tsiang*, le lieutenant-colonel *tsan-tsiang*, les commandants *yo-ki*, les capitaines en premier *tou-sse*, en second *cheou-pei*, les lieutenants *tsien-tsoung*, les sergents *pa-tsoung*, etc. L'armée régulière est d'ailleurs mal organisée, mal armée, et n'atteint pas pour un empire aussi considérable le chiffre de 500,000 soldats. En cas de besoin, on fait des engagements temporaires irréguliers, *Yong*, que les Européens appellent généralement les braves. Grâce aux arsenaux de Fou-tcheou et de Kao-tchang-miao et de la flotte du Nord, la défense des côtes, quoique impossible contre une force européenne, est un peu mieux assurée, particulièrement par la série alphabétique des canonnières construites en Angleterre ; malheureusement pour eux, les Chinois n'ont pas l'esprit de suite et ne savent pas retenir leurs serviteurs ; leur principal instructeur, le capitaine de vaisseau anglais, Lang, qui faisait fonction d'amiral, qui aurait pu être pour la Chine ce que Hobart-pacha a été pour la Turquie, vient de donner sa démission à Li Hong-tchang, à cause de la difficulté insurmontable qu'il rencontrait à l'endroit de la discipline dans son escadre (1890).

§ 4. — INSTRUCTION.

Les fonctions publiques étant mises au concours, il en résulte que l'instruction est tenue en Chine en grand honneur ; un livre *Siao hio*, Ecole des enfants, composé de petits paragraphes tirés des anciens classiques, sert à l'éducation ; il y a un *Niu-hio*, traité de l'éducation des femmes. Généralement, on met entre les mains des enfants le *San tseu-King*, livre de trois caractères, com-

posé au XIIIe siècle par *Wang Pe-heou ;* le *Pe Kia-sin*, le livre des cent familles, qui en contient en réalité 454 ; et le *Tsien tseu-wen*, livre des mille mots, de *Tcheou Hing-sse;* plus tard on y ajoute les *Se chou*, quatre livres classiques. Les jeunes gens, après un examen préliminaire devant un magistrat de leur district, s'ils obtiennent un certificat de mérite, deviennent candidats, et sont étudiants (*toung-cheng*). Le premier examen littéraire (*siu-tsai*), qui correspond au baccalauréat, se passe tous les deux ans dans les villes préfectorales ; le second degré (*Ku-jen*) s'obtient seulement dans la capitale de la province, enfin le troisième degré, docteur (*tsin-che*) s'obtient par un concours triennal à Peking. Les premiers de ces candidats portent les titres de *tchouang-youen*, *pang-yen*, *tan-hoa*, *tchouen-lou;* les trois premiers appartiennent à la première classe des tsin-che, le dernier est le premier de la seconde classe de ces mêmes tsin-che, dont il y a trois classes. Les plus heureux des concurrents sont admis à l'académie *Han-lin* (*Han-lin youen*).

Avec une légère connaissance théorique de l'art militaire et de la musique, le bagage scientifique d'un lettré, à quelque degré qu'il appartienne, se compose donc essentiellement des livres classiques (King), mais ces King, il les a étudiés, retournés, commentés de telle sorte que son esprit, plié à cette gymnastique intellectuelle spéciale, acquiert, sinon beaucoup d'ampleur, du moins beaucoup de finesse et de subtilité. C'est grâce à cette subtilité qu'il apporte dans l'exercice de ses fonctions publiques, que le mandarin chinois retors fait surgir tout à coup des difficultés inattendues. Comme on le voit, c'est la mémoire, moins que l'intelligence et le raisonnement, qui est mise en jeu dans l'éducation chinoise. Dans la classe moyenne, les enfants ne passent guère que deux ou trois années à l'école, et c'est dans la pratique même des affaires, dans la maison paternelle ou amie qu'ils complètent leurs connaissances, qui se bornent, en général, à savoir lire, écrire et compter ; les opérations d'arithmétique sont d'ailleurs singulièrement facilitées par l'usage du *souan-pan* ou abacus. L'ignorance des sciences exactes, des langues étrangères, de l'histoire et de la géographie non seulement des pays lointains, mais encore des nations voisines, contribue, malgré l'opinion généralement accréditée, à faire du Chinois des classes supérieures et moyennes, un homme singulièrement ignorant, auprès duquel le dernier de nos bacheliers est une véritable encyclopédie. Depuis quelques années, le contact avec les Européens oblige les Chinois à donner plus d'attention à l'étude des sciences et des langues, de là la création du collège de Peking, Tung-wen-Kouan, de l'école de Fou-Tcheou et l'envoi de missions d'instruction en Europe.

CHAPITRE VI

Géographie économique.

§ 1. — INDUSTRIE.

Nous avons indiqué au § *Géologie* et dans d'autres parties de cet article l'emploi du charbon, l'exploitation des minerais, la fabrication de l'encre de Chine, l'imprimerie, les armes de guerre, les beaux-arts, etc., nous croyons donc devoir renvoyer du présent article déjà fort long, à des mots spéciaux comme Coton, Opium, Ramie, Riz, Soies et Soieries.

§ 2. — VOIES DE COMMUNICATION.

Dans un pays avec des fleuves en nombre d'une importance considérable, les cours d'eau sont des voies de communication indiquées par la nature que la main de l'homme a complétées par des canaux, c'est dire que le Kiang, le Han, le Yun-ho, etc., servent au trafic de province à province, jusqu'à la mer. Dans certaines provinces comme le Kouang-toung, le système fluvial est tellement important qu'il sert presque exclusivement au transport des marchandises. On voit courir sur ces fleuves les rapides bateaux des postes, et les nombreuses jonques des voyageurs et des négociants. L'influence des étrangers s'est fait sentir par la création de Compagnies de navires à vapeur qui remontent les rivières de Canton, de Fou-tcheou, de Ning-po, de Chang-haï, de Tien-tsin (Pei-ho), de Niou-tchouang; la plus grande pénétration des vapeurs dans l'intérieur est par le Kiang, qu'ils n'ont pu remonter, pendant longtemps, que jusqu'à Han-keou; leur but est maintenant I-tchang et Tchoung-King. Sans supprimer les routes de terre, ces routes de cours d'eau leur enlèvent beaucoup d'importance; la principale est peut-être celle qui, partant de

Peking, va dans le Se-tchouan en passant par le Chan-si et le Chen-si ; il faut reconnaître que ces routes sont aujourd'hui généralement mal entretenues et parfois trop étroites ; quand elles ne sont pas pavées, la pluie ou la

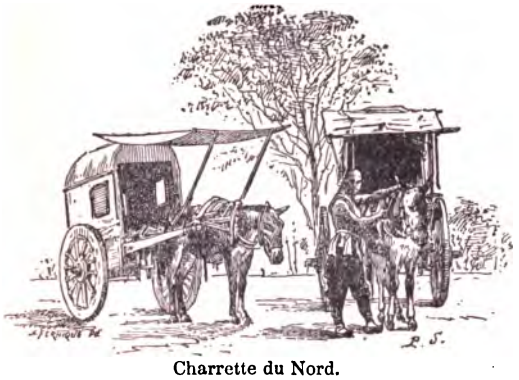

Charrette du Nord.

poussière, suivant la saison, en rendent l'usage extrêmement difficile ; quand elles sont pavées, les larges dalles disjointes n'ajoutent en aucune façon au confort du malheureux voyageur, affreusement cahoté. Ceux qui ont pratiqué la route dallée de Toung-tcheou à Peking, et ce n'est pas

Route de la Grande-Muraille.

la plus mauvaise, en savent quelque chose. On voyage sur ces routes, soit à cheval, soit en chaise à porteurs, soit en charrette ; nous donnons ici un spécimen des charrettes employées dans le Nord ; elles ne sont pas suspendues, et vous secouent de la plus abominable façon. Dans le Nord, les chaises sont soutenues par un plus ou moins grand nombre de porteurs, suivant l'importance du

personnage; dans le Centre, et surtout dans le Sud, elles sont très universellement employées ; mais dans le Nord, elles ont un caractère beaucoup plus officiel, et par suite, leur usage est restreint à certaines classes. En Mongolie, et particulièrement sur la route de la Grande Muraille, les voyageurs, spécialement les dames, se servent de chaises, soutenues en avant et en arrière par un mulet. L'âne est encore, dans le Nord, fort utilisé pour les transports. Le cheval chinois s'est singulièrement amélioré depuis une trentaine d'années, grâce aux achats faits après l'expédition de bons chevaux de Sikhs, avec lesquels on a fait d'excellents croisements avec les ponies de Mongolie. Pour les courtes distances, le Chinois emploie volontiers une brouette à une roue, de chaque côté de laquelle un individu peut s'asseoir; parfois, un individu est remplacé par un paquet ou un animal ; il m'est arrivé plus d'une fois de voir, allant au marché, un Chinois avec un cochon attaché auprès de lui. C'est un moyen de voyager très pratique dans les sentiers étroits, qui sont si nombreux dans les provinces centrales de la Chine. Dans le N., la force de propulsion du brouetteur est augmentée par l'addition de voiles adaptées à la brouette. Le petit chariot, bien connu depuis l'Exposition sous le nom de *pousse-pousse*, a été importé en Chine du Japon sous le nom de *Jinricksha* il y a quelque dix-huit ans, mais il n'est en usage que dans les concessions étrangères, le mauvais état des routes ne permettrait pas à ce genre de véhicule de circuler au loin. Les Chinois se sont montrés rebelles à l'introduction de chemins de fer dans leur pays ; un premier essai a été fait, il y a une quinzaine d'années, entre Chang-haï et Wou-song, distance d'environ quatre lieues, mais les Chinois ont racheté la ligne et l'ont transportée à Formose ; leurs efforts dans le Tche-li sont absolument locaux, mais les projets russes de chemins de fer transsibériens les ont inquiétés, et un décret impérial vient d'ordonner la construction du premier tronçon d'une ligne de Peking à Moukden en Mandchourie, par Chan-haï-Kouan (Grande Muraille). La Chine est maintenant rattachée à l'Europe par un câble électrique, dont la construction, qui remonte à dix-neuf ans, est due à une compagnie danoise, et par le câble russe, qui va de Vladivostock au Japon, et du Japon à Chang-haï ; il y a vingt ans, le câble S. s'arrêtait à Singapour, et de là, les dépêches étaient transportées par bateaux à vapeur en Chine ; au N., un Anglais, nommé Grant, avait établi à travers la Mongolie un service de courriers qui portaient les dépêches, venues par la voie de Russie, de Kiachta à Peking. Le moyen de transmettre télégraphiquement les caractères chinois a été mis en pratique par un ancien capitaine du port de Chang-haï, S. A. Viguier.

§ 3. — COMMERCE.

La valeur des importations des marchandises étrangères en Chine, en 1888, formait un total de Haikouan taëls de 124,782,893 (en comptant le Hk. tl à 5 fr. 93 c.), qu'on peut répartir ainsi : l'opium, Hk. tls : 32,330,506 ; marchandises de coton, 44,437,525 ; marchandises de laine, 5,097,605 ; autres marchandises en pièces, 121,866 ; les métaux, en particulier le fer, l'étain et le plomb, 6,887,123 ; divers, 35,908,268 (parmi lesquels je note le charbon, 1,657,164 ; le pétrole, 2,219,332 ; le riz, 9,633,829 ; le poisson, 2,637,132). La valeur des exportations indigènes à l'étranger en 1888 s'élevait à Hk. tls : 92,401,067. Parmi les principaux produits, les soies brutes en cocons, pungée, etc. Hk. tls : 32,180,298 ; les thés noirs, 23,739,972 ; les thés verts, 4,087,222 ; le thé en poudre, 12,640 ; le thé en briques, 2,453,417 ; le coton brut, 2,228,284 ; la porcelaine, 761,128 ; effets d'habillement, 2,106,970 ; feux d'artifice, 1,213,057 ; le papier, 1,650,298 ; la paille tressée, 1,989,842 ; le sucre, 2,489,989 ; le tabac, 737,860 ; la laine, 653,995 ; on remarquera que les thés de diverses sortes, représentés par Hk. tls 30,293,251, et la soie par 32,180,298, donnent comme valeur les deux tiers de l'exportation totale.

REVENU ANNUEL DE CHAQUE PORT POUR 1888

	Hk. Tls	m. c. c.
Niou-tchouang	374.817	9.8.8
Tien-tsin	591.494	9.6.6
Tche-fou	317.436	2.6.4
I-tchang	189.937	5.7.9
Han-keou	2.103.434	9.5.4
Kiou-kiang	1.088.917	0.2.2
Wou-hou	521.248	9.1.7
Tchen-kiang	656.531	9.7.1
Chang-haï	6.169.783	8.2.9
Ning-po	1.182.230	8.2.2
Wen-tcheou	37.185	0.0.5
Fou-tcheou	2.262.486	2.1.1
Tam-soui	598.383	6.8.6
Ta-kao	404.205	9.5.4
Amoy	1.210.222	6.9.4
Chanteou (Swatow)	1.427.822	0.5.2
Canton	2.508.291	8.3.3
Kao-loun (Kowlon)	635.926	1.3.3
Lappa	408.942	2.5.8
Kioung-tcheou	189.337	9.2.7
Pakhoi	289.794	2.4.1

VALEUR ANNUELLE DU COMMERCE DE LA CHINE, 1876 à 1888

ANNÉES	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	TOTAL
	Haikouan Taëls à 5 fr. 93	Hk. Tls.	Hk. Tls.
1876	70.269.574	80.850.512	151.120.086
1877	73.233.896	67.445.022	140.678.918
1878	70.804.027	67.172.179	137.976.206
1879	82.227.424	72.281.262	154.508.686
1880	79.293.452	77.883.587	157.177.039
1881	91.910.877	71.452.974	163.363.851
1882	77.715.228	67.336.846	145.052.074
1883	73.567.702	70.197.693	143.765.395
1884	72.760.758	67.147.680	139.908.438
1885	88.200.018	65.005.711	153.205.729
1886	87.479.323	77.206.568	164.685.891
1887	102.263.669	85.860.208	188.123.877
1888	124.782.893	92.401.067	217.183.960

Ce dernier chiffre de Hk. Tls 217.183.960, plus les réexportations Hk. tls. 2,043. 750, est ainsi réparti entre les différentes nationalités :

	Hk. Tls.
Grande-Bretagne	47.093.616
Hongkong	103.392.264
Indes	7.664.722
Singapour et le Détroit	3.392.869
Australie, Nouvelle-Zélande, etc.	3.292.683
Afrique méridionale, avec Maurice	269.221
Amérique britannique	1.411.760
Etats-Unis d'Amérique	12.108.275
Amérique méridionale	243
Europe, moins la Russie	15.898.535
Russie : Odessa par mer	2.218.841
Russie et Sibérie, viâ Kiachta	4.699.421
Mandchourie russe	883.303
Corée	316.878
Japon	9.336.970
Macao	5.114.184
Iles Philippines	382.651
Cochinchine, Tonkin	441.352
Siam	411.661
Java et Sumatra	480.877
Turquie d'Asie, Perse, Egypte, Algérie, Aden	417.378
Iles Sandwich	6
	219.227.710

Douanes (*Imperial Maritime Customs*). Les douanes sont administrées par un inspecteur général résidant à Peking qui est, depuis nov. 1863, sir Robert Hart, remplaçant M. Horatio N. Lay à la suite de l'affaire de la flottille Sherard-Osborne. Sir Robert a placé son service sur un pied qui devrait en faire l'objet de l'étude des institutions similaires dans les pays étrangers. Les douanes comprennent (1er juil. 1889) un chiffre total de 3,772 employés, dont 713 étrangers et 3,059 indigènes ainsi répartis dans trois départements : 1° *Revenue De-*

partment, 2,707 Chinois et 628 étrangers, dont 218 pour l'administration intérieure (*In-door Staff*), 348 pour le service extérieur (*Out-door Staff*), 62 pour le littoral; 2° *Marine Department*, 352 Chinois et 77 étrangers, dont 5 pour le bureau de l'ingénieur en chef et son suppléant (*Engineers'Staff*), 14 pour le service des ports et 58 pour celui des phares; 3° *Educational Department*, 8 étrangers pour les deux collèges de Peking et de Canton. Au-dessous de l'inspecteur général (désigné d'une façon populaire sous le nom de I. G.), viennent les *commissaires* (au 1er juil. 1889, ils étaient 33, dont 21 sujets britanniques, 5 Américains, 3 Allemands, 3 Français et 1 Hongrois), les *deputy commissioners* (12), les *chief assistants* (3), les *assistants* de 1re (24), 2e (18), 3e (36), 4e classe (52), les *clerks* (21) et les employés divers (18), en tout 218 fonctionnaires; on compte 21 médecins ou chirurgiens. Le service de la côte comprend les six commandants tous Anglais, sauf le plus ancien qui est Danois, des vapeurs *Ping-Ching, Fei-Hoo, Ling-Fêng, Chuen-Tiao, Kai-Pan* et *Li-Kin*. Les deux collèges (*Tûng Wên-kwan*) ont un enseignement ainsi composé (nous mettons entre parenthèses la nationalité des professeurs : président, Dr W.-A.-P. Martin (Américain). Peking : *droit international* (Américain); *chimie* (Français); *physique* (Anglais); *astronomie* (Anglais); *français* (Français); *russe et allemand* (Russe); *anglais* (Anglais); *russe* (Russe) et *allemand* (Allemand). Canton : *anglais* (2 professeurs anglais).

Les douanes impriment à leur département spécial de Chang-haï quatre séries de publications : 1° *Statistical Series;* 2° *Special Series;* 3° *Miscellaneous Series;* 4° *Service Series*. Ces documents numérotés sont dressés et classés avec le plus grand soin. La deuxième série, spéciale, renferme des mémoires étendus sur la médecine (depuis 1871), sur la soie (1881), l'opium (1864 et 1881), la musique chinoise (1884). Les mélanges, 3e série, fournissent des catalogues des expositions de Vienne (1873), de Philadelphie (1876), de Paris (1878), de Berlin (1880, pisciculture), des listes des phares, etc.

Ces douanes ont des agents dans tous les endroits, ports maritimes et fluviaux, ouverts au commerce étranger ; nous en donnons la liste dans le tableau de la page suivante.

Leur service est assuré, outre les six vapeurs désignés plus haut, dont l'un est à Chang-haï, un autre à Amoy, et les quatre derniers à Kaoloun, par trois croiseurs, cinq barques et un ponton d'entraînement. Les douanes dont l'inspectorat général est, comme nous l'avons dit, à Peking, possèdent à Chang-haï un bureau de statistique avec une imprimerie et sont représentées en Europe à Londres par un secrétariat dont le chef a rang de commissaire.

PORTS OUVERTS EN CHINE AU COMMERCE ÉTRANGER

	NOMS en anglais (usités dans les douanes).	NOMS en français.	PROVINCES	DATE DE L'OUVERTURE	ANNÉES de l'ouverture du bureau des douanes maritimes
			I. — SUR LA CÔTE		
1	Niou-tchouang.	Newchwang.	Ching-king (Mandchourie).	Traité anglais de Tien-tsin, 1858.	Mai 1864.
2	Tien-tsin.	Tien-tsin.	Tche-li.	Conventions anglaise et française de Peking, 1860.	Mai 1861.
3	Tche-fou.	Chefoo.	Chan-toung.	Traités anglais et français de Tien-tsin, 1858.	Mars 1862.
4	Chang-haï.	Shang-haï.	Kiang-sou.	Traité de Nanking, 1842.	1854.
5	Ning-po.	Ning-po.	Tche-Kiang.	—	Mai 1861.
6	Wen-tcheou.	Wen-chow.	—	Convention de Tche-fou, 1876.	Avril 1877.
7	Fou-tcheou.	Foo-chow.	Fou-Kien.	Traité de Nanking, 1842.	Juillet 1861.
8	Amoy.	Amoy.	—	—	Avril. 1862.
9	Chan-teou.	Swatow.	Kouang-toung.	Traités anglais, français et américain de Tien-tsin, 1858.	Janvier 1860.
10	Canton.	Canton.	—	Traité de Nanking, 1842.	Octobre 1859.
11	Kao-loun.	Kowloon.	—	—	
12	Lappa.	Lappa.	—	—	
13	Pakhoi.	Pakhoi (1).	—	Convention de Tche-fou, 1876.	Avril 1877.

			II. — Sur le Yang-tse Kiang		
14	Tchen-kiang.	Chinkiang.	Kiang-sou.	Traité anglais, 1858.	Avril 1861.
15	Wou-hou (2).	Wuhu.	Ngan-houei.	Convention de Tche-fou, 1876.	Avril 1877.
16	Kiou-kiang.	Kiukiang.	Kiang-si.	Règlements provisoires de 1861.	Janvier 1862.
17	Han-keou.	Wankow.	Hou-pé.	—	—
18	I-tchang.	Ichang.	—	Convention de Tche-fou, 1876.	Avril 1877.
			III. — Dans l'Ile Formose		
19	Tai-ouan.	Taiwan. } Sur la côte ouest au sud.	Formose.	Traités français, anglais et américain de Tien-tsin, 1858.	Septembre 1863.
20	Ta-kao.	Takow. }		Règlements provisoires des douanes, 1863.	Mars 1864.
21	Tam-soui.	Tamsui. } Au nord.	Fou-kien.	Traité français de Tien-tsin, 1858.	Septembre 1863.
22	Ki-loung.	Kelung. }		Règlements provisoires des douanes, 1863.	—
			IV. — Dans l'Ile Hai-nan		
23	Kioung-tcheou.	Kiungchow.	Kouang-toung.	Traité anglais et français de Tien-tsin, 1858.	Avril 1876.
			V. — Chine méridionale		
24	Long-tcheou.	Lungchow.	Kouang-si.	A la suite du traité avec la France après la guerre du Tonkin.	1888.
25	Mon-tseu.	Mengtsü.	Yun-nan.		

(1) La prononciation est cantonnaise; en mandarin lire *Pe-haï*.
(2) Nanking, qui devait être ouvert au commerce étranger en vertu du traité de Tien-tsin de 1858, ne l'a pas été d'une manière effective.

Outre ces douanes dont l'origine remonte à 1854, époque embarrassée à laquelle les autorités chinoises confièrent, à Chang-haï, aux consuls de France, d'Angleterre et des Etats-Unis, le soin de recouvrer les droits, il y a dans le pays un grand nombre de barrières et de douanes locales dont les vexations ont été l'objet d'innombrables protestations de la part des étrangers.

§ 4. — MONNAIES, POIDS, MESURES.

La monnaie chinoise est une monnaie fictive représentée par le *tael* ou *liang* = 10 maces; 1 *mace* = 10 candareens; 1 *candareen* = 10 tsien; le *tsien*, que les Français nomment *sapèques*, d'après *sapek*, monnaie trouvée au Tonkin, et les Anglais *cash*, de *caixa*, monnaie d'étain trouvée à Malacca par les Portugais (1511) est la seule monnaie réelle. Quelques auteurs lui donnent une antiquité reculée, le XIe siècle av. J.-C. sous les Tcheou, mais il est plus probable que le tsien ne remonte qu'aux Han; c'est une pièce ronde, percée au milieu d'un trou carré; il porte le nien-hao du souverain et les caractères t'oung-pao, monnaie courante; théoriquement, 1000 tsien font 1 taël, mais en pratique, le taux du change varie, et l'on donne jusqu'à 1800 sapèques pour un taël. Le taël est représenté par un poids d'argent en forme de soulier et ces lingots, qui sont de poids variable, sont désignés sous le nom de *sycee*. Les douanes se servent d'un taël de valeur plus élevée, appelé Haïkouan taël, qui valait en 1889, en moyenne, 5 fr. 93. On importe en Chine une grande quantité de piastres; jadis on faisait usage de la vieille piastre espagnole (Carolus) qui fait encore prime et qui a été remplacée par la piastre mexicaine à l'aigle; en 1889, le Haikouan taël valait en moyenne 1 piastre mexicaine 54. Les

Monnaie de Hien-foung.

Américains (trade dollar), les Japonais à Yokohama ont créé de nouveaux types qui n'ont pas réussi à remplacer la piastre mexicaine. Celle-ci présente souvent des cas d'infériorité, causée soit par une mauvaise frappe, soit par

une qualité d'alliage inférieur, etc., et c'est à des espèces d'experts désignés sous le nom de *shroffs* qu'il appartient de signaler les pièces de moindre valeur. Ajoutons encore que les Chinois, depuis fort longtemps, font usage du papier-monnaie et de la lettre de change. Les mesures de poids sont le *kin* (catty) = 16 liang ou taëls; le taël vaut 0kg037783, et le catty 0kg60453; le *tan* (picul) = 100 catties = 60kg453; le *chi* = 120 catties. Les mesures de longueur sont le *tchang*, = 10 *tche* (pied); le pied = 10 *tsoung* (pouce); le tsoung vaut 10 *fen*; deux capacités sont le *che* = 10 *tou*; le tou = 10 *cheng* (pinte) et 1 cheng = 10 *ho*; les mesures agraires sont le *king* = 100 *mao;* 1 mao = 4 *kio*, le king vaut 16,7 acres. H. C.

Numismatique. Un travail complet sur les monnaies chinoises exigerait de longs développements. La numismatique joue un rôle important dans l'histoire de la Chine et l'étude de cette science a toujours été en honneur chez les lettrés, car il nous est resté de nombreux ouvrages dont quelques-uns remontent jusqu'au XIe siècle. Nous nous contenterons de donner ici quelques aperçus sommaires. D'après Matouan-lin et les auteurs qu'il a compilés, la plus ancienne monnaie chinoise remonterait à l'empereur Yao, c.-à-d. au milieu du XXXe siècle avant notre ère; elle consistait d'abord en pièces de soie *pou* dont elle a eu longtemps la forme (dite *tessère*), puis en couteau de métal *tao*, puis enfin elle a pris la forme ronde avec trou carré au milieu qu'elle a toujours conservée jusqu'à nos jours. Le mot *tsien* qui signifie primitivement « cuivre » est devenu le terme générique pour désigner la monnaie; le mot européen correspondant, usité dans l'extrême Orient, est *cash*. Les tsien sont enfilés par mille sur un cordon divisé en dix parties de cent tsien chaque. On donne à ce groupe de mille ou *ligature* le nom de *min* ou *kouan*.

Les monnaies ont d'abord été plates et unies, les rebords datent du règne de Wou-ti. Elles étaient coulées dans des moules et non frappées. Pendant longtemps elles ne portaient que deux caractères exprimant la valeur comme *pan liang* (1/2 once), ou *tchu* (5 tchu), *pao ho* (échange de valeur, etc). La plus ancienne monnaie ronde est attribuée à l'empereur Wou-wang, le fondateur de la dynastie des Tcheou, elle était anépigraphe; la légende avec deux caractères ne fut introduite que plus tard sous l'empereur King-wang de la même dynastie. A partir de Wang-mang les monnaies portent quatre caractères toujours d'un seul côté et indiquent la valeur sans aucune donnée chronologique ou géographique; mais trois siècles plus tard, sous la dynastie des Tsin, l'empereur Hiao-wou-ti introduit l'usage du *nien-hao* ou de la mention des années de règne. La première monnaie datée du nien-hao *Ta-Youan* remonte

à 376 de J.-C. Cette pièce très rare porte, en caractères archaïques dits *tchouan*, la légende *Ta-youan-ho-tsiouen*; le second nien-hao connu est celui de l'an 454. Jusqu'au xe siècle, les monnaies ne sont pas toujours régulièrement datées, mais depuis Taï-tsou, le fondateur de la dynastie des Soung, toutes les monnaies portent, avec la formule *Toung-pao* « monnaie courante », le nien-hao de l'empereur régnant et elles peuvent ainsi être classées chronologiquement.

Les anciennes légendes monétaires sont écrites en caractères tchouan; sous la dynastie des Youan, elles sont en caractères syllabiques de l'écriture mongole dite *Passe-pa*. Depuis l'avènement de la dynastie actuellement régnante en Chine, qui est la famille mandchoue des *Ta-tsing*, les monnaies ont des légendes en chinois et en mandchou : la légende chinoise se compose à l'avers des quatre signes *toung-pao* avec le *nien-hao*, et, au revers, du nom de l'atelier monétaire en chinois avec la transcription en caractères mandchous. Une monnaie de l'empereur Kang-Hi (1662-1723) porte par exemple sur l'A/. *Kang-hitoung-pao* et sur le R/. en chinois et en mandchou *Toung*, nom de l'atelier monétaire de Canton. Quelques monnaies du siècle dernier sont trilingues: chinois mandchou et turc (émises à Kachgar ou à Yarkand); d'autres ont des légendes en chinois et en tibétain. Il existe encore un grand nombre de monnaies frappées à différentes époques par des rebelles, des médailles historiques ou religieuses qui ont des légendes intéressantes et curieuses.

Nous dirons quelques mots du papier-monnaie : la première tentative remonte à Hien-tsoung, viie siècle, mais ce fut seulement sous la dynastie des Soung au xe siècle que ce système monétaire reçut son complet développement. On donna successivement au billet de banque les noms de : *fei-tsien* (monnaie volante), *pien-tsien* (monnaie de commodité), *tsien-yin* (m. de crédit), *tsing-ti* (contre-partie de valeur), etc. L'expression moderne est *kiao-tse* (billet de change). E. Drouin.

CHAPITRE VII

Histoire.

§ 1. — HISTOIRE INTÉRIEURE.

La question de l'origine des Chinois est discutée depuis longtemps, au triple point de vue de l'histoire, de la philosophie et de la philologie. Nous rappellerons le travail si remarquable du P. de Prémare sur les temps antérieurs au Chou-King que de Guignes imprima dans son édition de ce livre classique (1770). Les études de philologie comparée ont fait naître des ouvrages très attaqués, très attaquables, mais fort intéressants ; l'un, du Dr Edkins, *China's Place in Philology*, a pour but de « montrer que les langues d'Europe et d'Asie peuvent être ramenées à une seule origine en Arménie ou en Mésopotamie » ; l'autre est du Dr Schlegel et son titre indique son objet : « *Sinico-Aryaca*, ou recherches sur les racines primitives dans les langues chinoises et aryennes ». Dans une autre branche de recherches, le Dr Schlegel a essayé de prouver que l'astronomie primitive est originaire de la Chine, et que les noms des constellations sur la sphère chinoise indiquent une antiquité d'environ dix-sept mille ans avant l'ère chrétienne. Rapprocher les Chinois des Egyptiens a été, depuis le milieu du dernier siècle, l'une des théories qui ont le plus séduit ceux qui se sont occupés du Céleste Empire.

Sans remonter au P. Kircher, Mairan paraît être des premiers à avoir eu l'idée que les Chinois pourraient bien être une colonie égyptienne, hypothèse combattue immédiatement par le P. Parennin dans sa lettre du 18 sept. 1735. De Guignes surtout étudia la question, et il a donné dans le recueil de l'Académie des inscriptions un mémoire dont le texte explique parfaitement le but : *Mémoire dans lequel, après avoir examiné l'origine des lettres phéniciennes, hébraïques, etc., on essaye d'établir que le*

caractère épistolique, hiéroglyphique et symbolique des Egyptiens se retrouve dans les caractères des Chinois, et que la nation chinoise est une colonie égyptienne. De Guignes trouva un adversaire en Le Roux Deshauterayes qui fit une réponse sous le titre de *Doutes sur la dissertation de M. de Guignes*, à laquelle ce dernier riposta. Vers la même époque (1761), un membre de la Société royale de Londres, Needham, étant à Turin, crut trouver une ressemblance entre certains caractères marqués sur la figure et la poitrine d'un ancien buste d'Isis et les caractères chinois; il ne lui en fallut pas davantage pour publier un mémoire qui, adressé aux missionnaires de Chine, reçut une réponse sous forme d'une *Lettre de Pékin sur le génie de la langue chinoise, et la nature de leur écriture symbolique, comparée avec celle des anciens Egyptiens*, qui est du P. Cibot, et non pas du P. Amiot, comme on l'a dit parfois à la légère. De nos jours, M. Pauthier a repris le problème dans son mémoire sur l'origine et la formation similaire des écritures figuratives égyptienne et chinoise ; enfin, la découverte de bouteilles en porcelaine dans des tombeaux égyptiens a donné lieu à plusieurs dissertations, notamment de M. Medhurst Jun., et de M. Harry Parkes dans les *Transactions de la Société asiatique de Hong-Kong*, desquelles il résulterait que ces objets relativement peu anciens, tout en indiquant des relations entre la Chine et l'Egypte, ne fournissent aucun argument aux partisans d'une origine commune des deux nations. De nos jours, M. Terrien de Lacouperie, de Londres, cherche les origines de la nation chinoise dans la Babylonie et il appuie sa théorie sur un certain nombre de propositions qu'il a développées d'une façon intéressante dans le *Babylonian et Oriental Record*. Sans entrer dans le vif de la question, et sans nier la haute antiquité de la nation chinoise, nous devons avouer que les documents sur lesquels on se base généralement pour l'affirmer, ne sont rien moins que probants. L'étude de la Chine n'est pas encore entrée dans cette période de critique scientifique à laquelle on est arrivé pour d'autres pays de l'antiquité; on n'approche même pas de ce moment de recueillement où les matériaux déjà acquis sont analysés, discutés, acceptés, classés, pour servir de point de départ à de nouvelles découvertes. Nous trouvons bien chez les Chinois les éléments de nos recherches, mais c'est tout; ils ne possèdent pas cet esprit de critique et cette sagacité persévérante qui sont la caractéristique des études contemporaines en Europe. La Chine possède assez d'inscriptions pour former un véritable corpus, mais l'épigraphie ne se compose pas dans cet empire, comme dans d'autres pays, de monuments d'une antiquité indiscutable. D'ailleurs, les matériaux souvent employés,

le papier et le bois, sont éminemment périssables, et des inscriptions gravées sur la pierre ou le marbre, fort peu remontent à une époque reculée, grâce aux désastres des révolutions. L'une des plus anciennes, sinon la plus ancienne, celle que l'empereur Yu fit graver en souvenir de ses travaux, sur un rocher du Heng chan (Hou pé), n'est rien moins qu'authentique. On sait qu'elle a été étudiée jadis par Hager, puis par Klaproth, et de nos jours par MM. Medhurst et Gardner. Un monument authentique et autrement important, mais beaucoup plus récent que le précédent, qui se compose de dix tambours (il y en a neuf aujourd'hui) de pierre portant des inscriptions, conservés dans le temple de Confucius à Peking, remonte seulement à la dynastie des Tcheou. Ils ont été l'objet d'un mémoire remarquable du Dr Bushell. L'histoire ancienne de la Chine s'est perpétuée plutôt par la tradition recueillie par Confucius, qui vivait au ve et au vie siècles avant l'ère chrétienne, et par les disciples de ce sage. Cette tradition a même failli être interrompue au iiie siècle av. J.-C. par l'empereur Chi Hoang-ti qui ordonna la destruction de tous les livres. Sans admettre que cet ordre ait été exécuté à la lettre et que tous les livres aient été détruits, sans admettre surtout que tous ceux qui sont restés nous soient parvenus soit par l'intermédiaire du vieillard Fang qui les connaissait par cœur et put les dicter, soit par d'autres moyens non moins ingénieux mais aussi peu probables, il est bien certain que nous ne nous trouvons pas en présence d'une histoire tracée d'une manière indélébile dans la pierre comme en Egypte et en Assyrie, ou fournissant des documents authentiques remontant à une époque aussi ancienne que les livres religieux de l'Inde.

Revenons donc à la tradition purement chinoise. Sans remonter à l'origine de l'univers, nous noterons que le premier homme Pan Kou est suivi des San Houang-ki, trois souverains, trois puissances, le Ciel *Tien*, la Terre *Ti* et l'Homme *Jen*. Cette période forme ce que l'on appelle dans l'histoire de la Chine, le premier des dix *Ki*. Après les dix périodes Ki, commence l'histoire légendaire avec Fou-hi, dont le règne est placé en 2852 av. J.-C. Fou-hi est le premier des cinq souverains qui sont, avec lui, Chin-nong, Hoang-ti, Chao-hao et Tchuen-hiu. En 2356, le grand empereur (8e) Yao monte sur le trône; c'est l'époque du déluge chinois; il est remplacé en 2255, par Chun. Enfin, le grand Yu fonde en 2205 la première dynastie chinoise des *Hia*.

Dynasties. I. Hia (2205?-1766?, 17 empereurs). II. Chang ou Yin (1766-1122, 28 empereurs). III. Tcheou (1122?-249, 35 empereurs). IV. Tsin (249-202, 4 empereurs). V. Han (202 av. J.-C. — 25 ap. J.-C., 25 empereurs, appelés aussi Han antérieurs ou Han occidentaux,

capitale : Tchang-ngan). VI. Heou Han (25-221, Han postérieurs ou Han orientaux, capitale Lo-yang) ; la Chine se trouve divisée en trois royaumes, San Kouo tchi ; 1° les petits Han (221-264, 2 empereurs, capitale Tching-tou dans le Se-tchouan) ; 2° les Wei (220-264), capitale Lo-yang ; 3° les Wou (222-277, capitale Kien-kang ou le Nan-king actuel). VII. Les Tsin occidentaux (265-317) et Tsin orientaux (317-419, 15 empereurs), capitale Lo-yang puis (317) Kien-kang (Nan-king). VIII. Soung (420-478, 8 empereurs), capitale Hang-tcheou dans le Tche-Kiang). IX. Tsi (479-502, 5 empereurs, capitale Nan-King). X. Liang (502-556, 4 empereurs). XI. Tchin (557-589, 5 empereurs). XII. Soui (589-618, 4 empereurs, capitale Tchang-ngan). XIII. Tang (618-907, 20 empereurs, capitale Lo-yang). Période anarchique des cinq dynasties ou dix états 907-960 : 1° XIV. Heou Liang ou Han postérieurs (907-923, 2 empereurs) ; 2° XV. Heou Tang (923-936, 4 empereurs) ; 3° XVI. Heou-Tsin (936-946, 2 empereurs) ; 4° XVII. Heou Han (947-951, 2 empereurs) et 5° XVIII. Heou Tcheou (951-960, 3 empereurs). XIX. Soung (960-1279, 18 empereurs, capitale Pien-liang ou Kaï-fong-fou, puis Hang-tcheou). XX. Youen (1280-1368, 9 empereurs, capitale Peking). XXI. Ming (1368-1644, 16 empereurs, capitale Nanking, puis Peking). XXII. Tsing (1644 ? dynastie régnante, 9 empereurs jusqu'à ce jour) ; cette dernière dynastie comprend les empereurs Chuen Tchi (1644-1662) ; Kang Hi (1662-1722) ; Young-Tching (1723-1736) ; Kien Loung (1736-1796) ; Kia King (1796-1820) ; Tao Kouang (1820-1851) ; Hien Foung (1851-1862) ; Toung Tche (1862-1875) ; et Kouang Siu (1875).

Yu le Grand, le fondateur de la dynastie des Hia, partagea son empire en neuf provinces ou *tcheou*, s'occupa de l'agriculture, exécuta de grands travaux, donna des instructions aux princes dans le Chou-King et laissa la réputation d'un des meilleurs souverains de la Chine. D'ailleurs la Chine était loin d'avoir la cohésion qui la caractérise aujourd'hui ; les différents Etats qui la composaient étaient en lutte les uns contre les autres et en réalité, ce sont plutôt des chefs d'Etats particuliers, ou de grands seigneurs qui portent le titre d'empereurs, suivant les hasards de la fortune ou de la guerre, que de véritables souverains avec une autorité bien établie. Les débauches et les cruautés du 17e empereur Hia, Kie Kouei, le réduisirent à la fuite et il fut remplacé par Tching-tang (1766), le chef de l'Etat de Chang qui donna son nom à la seconde dynastie. A son tour, la principauté de Tcheou fournit une 3e dynastie à l'Empire dont le premier prince est Wou-wang (1122), fils de Wen-wang, la véritable tête de cette lignée. Les neuf provinces des Hia, des Chang et des Tcheou avaient été réduites à sept en 405 et 413 avant l'ère chrétienne,

par la suppression des états de Soung et de Wei. Il fallait une main de fer pour détruire le système féodal qui divisait et affaiblissait la Chine : cette tâche incomba au grand empereur de la 4e dynastie Tsin, Chi Hoang-ti ou Hoang-Tching (259-210 av. J.-C.). Cet empereur, après avoir écrasé les principaux chefs, divise le pays en 36 provinces et s'étend fort loin vers le Midi ; c'est lui encore qui, pour arrêter les incursions des Tartares dans le Nord, particulièrement dans le Tche-li, le Chen-si et le Chan-si, fit construire la Grande Muraille ; enfin, pour rompre toute tradition avec le passé, il ordonna de détruire tous les livres, les rituels plus particulièrement.

C'est également à l'époque de Chi Hoang-ti que le nom de la Chine pénètre au delà des frontières de cet empire ; ce souverain, comparable à Louis XI par sa politique et à Charlemagne par ses conquêtes, est, en réalité, le véritable fondateur de l'empire chinois. Sa dynastie dure peu entre les mains de ses successeurs faibles ; le pouvoir central périclite, une réaction se produit et Lieou Pang, fondateur de la dynastie des Han, monte sur le trône sous le nom de Kao-ti (202). L'époque des Han est une des plus célèbres de l'histoire de la Chine, époque de reconstitution des livres classiques, des premières relations avec l'empire romain, de l'introduction officielle des livres bouddhistes, de l'arrivée des Juifs ; puis aux Han succède une époque troublée, connue sous le nom des trois royaumes qui a été l'objet d'un roman, encore célèbre aujourd'hui, le *San Kouo-tchi*, dont nous avons parlé ailleurs. La Chine retrouve toute sa grandeur sous la dynastie des Tang (618-907). Cette grande époque littéraire est en même temps une grande période politique ; c'est l'époque de l'assimilation des peuples méridionaux de l'empire, des grands voyageurs arabes, de l'arrivée des Nestoriens en Chine ; le plus célèbre des souverains de cette dynastie, après les fondateurs Kao-tsou et Tai-tsoung, est la célèbre impératrice Wou-heou ou Wou Tsi-tien (684-705). Nouvelle période d'anarchie après la chute des Tang, causée par l'incapacité de souverains menés par des ministres égoïstes et ambitieux. Nouvelle période de troubles, connue sous le nom des cinq dynasties. Les Tartares menacent déjà le nord de la Chine, fondent sous le nom de Liao (Ki-tan), un royaume qui dure de 907 à 1125, époque à laquelle ils sont soumis par les Niou-tchi, qui fondent l'empire de Kin, qui dure jusqu'en 1234, et qui ont d'abord pour capitale Liao-yang, puis vers 920, Yen-King (Peking). Cependant la dynastie des Soung (960-1279), malgré la présence du royaume tartare du Nord, centralise à nouveau le pouvoir à Kai-foung-fou, leur capitale, mais obligés de fuir devant les Tartares, les Soung se rendent au S. du Kiang et la Chine se trouve divisée en deux empires ;

au N. les Tartares Kin, au S. les Soung méridionaux à Hang-tcheou, dans le Tche-kiang; enfin l'invasion mongole renverse ces dynasties; les Kin, qui occupaient la Mandchourie, y compris la province actuelle de Kirin, retournent vers le Zoungari et les Soung sont également dépossédés. L'Asie orientale était échue à l'un des petits-fils de Gengis Khan, Koubilaï, qui monta sur le trône en 1280, quoique son avènement soit marqué en 1260. La dynastie de Koubilaï porte le nom chinois de Youen et lui-même porte les deux noms de règne de Tchoung-tung (1260) et de Tche Youen (1264) et le nom de temple de Chi-tsou. Les historiens chinois comprennent comme ancêtres de cette dynastie mongole Gengis-Khan (1206), Ogotaï (1229), Gayouk (1246) et Mangou (1251), avec les noms chinois de temple (ils n'ont pas de nom de règne, *nien-hao*), Tai-tsou, Tai-tsoung, Ting-tsoung, Hien-tsoung. Ces Mongols, grâce à leur vaste empire asiatique, à leur grande tolérance, à leur esprit d'entreprise, attirent de nombreux étrangers dans l'Asie orientale et c'est sous cette dynastie que nous trouvons ces grands voyageurs comme Marco Polo, dont nous parlons ailleurs. La faiblesse des derniers Khans permit à une dynastie purement chinoise de les chasser jusqu'en Tartarie et leur chef, montant sur le trône sous le nom de Houng-wou (1368), donna à sa dynastie le nom de Ming.

La capitale des Ming est transférée de Nanking à Peking par Yong-lo, le second successeur de Houng-wou. C'est l'époque de Tamerlan (mort en 1405) et de l'arrivée des Portugais en Chine (1514). Cependant, les Tartares Kin ou Niou-tchi, ancêtres des Mandchous, qui avaient été chassés par Gengis-khan en 1235, menacent à nouveau les frontières Nord; la faiblesse des derniers Ming encourage les rébellions. Devant l'attaque de Peking par Li Tseu-king, le 16e et dernier empereur Ming, Hoai-tsoung se pend en 1643; un autre général chinois, Wou San-kouei, refuse de reconnaître l'usurpateur Li, et appelle à son secours les Tartares mandchous, qui s'emparent de Peking et établissent à leur tour une nouvelle dynastie (1644) sous le nom de Tsing. Le premier prince effectif de cette dynastie est Chuen Tchi (1644-1662), qui continue l'œuvre de conquête. Son second fils, Kang-Hi (1662-1722), termine la lutte contre Wou San-kouei, la pacification de Formose, la guerre contre les Tartares Eleuths qui menacent le Fleuve Jaune, signe le premier traité russe, celui de Nertchinsk (1689), reçoit à sa cour les missionnaires de Louis XIV, est mêlé à la question des Rites, meurt, laissant la réputation d'un grand prince et d'un lettré, le 20 déc. 1722, à soixante-neuf ans. Il est remplacé par son quatrième fils Young-tching (1723-1736). Celui-ci, très intelligent, a donné le commentaire du *Saint Edit*, écrit par son père, et s'est

signalé par ses persécutions contre les chrétiens. Le règne de son fils Kien-Loung (1736-1796) est avec celui de Kang-hi un des plus longs de la Chine. Son règne est marqué par la conquête des Eleuths, la transmigration des Tourgouts de la Caspienne dans l'Asie centrale (1770), la guerre contre la Birmanie (1768), la pacification du Tibet, la réduction des Miao-tseu (1775). Sous son règne, les difficultés continuent à Canton avec les étrangers, les Anglais envoient en Chine l'ambassade Macartney et les jésuites, dont l'ordre est supprimé par le pape, représentent encore la France à Peking avec le père *Amiot* (V. ce nom) et ses compagnons. Kien-Loung, qui avait abdiqué le 8 févr. 1796, meurt à quatre-vingt-sept ans, le 7 févr. 1799; il est remplacé par son dix-septième fils, Kia-king (1796-1820), né en 1759. Période troublée par les conspirations des sociétés secrètes et en particulier par celle du Nénuphar blanc (*Pei-lien-kiao*) dont les adeptes réussirent à occuper le palais impérial à Peking le 18 juil. 1813. Wei-Youen, dans son célèbre ouvrage sur les guerres de la dynastie actuelle, le *Cheng vou Ki*, a consacré les livres IX et X à l'histoire de leurs rébellions. En 1816, arriva l'ambassade de lord Amherst. C'est sous le règne du successeur de Kia-king, Tao-kouang (1820-1851), que commencent les désastres de la Chine ; à la suite de la guerre d'opium et du traité de Nanking de 1842, les étrangers s'établissent définitivement en Chine; c'est également sous ce règne (1849) que commence la révolution des Taïping. L'existence des sociétés secrètes est marquée dans l'histoire de ce siècle par différents édits ou faits intéressants. Ainsi en 1801, dans le chapitre *Rébellions* du code pénal, on note que les membres de la société dite des *Triades* seront décapités, ceux qui les auront accompagnés seront étranglés; en 1817, le gouverneur de Canton arrête deux ou trois mille adhérents de cette société; en 1819, le gouverneur du Hou-nan se plaint de l'accroissement des membres des sociétés secrètes; des rapports de censeurs, l'un de 1829 dans le Kiang-si, l'autre de 1841 dans le Hou-kouang, en marquent également le développement.

Ce dernier constate que la société des Triades a cinq loges : 1° Grande loge, Fou-kien; 2° Kouang-toung; 3° Yun-nan; 4° Hou-kouang; 5° Tche-kiang. Les sociétés se représentent sous différents noms et sous différentes formes, mais la plus importante est sans contredit celle des Triades (*San-ho-hoei*), ou du Ciel et de la Terre (*Tien-ti-hoei*), qui a pour objet le renversement de la dynastie actuelle; elle a d'ailleurs failli réussir. Les Taï-ping ou Tchang-mao étaient d'origine triade; partis du Kouang-si avec leur chef Hong Siu-tsouen, les Taï-ping traversèrent le Kouei-tcheou et le Hou-nan, et remontèrent jusqu'au Kiang; ils s'emparent successivement de Han-keou

(23 déc. 1852) et de Wou-tchang (12 janv. 1853); ils descendirent le Kiang, prirent Kiou-kiang (18 févr. 1853) et Ngan-kin (24 fév. 1853) et enfin, la grande ville de Nanking tomba en leur pouvoir (19 mars 1853). Cette année même, ils continuèrent leur marche vers le Nord; après un assaut malheureux de Kai-foung-fou (22 juin 1853), ils traversèrent le Fleuve Jaune, parcoururent le Chen-si, pénètrèrent dans le Tche-li et envoyèrent leurs éclaireurs devant Tien-tsin (30 oct. 1853). Ils auraient pu prendre Peking; ils battirent en retraite sur le Kiang dont ils firent leur base d'opérations pendant plus de dix ans (1864). Tao-kouang mourut le 25 févr. 1850, laissant à son quatrième fils et successeur Hien-foung une terrible succession. L'histoire de Hien-foung et des deux empereurs Toung-tche et Kouang-su (luttes contre les Taiping et les musulmans, guerres avec la France et l'Angleterre, nouveaux traités, etc.), se confond désormais avec celle des relations étrangères et on la retrouvera plus loin.

§ 2. — RELATIONS ÉTRANGÈRES.

1° *Temps anciens et moyen âge.* Un passage d'Isaïe (XLIX, 12), dans lequel il est parlé de Sinim, a fait croire à quelques commentateurs que par ce pays le prophète désignait la Chine; historiquement, rien ne s'oppose à ce qu'un auteur hébreu, vivant à Babylone, ou près de cette ville dans la seconde moitié du VIe siècle, ait entendu parler de l'empire chinois comme d'un pays fort éloigné. Peut-être même quelques colonies juives s'étaient-elles déjà dirigées de ce côté, quoique l'entrée des Juifs en Chine soit généralement considérée comme ayant eu lieu au Ier siècle de notre ère. Le nom de Chine est venu vers l'O. par les Indes et la Perse et nous voyons dans Ptolémée, à l'extrême E., au delà de la Scythie, la Sérique, pays des Seres, au S. de laquelle se trouve la nation des Sinæ. Les auteurs anciens, Strabon, Virgile, Horace, Pomponius Méla, Pline, Ammien Marcellin, parlent des Seres; Florus les énumère parmi les nations qui envoyèrent des missions à Rome au temps d'Auguste. Les relations des Romains avec l'Asie orientale paraissent remonter à l'époque de Marc-Antoine qui s'était mis en rapport avec le célèbre Kanichka. Ces relations durèrent plusieurs siècles et une ambassade romaine se rendit en Chine à l'époque de Marc-Aurèle, en 166 de notre ère. Les contrées de l'extrême O. étaient désignées à cette époque par les noms de Ta-tsing et de Fo-lin. Le moine Cosmas nous parle du commerce de l'île de Taprobane avec les Chinois; un grand commerce ne tarda d'ailleurs pas à se développer par mer entre la Chine et l'Asie occidentale; sous la grande dynastie des

Tang (VIIe-Xe siècles de notre ère), les navires chinois allaient jusqu'à la côte de Malabar, et poussaient même jusqu'au golfe Persique, à Siraf; la principale escale des Chinois sur la côte de Malabar était Quilon (Coulam); les navires arabes, de jour en jour plus nombreux, suivaient une route à peu près semblable, ils longeaient la côte du golfe Persique, transportaient les marchandises de Bassora et de Bagdad, s'arrêtaient en Chine, soit à Canton qu'ils appelaient Sin-kilan, soit à Zeitoun dans le Fou-kien, et surtout à Khan-fou dans le Tche-kiang. A la suite d'une grande révolte, qui éclata au IXe siècle au N.-E. de l'empire et dont eurent à souffrir beaucoup les colonies arabes, celles-ci transférèrent leur principal établissement dans la presqu'île de Malacca, à Kalah, qui suivant Aboulféda, était le port de toutes les régions situées entre l'Oman et la Chine. Au XIIe siècle, le célèbre Benjamin de Tudèle raconte d'une façon invraisemblable la manière de se rendre en Chine; des relations s'établirent plus tard entre les princes chrétiens et les Khans mongols. Le grand mouvement inauguré par le concile de Lyon eut pour résultat l'envoi de nombreux légats en Tartarie, dont le premier fut Jean du Plan de Carpin (1245-1247); puis vint l'ambassade composée d'Ascelin, d'Albéric, d'Alexandre et de Simon de Saint-Quentin, envoyés par Innocent IV vers Batchou. Le point culminant de ces missions fut la fondation de l'archevêché de Peking par Jean de Monte-Corvino (né en 1247, mort en 1333) et de l'évêché de Zeitoun. On nous a conservé les relations et les lettres de quelques-uns des missionnaires, par exemple d'André de Pérouse, évêque de Zeitoun, et d'Odoric de Pordenone (mort le 14 janv. 1331), missionnaire à Peking; le cordelier florentin, Jean dei Marignoli di San Lorenzo, légat du pape à Peking (1342-1346), nous donne le dernier récit de missions ecclésiastiques que la chute de la dynastie mongole des Youen allait arrêter. D'autre part, les rois de France entretenaient des relations satisfaisantes avec les khans mongols. Nous avons encore les lettres d'Argoun et d'Oeldjaïtou à Philippe le Bel; auparavant, saint Louis envoyait le cordelier Guillaume de Rubrouck en ambassade en Tartarie (1253). Les marchands génois et vénitiens visitaient d'ailleurs la Chine; on nous a conservé les noms de Lucalongo, compagnon de Monte-Corvino, parti de Tauris en 1291, d'Andalo di Savignone, et surtout des célèbres Vénitiens, Polo, dont le plus jeune, Marco, né en 1254, fils et neveu des deux autres, résida pendant dix-sept ans à la cour du grand khan, et nous a laissé la description la plus importante de l'Asie au moyen âge. Ces marchands allaient surtout chercher en Chine la soie et les soieries; ils en rapportaient également les brocarts d'or, le musc, la rhubarbe. Nous mentionnerons

encore les notices sur la Chine de Jean de Mandeville, plagiaire d'Odoric, du célèbre voyageur arabe Ibn-Batoutah, de l'ambassadeur du roi Henri III de Castille, Ruy Gonçalez de Clavijo, à la cour de Tamerlan, du Vénitien Nicolo di Conti, et enfin le récit de l'ambassade envoyée par Schah-rokh, fils de Tamerlan, à la cour de Chine (1419-1422). Nous arrivons maintenant à la période des découvertes des Portugais et de la révolution apportée dans le commerce de l'Asie par la nouvelle route du cap de Bonne-Espérance. Nous allons étudier successivement l'histoire des différents peuples avec la Chine jusqu'au traité de Nanking (1842) qui marque véritablement le commencement des relations diplomatiques de l'empire du Milieu avec les puissances d'Occident.

2° *Portugal.* Le voyage de Vasco de Gama (1497) avait indiqué aux Portugais la route des Indes : la prise de Malacca (24 juil. 1511) par le grand Albuquerque, leur ouvrit les portes de l'extrême Orient. Ils débarquent en Chine dès 1514, ainsi qu'il appert d'une lettre écrite de Cochin aux Indes (6 janv. 1515) par le Florentin Andréa Corsali au duc Julien de Médicis. Le premier Portugais qui soit allé à Canton dans une jonque et dont le nom nous ait été conservé (1516) est Raphaël Perestrello ; l'année suivante (1517), s'organise une expédition composée de quatre navires portugais et de quatre navires malais, sous les ordres de Fernão Peres de Andrade, et avec Thomas Pirès comme ambassadeur ; pendant que Pirès se rendait à Peking, où il arrivait vers 1521, le frère d'Andrade, Simon, débarquait à Canton (1518), où son caractère hautain le fit prendre en haine par les autorités chinoises ; il fut obligé de fuir (1521), et l'année suivante, un nouvel envoyé, Martin Alfonso de Mello Coutinho, eut son escorte massacrée en grande partie. Les Portugais qui s'étaient installés à Ning-po, dans le Tche-kiang, à une époque indéterminée, et dont l'établissement était en pleine prospérité en 1523, virent, par suite de leur insolence, leur colonie complètement détruite en 1545, douze mille chrétiens, dont huit cents Portugais, massacrés, et trente-cinq navires et deux jonques brûlées ; en 1549, le gouverneur du Fou-kien détruisit pour les mêmes raisons l'établissement des Portugais à Tchin-tcheou. Obligés de fuir la côte orientale de Chine, les Portugais virent leur commerce réduit aux îles du Kouang-toung, et ils créèrent deux comptoirs à Chang-tchuan (Sancian) et à Lam-pacao. Ils s'installèrent à Macao dans le district de Hiang-chan, sous Kia-tsing, le douzième empereur de la dynastie Ming, à une date qui est marquée tantôt 1553, tantôt 1557. En 1573, sous le règne de Wan-li, une barrière fut construite à travers l'isthme qui sépare l'établissement portugais du reste du territoire chinois de Hiang-chan.

L'influence portugaise périclitait, d'ailleurs, depuis que la métropole était passée entre les mains de l'Espagne ; ce ne fut que sous la maison de Bragance que les Portugais renouvelèrent leurs relations officielles avec Peking. Une seconde ambassade portugaise arriva à Peking à la fin de 1667 ; elle obtint de l'empereur Kang-hi sa protection pour Macao ; elle fut suivie d'une troisième et d'une quatrième ambassades : Alexandre Metello de Souza Menezes, envoyé par Jean V (arrivé à Peking le 18 mai 1727, parti le 16 juil. 1727), et Francisco de Assis Pacheco de Sampaiao envoyé par Joseph-Emmanuel (arrivé à Peking le 1er mai 1753, parti le 8 juin 1753). Pendant toute cette période, le monopole commercial du Portugal, au lieu d'être confié à des compagnies, resta, jusqu'en 1752, époque de son abandon, entre les mains de la couronne. Cependant les Chinois conservaient leur suzeraineté sur Macao et ils affirmaient leurs droits, non seulement par une rente de 500 taëls que leur payaient les Portugais depuis 1582, mais aussi en empêchant le débarquement des Anglais en 1802, et surtout en 1808, quand ils reçurent à coups de canon l'amiral Drury, lorsqu'après avoir échoué à Macao, il voulut remonter à Canton. Outre la douane portugaise, il y avait aussi une douane chinoise à Macao, et les Portugais n'étaient dans le port exempts ni du droit d'ancrage ni du droit de mesurage. Le seul avantage qu'ils avaient était d'être taxés comme les Chinois. L'occupation de Hong-kong par les Anglais porta un coup funeste à Macao, et partant à l'influence portugaise en Chine. Le gouverneur João-Maria-Ferreira do Amaral essaya de contre-balancer l'influence anglaise, en abolissant la douane portugaise ; en lutte avec les Chinois, il fut assassiné le 22 août 1849. A la suite de ce crime, le mandarin qui était à Macao, ainsi que la garde chinoise, furent chassés ; la douane chinoise et la redevance annuelle furent supprimées. Un traité, négocié en 1862 entre le Portugal et la Chine, ne fut pas ratifié par cette dernière puissance, et les relations entre les deux pays ne furent rétablies d'une façon régulière que par un traité signé à Lisbonne en 1887, par lequel la Chine reconnaît l'occupation perpétuelle de Macao par les Portugais, à la condition que cette puissance ne cédera jamais ses droits sur cette colonie et ses dépendances, sans l'autorisation de l'empire du Milieu.

3°. *Espagne.* Les relations des Espagnols avec l'extrême Orient ont eu surtout les Philippines pour théâtre ; ils créèrent en 1733 la *Compagnie royale des îles Philippines ;* les voyages de leurs premiers missionnaires en Chine, à la fin du XVIe siècle, ont laissé une trace durable par l'établissement définitif de la mission dominicaine du Fou-kien ; ils eurent en outre des privilèges locaux com-

merciaux : ainsi, par exemple, avant le traité de Nanking de 1842, ils étaient les seuls étrangers ayant le droit de faire le commerce à Amoy; pendant longtemps, leur consul dans ce port a été le principal intermédiaire de l'émigration chinoise en Amérique. Au XVIIIe siècle, aucun navire étranger, sauf ceux des Espagnols de Manille, n'était autorisé par les Chinois et les Portugais à venir faire le commerce de la Chine à Macao.

4° *Hollande*. Les renseignements puisés par Corneille Houtman, d'Alkmar, prisonnier des Espagnols à Lisbonne, permirent aux Hollandais, qui avaient jusqu'alors dirigé leurs efforts vers le N.-E., de chercher à prendre leur part du commerce dans l'océan Indien, de créer la *Compagnie des Pays-Lointains*, suivie bientôt des concurrences de Zélande et de Rotterdam. A la suite d'une réunion des directeurs des différentes compagnies à la Haye, le 20 mars 1602, une compagnie générale des Indes Orientales fut formée. Nous rappellerons ici que c'est de Batavia que les Hollandais dirigèrent leurs entreprises sur la côte chinoise; le gouverneur général Jean Pietersz Coen organisa une expédition sous les ordres de Cornélis Reyersz (1622-24); après un siège inutile de Macao, les Hollandais s'établirent dans le détroit de Formose, aux Pescadores; en 1624, ils transférent leur établissement à Tai-ouan (Formose). On trouvera sur cette période de l'histoire des Hollandais en Chine des détails intéressants dans les relations du capitaine Willem Ijsbrantsz Bontekoe et de l'aumônier Seyger van Rechteren. La conquête de la Chine par les Mandchous et la chute des Ming refoulèrent vers les côtes et particulièrement dans le Fou-kien les partisans de ces derniers. Leur chef Tcheng Tcheng-kong, plus connu des Européens sous le nom de Koxinga, après une vigoureuse défense de Frédéric Cojet, Suédois d'origine, gouverneur de l'île, chassa, en 1661, les Hollandais de Taï-ouan. Cependant le P. Martini, qui était passé à Batavia, avait annoncé au grand conseil que les Mandchous, qui venaient de se rendre maîtres de l'empire, autorisaient tous les étrangers à trafiquer librement à Canton. Cette nouvelle, puis le désir plus tard de compenser la perte de Formose, fut l'origine des ambassades successives des Hollandais en Chine : Frédéric Schedel (1653), Pieter van Goyer et Jacob van Keyser (1655-57), Pieter van Hoorn (1666), Jan van Campen et Constantin Nobel. Entre temps, le conseil de Batavia envoya en 1663 l'amiral Bort à la Chine avec une flotte de seize vaisseaux et des troupes nombreuses qui, de concert avec les Mandchous, devaient attaquer Formose que la mort récente de Koxinga laissait sans grand chef. Les exigences des Hollandais ne permirent pas aux Chinois d'aider jusqu'au bout leurs alliés dans leur entreprise, et après la rentrée

de Bort à Batavia, les Chinois de Koxinga firent leur soumission aux Mandchous. Le XVIIIe siècle est stérile pour les Hollandais en Chine; mais à la suite de l'ambassade de Macartney, les Néerlandais envoient une nouvelle ambassade sous la conduite d'Isaac Titsingh qui arriva à Péking le 10 janv. 1795, qu'elle quitta le 15 févr. suivant. Cette ambassade a été racontée par le second de l'ambassade, André Everard van Braam Houckgeest. Les Pays-Bas, dont nous retrouvons le traité plus tard, n'ont plus de relations importantes avec la Chine, où ils ne sont plus représentés que par trente-six sujets, et dans les *Returns of Trade* de 1889, rien n'est marqué sous pavillon hollandais.

5° *Russie*. Lors du récit de la conquête sibérienne (V. Amour et Albasine), nous avons vu que les Russes rencontrèrent pour la première fois les Chinois, lorsqu'en 1684 Stepanov remonta pour la première fois le Zoungari. Antérieurement, le tsar Alexis Mihaïlovitch avait envoyé en Chine diverses ambassades : en 1670, Daniel Artchinsk, avec Antoine Filev et Grégoire Kobjanov; en 1674, le boïar Ivan Portchennikov avec deux négociants Eustache Filatjev et Gabriel Romanov, enfin, en 1675, Nicolas Spatar Milescu. Dès 1653, Teodor Isakovitch Baïkov avait fait le voyage de Chine. La mort de Stepanov, tué avec deux cent soixante-dix Russes par les Chinois à l'embouchure du Zoungari, les sièges d'Albasine, la signature d'un traité à Nertchinsk (27 août 1689) dont nous avons signalé l'importance précédemment (V. Amour), ruinèrent l'influence des Russes dans le bassin du He-loung kiang; les nombreuses ambassades envoyées par les Russes aux XVIIe, XVIIIe et au commencement du XIXe siècle, n'eurent vraiment pas de résultats pratiques; il nous suffira de citer celles d'Evert Isbrand Ides (1693-1695), de L.-V. Ismailov, entré à Peking le 19 nov. 1720, qui resta jusqu'au 2 mai 1721; auparavant, une mission chinoise, sous la conduite de Tou-li-chen, avait, en 1712-13-14, traversé la Sibérie, où elle fut bien accueillie par les autorités, pour visiter une tribu tartare-tourgoute établie près de la Caspienne; en 1725, ambassade du conseiller d'Etat, comte Sava Vladislavitch (traité du 20 août 1727 et 21 oct. 1727). Le Suédois Lange, qui avait accompagné Ismaïlov lors d'un troisième voyage en 1736, conduit une nouvelle caravane qui fit d'assez bonnes affaires à Peking. Le 18 oct. 1768, Kropotov signa un traité supplémentaire de celui du 21 oct. 1727. Les missions subséquentes de Golovkin (1805) et de Egor Fedorovitch Timkovsky (1820-1821), n'eurent aucun résultat important. Les Russes ne reprennent d'influence que lorsqu'ils signent l'arrangement de Kouldja (25 juil. 1851) et que Mouraviev, ayant descendu l'Amour, eut signé le 16 mai 1858 un traité à *Aïgoun* (V. ce mot).

6° *France*. Nos relations avec la Chine ne sont pas fort

anciennes. Une compagnie de Chine, créée en 1660, fut réunie à la compagnie des Indes en 1664 ; cette dernière céda son privilège pour la Chine à une société Jourdan, de la Coulange et Cie (1697-1698), qui installa le commerce de la France à Canton. Une troisième compagnie de 1713 ne fit aucun usage de son privilège ; lors de la réunion de toutes les compagnies en une seule, en 1719, notre commerce en Chine, sans être très important, eut un peu plus d'extension. Lors de la suspension du privilège de la compagnie des Indes orientales, un consulat de France fut créé à Canton le 3 févr. 1776 ; il ne dura que jusqu'à la fin du siècle (V. CANTON) ; pendant cette période, l'influence de la France ne s'exerce guère que par les missions catholiques, et surtout à Peking (V. plus haut). Le gouvernement de la Restauration accrédite un agent à Canton en 1829, et enfin, M. de Lagrené signe en 1844 (V. plus loin) le point de départ de nos relations régulières.

7° *Pays divers*. Parmi les nations dont nous ne parlons pas d'une manière spéciale et qui étaient représentées dans l'ancien commerce de la Chine, nous citerons les Danois qui eurent deux compagnies, l'une de 1612, l'autre de 1670. Ils créèrent, en 1616, les établissements de Tranquebar et de Sérampour, qu'ils vendirent à l'Angleterre en 1845. L'Autriche fut représentée par deux compagnies impériales, celle d'Ostende incorporée le 17 déc. 1722, dont la charte fut suspendue pour sept ans, en 1727, et aux dépens de laquelle s'établit en partie la compagnie de Suède ; cette compagnie d'Ostende éprouva d'ailleurs toutes sortes de malheurs, fit faillite en 1784 et termina enfin son existence accidentée en 1793. L'autre compagnie impériale était celle de Trieste, qui fit beaucoup moins parler d'elle. La Prusse, avec la compagnie d'Emden, eut moins d'importance encore. De bonne heure, au XVIIe siècle, les Suédois visitèrent les pays d'extrême Orient, mais leurs voyages n'étaient pas faits sous le pavillon de leur nation ; ils servaient des compagnies étrangères et en particulier la compagnie néerlandaise des Indes orientales. Cependant, en 1627, le roi de Suède avait déjà établi une compagnie des Indes orientales. Nils Matson Kiœping, mort en 1667, qui avait servi tour à tour la Hollande, le chah de Perse et enfin son propre pays, en qualité de lieutenant de vaisseau du roi Charles-Gustave, visita la Chine en 1655. La suspension du privilège de la compagnie d'Ostende, en 1727, laissa disponibles un grand nombre de marins de nationalités différentes, particulièrement des Flamands et des Anglais. Ce noyau d'hommes de mer expérimentés donna l'idée à un habitant entreprenant de Stockholm, Henry Konig, de l'employer à créer une compagnie de commerce au nom de la Suède. Le roi Frédéric, à la demande de Konig et de ses associés, consentit à accorder, en date de

Stockholm, 14 juin 1731, une charte à la compagnie que ceux-ci se proposaient de former à Gothembourg. Cette charte, renouvelée quatre fois, et en particulier en 1806, ne fut plus continuée après 1814.

8° *Etats-Unis*. Le commerce des Etats-Unis avec la Chine commença très peu de temps après la guerre de l'Indépendance. Leur première expédition commerciale est celle de l'*Empress of China*, commandée par John Green, qui mit à la voile de New-York le 22 févr. 1784. Depuis lors, les intérêts américains ont été grandissant de jour en jour et des maisons comme Russell, Heard, Olyphant font ou ont fait une concurrence redoutable aux grands établissements anglais de Jardine Matheson, Dent, etc. Le premier traité américain est signé par Caleb Cushing en 1844 (V. plus loin).

9° *Angleterre*. Le commerce anglais avec la Chine commence en réalité le 16 juil. 1596, époque à laquelle la reine Elisabeth écrit à l'empereur de la Chine une lettre en faveur des deux négociants Richard Allen et Thomas Broomfield. Cette lettre devait être portée par le capitaine Benjamin Wood, qui commandait trois navires, *the Bear, the Bear's Whelp* et le *Benjamin*, équipés aux frais de sir Robert Dudley. Les trois navires disparurent en route. La première compagnie anglaise des Indes orientales obtint sa charte de la reine Elisabeth le 31 déc. 1600, sous le nom de *the Governor and Company of Merchants of London trading to the East Indies*. En 1606, Jacques Ier accorda la permission de faire le commerce au « Cathay, Chine, Japon, Corée et Cambodge » à sir Edward Michelborne ; les efforts des Anglais avaient d'ailleurs pour objectif les Indes et les Moluques. Une autre compagnie connue sous le nom de *Courten's Association* ou de *the Assada Merchants*, créée en 1635, fut réunie à la compagnie de Londres en 1650. En 1654-1655, Olivier Cromwell accorda une charte à la *Company of Merchants Adventurers*, qui fusionna également avec la compagnie de Londres en 1655-1657. En 1698, une concurrence formidable fut faite par *the General Society trading to the East Indies* ou *English company*.

En Chine, nous notons qu'en 1634, le capitaine Weddell explora la rivière de Canton, où il fut mal reçu, grâce aux agissements des Portugais, mais il obtint par son énergie pleine satisfaction. En 1644, les Anglais envoient à Macao le navire *Hinde*, qui est obligé de payer des droits énormes ; en 1672, on donne l'ordre d'établir des factoreries au Tonkin, à Tai-ouan, au Japon et en Chine ; ils ne réussirent d'ailleurs à établir aucun commerce avec Formose. Enfin, en 1702-8-9, les compagnies rivales de *Londres* et *Anglaise* des Indes orientales sont réunies en une seule sous le nom de *the United Company of Mer-*

chants trading to the East Indies; à cette époque, les Anglais avaient cherché à établir des factoreries au Tonkin, à Poulo-Condor, à Macao, à Amoy, aux Chousan, à Tai-ouan, à Canton et à Magindanao ; les deux premières seulement sont indiquées dans l'acte de constitution des compagnies comme étant en activité. Nous avons, à l'art. CANTON, marqué les difficultés des Anglais en Chine au XVIIIe siècle et la manière dont le commerce était conduit dans cette ville à la même époque. Nous ne rappellerons ici que les dates principales : 1742, arrivée à Canton du commodore Anson, qui obtient avec peine l'autorisation de faire réparer son navire ; 1754, les Anglais, fatigués des exigences des autorités locales, veulent s'établir à Ningpo ; 1762, l'Anglais Flint est emprisonné pendant trois ans pour avoir essayé d'aller en ambassade à Peking ; 1773, un autre Anglais, Scott, est exécuté par les Chinois pour un crime imaginaire ; 1784, un canonnier de la *Lady Hughes*, cause involontaire de la mort d'un Chinois, est également mis à mort. Enfin, les Anglais, espérant régulariser une situation de jour en jour plus intolérable, se décidèrent à envoyer une ambassade à Peking, sur l'avis de lord Melville ; l'ambassade était chargée de demander l'autorisation de faire le commerce aux Chousan, à Ningpo et à Tien-tsin et d'avoir un entrepôt à Peking, l'abolition des droits de transit entre Canton et Macao ou au moins une grande réduction ; enfin, qu'aucun droit vexatoire ne soit prélevé en dehors de ceux prescrits par le tarif officiel. Une première ambassade envoyée par le colonel Cathcart à bord de la *Vestale* avait péri en mer (1788). On mit à la tête de l'ambassade George Macartney ; Macartney, nommé le 3 mai 1792, quittait Portsmouth le 26 sept. de la même année. Il avait pour second sir George Leonard Staunton et un personnel assez considérable, parmi lequel se trouvaient John Barrow, qui devait être un des historiens de cette ambassade, et deux interprètes chinois, venus du collège de Naples. Le *Lion*, commandant sir Erasmus Gower, et l'*Hindoustan*, capitaine Mac-Intosh, portaient l'ambassade, qui visita tour à tour Madère, Ténériffe, Rio de Janeiro, Batavia, Poulo-Condor et Tourane ; des Ladrones, ils se rendirent à Formose, aux Chousan et à Tien-tsin ; l'ambassade débarqua près de Toungtcheou, alla à Peking, fut obligée d'aller à la résidence d'été de l'empereur, en Mongolie, à Je-hol, où elle n'obtint d'ailleurs aucun avantage. Arrivée à Peking le 21 août 1793, l'ambassade quittait cette ville le 7 oct. suivant et reprenait la route du Sud, en partie par le grand canal jusqu'à Hang-tcheou, de là aux Chousan, et enfin à Canton et à Macao. Macartney quittait la Chine le 17 mars 1794 et débarquait à Portsmouth le 5 sept. de la même année. Son voyage avait coûté 80,000 livres sterling et n'avait

rien rapporté à son pays. Au commencement du siècle, à signaler les efforts malheureux des Anglais en 1802 et 1808 à cause de Macao, et la déconfiture de l'amiral Drury déjà notés. En 1816, nouvelle ambassade anglaise, sous la conduite de lord Amherst, qui s'embarqua sur l'*Alceste* le 8 févr. ; la guerre du Népal, pays tributaire de la Chine, et la maladresse des négociateurs firent de cette ambassade, à l'époque de Kia-king, un véritable désastre diplomatique. D'année en année, les difficultés surgissent à Canton entre Anglais et Chinois (V. CANTON) ; une mission spéciale de lord Napier, envoyée à Canton par Guillaume IV (1833-34), ne réussit pas et se termine par la retraite et la mort par épuisement de lord Napier (en oct. 1834) ; enfin, la destruction de 20,283 caisses d'opium au mois de juin 1839 amena définitivement l'intervention armée de l'Angleterre.

10° *Guerre d'opium.* Le 9 juin 1840, sir John Gordon Bremer proclamait le blocus de la rivière de Canton et le 30 juin les forces anglaises arrivaient, formées de quinze navires de guerre, quatre vapeurs, vingt-cinq transports et environ quatre mille hommes de débarquement. Ce ne fut que l'année suivante que les hostilités furent poussées avec vigueur. Le 26 févr. 1841, sir J.-G. Bremer s'emparait des forts de Boca Tigris, mais c'était au centre de la Chine que les opérations devaient être surtout dirigées. Le 7 juil., Bremer s'emparait de Ting-haï dans la grande Chousan, puis les plénipotentiaires anglais, l'amiral G. Elliot et Capt-Elliot se rendirent à l'embouchure du Pei-ho (11 août), où ils se mirent en rapport avec Ki-ying, gouverneur général du Tche-li. Après de longues négociations, les hostilités furent reprises. Sir Henry Pottinger arriva comme plénipotentiaire et l'amiral sir William Parker comme commandant des troupes de l'expédition. L'expédition anglaise se dirigeait vers le Nord le 21 août, sous le commandement de sir Hugh Gough et de l'amiral Parker ; Amoy était pris le 27 août, la flotte anglaise pénétrait de nouveau à Ting-haï le 29 sept., forçait l'entrée de la rivière de Ning-po à Tchin-haï le 10 oct. et s'emparait enfin de Ning-po le 13. La prise de Chang-haï et enfin la flotte remontant le Kiang pour attaquer Nanking obligèrent les Chinois, malgré leur entêtement, à signer dans cette dernière ville un traité. Le traité de Nanking du 29 août 1842 et ratifié à Hong-kong le 26 juin 1843, signé d'une part par le major général, sir Henry Pottinger, et de l'autre par les hauts commissaires Ki-ying et Ilipou à bord du navire de guerre anglais *le Cornwallis*, se compose de treize articles, dont le second est le plus important ; il marque que les cinq ports de Canton, Amoy, Foutcheou, Ning-po et Chang-haï, sont ouverts au commerce britannique et que des consuls y seront installés ; par le

troisième, l'île de Hong-kong est cédée à l'Angleterre, une indemnité totale de 21,000,000 de dollars, tant pour l'opium saisi que pour les dépenses de guerre, devait être payée à l'Angleterre et la corporation des marchands hannistes cessait d'exister. On ne peut exagérer l'importance de ce traité, qui est le point de départ de nouvelles relations des étrangers avec la Chine. Sir John Francis Davis est le premier gouverneur de Hong-kong, mais ce port, reconnu colonie anglaise par un ordre du conseil le 5 avr. 1843, est déclaré libre ; Macao et Canton perdent ainsi beaucoup de leur importance. D'autre part, les Anglais organisent leurs autres établissements consulaires et particulièrement celui de *Chang-haï* (V. ce mot).

Les puissances étrangères ne devaient pas tarder à suivre l'exemple de l'Angleterre et à obtenir par voie diplomatique les mêmes avantages. Les Etats-Unis et la France furent les premières nations qui ouvrirent les négociations. Le gouvernement du roi Louis-Philippe fit choix, pour le représenter, de M. Théodose-Marie-Melchior-Joseph de Lagrené (né en Picardie le 14 mars 1800, mort le 27 avr. 1862).

La mission comprenait, outre le personnel diplomatique, des délégués des chambres de commerce de Reims, Mulhouse, Saint-Etienne, Lyon et Paris, pour les cotons, les laines, les soies, les articles dits de Paris ; et des représentants du ministère des finances, pour étudier la question des tarifs et de la navigation. Le traité conclu à Wam-pou avec Ki-ying, gouverneur général des deux Kouang, le 24 oct. 1844, à bord de la corvette à vapeur *l'Archimède*, a été ratifié à Macao le 25 août 1845 ; il se compose de trente-six articles à peu près les mêmes, y compris l'ouverture des cinq ports du Sud, que ceux du traité anglais, mais dans l'art. 22, il est particulièrement stipulé que les Français peuvent « établir des églises, des hôpitaux, des hospices, des écoles et des cimetières, et que si des Chinois violaient ou détruisaient des églises ou des cimetières français, les coupables seraient punis suivant toute la rigueur des lois du pays ». Cette clause, extrêmement importante, était une nouvelle confirmation du protectorat exercé sur les missions par la France et devait servir de précédent au baron Gros à Peking en 1860. Les Etats-Unis avaient précédé la France dans la voie diplomatique ; le ministre Caleb Cushing signait à Wanghia, près de Macao, un traité (3 juil. 1844) ratifié à Canton (31 déc. 1845). Puis vinrent l'arrangement belge signé à Canton le 25 juil. 1845 par le consul général Lanoy, autorisant ce royaume à faire le commerce avec la Chine, puis le traité suédois-norvégien, signé par Charles-Frédéric Liljevalch à Canton (20 mars 1847), accepté et confirmé par la Suède le 28 oct. 1847.

Comme l'Angleterre, la France et les Etats-Unis établi-

rent des consulats dans les nouveaux ports qui leur étaient ouverts (V. CHANG-HAI). Cependant d'une part les difficultés suscitées par la Chine pour entraver l'influence grandissante des étrangers, et le désir des nations européennes d'avoir accès aux ports du Nord et à la capitale de l'empire ; d'une autre, la communauté des intérêts de la France et de l'Angleterre après la guerre de Crimée permettaient et préparaient une action commune de ces deux puissances contre l'empire du Milieu ; il était facile de trouver des prétextes à l'intervention soit diplomatique, soit militaire.

11° *Traités de Tien-tsin.* Le 29 févr. 1856, un prêtre des missions étrangères, le P. Auguste Chapdelaine, était mis à mort de la façon la plus cruelle dans le sud de la Chine. Le prétexte était bon pour la France : il fut moins bon pour l'Angleterre. Le lortcha *Arrow* était saisi à Canton le 8 oct. 1856 (on appelle *lortcha* un bâtiment à coque européenne, généralement commandé par un Européen, avec une mâture et un équipage indigènes). Les Chinois prétendaient que, depuis un mois, le terme de l'enregistrement de l'*Arrow* était expiré. L'occasion était excellente pour obtenir de la Chine de nouvelles concessions. Hostiles à tout projet de guerre, Cobden et Gladstone obtinrent seize voix de majorité au Parlement, le 26 févr. 1857. Lord Palmerston n'hésita pas à faire dissoudre le Parlement; les élections générales donnèrent raison à sa politique extérieure. La France et l'Angleterre d'accord, firent choix pour diriger leurs négociations en Chine, de Jean-Baptiste-Louis, baron Gros, et de James, comte d'Elgin et de Kincardine. Les troupes, mises à la disposition de ces derniers sous les ordres du général Ashburnham, furent détournées de leur destination primitive à Singapour, en juin 1857, et envoyées aux Indes pour aider à la répression de la grande rébellion qui venait d'éclater le 11 mai, rébellion dont l'histoire trouvera place ailleurs dans cette *Encyclopédie*. Lord Elgin, qui était allé à Calcutta voir lord Canning, retourna en sept. 1857 à Hong-kong, où arrivait le baron Gros le 16 oct. Les plénipotentiaires adressèrent une lettre au gouverneur de Canton, Yeh (9 déc.), pour obtenir réparation. Le résultat des négociations n'étant pas satisfaisant, Canton bombardé (28 déc. 1858), fut pris (29 déc.). Yeh, fait prisonnier, fut envoyé à Calcutta où il mourut. Les alliés, qui devaient occuper Canton jusqu'en 1861, installèrent un gouvernement provisoire de la ville, composé du fou-taï, du général tartare, et de trois commissaires étrangers : le commandant Martineau, de la marine française, Harry Parkes, consul d'Angleterre, et le colonel Holloway, de l'infanterie de marine anglaise. Cependant, les plénipotentiaires se dirigeaient vers le Nord, et la barre du Pei-ho à Ta-kou ayant été forcée (20 mai 1858) par sir Michael Seymour, les Chi-

nois, représentés par Kouei-liang et Houa Cha-na, se déterminèrent à signer à Tien-tsin des traités avec l'Angleterre et la France. Le traité anglais (26 juin 1858) comprend cinquante-six articles; le traité français (27 juin 1858) en renferme quarante-deux. Les principales clauses de ces traités sont l'établissement d'ambassades française et anglaise à Peking, l'ouverture au commerce étranger de Kioung-tcheou, dans l'île de Haï-nan, de Tchao-tcheou, dans la province de Kouang-toung, de Tai-ouan et de Tam-soui, dans l'île de Formose, de Tang-tcheou (Tche-fou), dans le Chan-toung, et de Nanking (Nanking, qui est stipulé seulement dans le traité français, n'a pas été ouvert au commerce étranger); Niou-tchouang est marqué dans le traité anglais. Dans un article séparé, il a été convenu que les forces anglaises se retireraient de Canton après paiement d'une indemnité de deux millions de taëls pour dommages et intérêts, et de deux millions de taëls pour les frais d'expédition; même indemnité doit être donnée à la France pour frais de guerre; en outre, une indemnité doit être donnée aux Français et aux protégés de la France dont les propriétés ont été pillées ou incendiées par la populace de Canton avant la prise de cette ville par les troupes alliées. En outre, le mandarin, auteur du meurtre de Chapdelaine, était dégradé. Cependant, lord Elgin et le baron Gros, rentrant en France, laissaient aux ministres désignés pour la Chine, de Bourboulon et Frederick Bruce, le soin d'échanger les ratifications des traités de Tien-tsin; ces derniers, en remplissant leur mission en juin 1859, sur les bâtiments commandés pour l'Angleterre par l'amiral Hope, pour la France par le capitaine Tricot, furent reçus à coups de canon à Ta-kou (25 juin), dont l'accès avait été fortifié depuis l'année précédente. Les pertes des alliés étaient assez considérables; cette grave infraction au droit des gens devait forcément amener une nouvelle intervention militaire, lorsque la nouvelle en fut reçue en Europe en septembre. Les puissances alliées se décidèrent donc à faire conjointement une expédition.

12° *Expédition de Chine*. Par décret impérial du 13 nov. 1859, le général de division Cousin-Montauban était nommé commandant en chef des forces de terre et de mer, avec le général Jamin, comme commandant en second. Le 21 nov., le corps expéditionnaire était composé d'une manière définitive, c.-à-d. de deux brigades d'infanterie avec des troupes de différentes armes, dont l'effectif dépassait huit mille hommes; des détachements de gendarmes et du train des équipages, des infirmiers, cinquante cavaliers, et des troupes du quartier général complétaient le corps expéditionnaire. La première brigade (général Jamin) était formée du 2e bataillon de chasseurs à pied (8 compagnies), du 101e régiment d'infanterie de ligne (2 bataillons à 6 comp.),

de la 7e comp. du 1er bat. du 3e rég. du génie, de la 1re section de la 1re comp. d'ouvriers du génie; la 2e brigade (général Collineau), était formée du 102e rég. d'infanterie de ligne (2 bat. à 6 comp.), du 3e rég. d'infanterie de marine (2 bat.), de la 11e comp. du 6e rég. de pontonniers, de la 10e batterie du 7e rég. d'art., de la 7e batterie du 8e rég. d'artillerie, de la 1re batterie du 9e rég. d'artillerie, de la 3e batterie du 10e rég. d'artillerie, d'une section de fuséens du 12e rég. d'artillerie, d'une section de la 2e comp. d'armuriers, d'une section de la 5e comp. d'ouvriers d'artillerie; dans la suite, 6 comp. (600 hommes) de marins débarqués furent adjointes à cette dernière brigade. D'autre part, les Anglais mettaient à la tête de leurs troupes, ayant le rang de lieutenant général, sir Hope Grant, avec les deux généraux de division sir John Michel et sir Robert Napier, et les généraux de brigade Sutton, Jephson, Staveley et Reeves. Les forces anglaises se composaient de 13,116 hommes, dont 1,000 cavaliers environ, y compris un grand nombre de troupes indiennes, dont deux régiments de cavalerie irrégulière Sikh, commandés par les majors Fane et Probyn. Les forces navales d'Angleterre étaient placées sous les ordres de l'amiral James Hope avec l'amiral Lewis Jones comme second. Plus tard, les forces navales françaises furent détachées du commandement direct du général Montauban, et par décret impérial du 4 févr. 1860, le vice-amiral Charner était nommé commandant en chef des forces navales dans les mers de Chine. Montauban, embarqué à Marseille (12 janv. 1860), touchait à Hong-kong où il conférait avec l'amiral Page et les chefs anglais (26 févr.), et arrivait à Chang-haï sur le *Forbin* (12 mars). Charner quittait Marseille (29 févr. 1860), arrivait à Hong-kong (12 avr.), où il rencontrait pour la première fois Montauban. Les bases d'opération des armées alliées étaient donc d'une part, pour l'Angleterre, Hong-kong et Kao-loun en face; de l'autre, pour la France, Chang-haï. Parallèlement à l'action militaire, se poursuivait une négociation diplomatique. Aux ministres de France et d'Angleterre en Chine, MM. de Bourboulon et Frederick Bruce, venaient s'adjoindre en seconde mission extraordinaire le baron Gros et lord Elgin. Le 8 mars 1860, MM. de Bourboulon et Bruce envoyaient à Peking un ultimatum qui était rejeté le 8 avr.; le 14 avr., après une conférence des chefs militaires à Chang-haï, Ting-haï, dans la grande Chousan, fut occupé sans résistance, mais il fallait frapper un grand coup vers la capitale. Toute idée de blocus était abandonnée; les bases d'opération militaire furent reportées sur le Pei-ho; le 8 juin, les Français occupaient Tche-fou dans le Chan-toung sans difficultés; les Anglais établissaient leurs troupes en face sur la côte Mandchourienne, à Ta-lien-ouan. Le 12 juil., une recon-

naissance montrait que l'accès direct du Pei-ho n'étant pas praticable, le débarquement devait être opéré au N. de ce fleuve, à l'embouchure du Pe-tang. Après un dernier conseil de guerre des alliés à Tche-fou, le 19 juil. 1860, les flottes alliées quittaient Ta-lien-ouan et Tche-fou, pour se diriger vers l'embouchure du Pe-tang; l'amiral Charner sur la *Renommée*, était suivi de la première escadre; le vice-amiral Page, sur la *Némésis*, de la deuxième escadre, le contre-amiral Protet, sur la *Dryade*, et le capitaine de vaisseau Bourgois, sur la *Dragonne*. L'état de la mer ne permit l'embarquement des troupes que le 1er août; le lendemain, les forts de Pe-tang étaient occupés. Par une longue chaussée qui sépare le Pe-tang du Pei-ho, les forts de Ta-kou furent tournés, et après une violente attaque des forts du Nord, par Grant et Collineau d'une part, et par les flottes d'une autre, ceux-ci tombaient entre les mains des alliés : les forts du Sud se rendirent incontinent sans combat. En quelques heures (21 août), nous étions maîtres des cinq forts qui défendent l'entrée du Pei-ho, et l'échec de juin 1859 était réparé. Au large, le ministre des Etats-Unis, Ward, et le ministre de Russie, le général Ignatiev, surveillaient les opérations. La route de Tien-tsin était libre, et les plénipotentiaires y arrivèrent le 26 août. Des ouvertures de paix avaient été faites aux alliés, dès le débarquement au Pe-tang, mais les garanties n'étaient pas assez suffisantes pour les prendre en considération. A Tien-tsin, Kouei-liang renouvela des offres de traité qui ne furent pas écoutées, et les chefs de l'armée reçurent des plénipotentiaires l'ordre de marcher sur Peking. A la première étape, Yang-tsoun (10 sept.), Tsai, prince de I, et Hang-ki, ministre de la guerre, apportèrent de nouvelles propositions, qui ne furent acceptées que plus loin à Ho-Si-Wo; cependant, le parti de la guerre s'agitait auprès de l'empereur Hien-foung, et le général tartare San Ko-li-tsin, pendant que des communications s'établissaient entre Ho-Si-Wo et la ville de Toung-tcheou par Tchang-kia-houang, préparait un guet-apens dans lequel devaient tomber les plénipotentiaires. L'alarme heureusement donnée permit aux généraux Montauban et Grant (18 sept.) de refouler l'ennemi qui menaçait leur front, et de le poursuivre jusqu'au delà de Toung-tcheou. Malheureusement, les Chinois avaient eu le temps de faire de trop nombreux prisonniers, dont quelques-uns seulement nous furent rendus vivants plus tard; parmi ces victimes, on comptait 11 Français, dont le colonel d'artillerie Foullon-Grandchamps, l'agent comptable Ader, le chasseur Ouzouf, l'intendant militaire Dubut, l'interprète Abbé de Luc, M. d'Escayrac de Lauture, chargé d'une mission scientifique, et 26 Anglais, dont le lieutenant Anderson, de la cavalerie irrégulière de Fane avec son escorte de 18 sikhs

et 1 dragon, de Norman, attaché au ministre Bruce, le correspondant du *Times* Bowlby, le consul-interprète Harry Parkes, le secrétaire Loch, le capitaine Brabazon, quartier-maître général d'artillerie. Cependant, les armées alliées s'engouffraient à travers Toung-tcheou, et s'engageaient sur la route empierrée qui conduit à Peking. San Ko-li-tsin avait

Pont de Wang-dou.

organisé une dernière résistance derrière le pont qui coupe cette route à huit *li* (Pa-li-kiao) de Toung-tcheou. Malgré une résistance acharnée, la cavalerie tartare était dispersée et la route de Peking était libre; ce combat (27 sept.) a valu au général victorieux Montauban le titre de comte Palikao. Le 7 oct., les Français arrivaient au Youen-ming-youen, palais d'été de l'empereur; dès le 8, les Chinois renvoyaient Parkes, Loch et un cavalier de Probyn, d'Escayrac de Lauture, et quatre soldats français, ces derniers dans quel état! Puis arrivèrent des séries de cercueils, contenant les restes de Bowlby et de la plupart des autres victimes. Le palais d'été fut livré au pillage, et lord Elgin qui occupait non le Youen-ming-youen, mais le Wan-cheou-chan, à côté, n'hésita pas, ainsi qu'il le dit dans sa correspondance (18 oct.) « à donner l'ordre d'incendier cette propriété impériale, en représailles des cruautés exercées sur ses compatriotes par le souverain chinois ». Hien-foung s'était enfui à Je-hol en Tartarie, les alliés entrèrent à Peking, où ils se trouvèrent, pour traiter, en face du frère de l'empereur, le prince de Kong. Le 24 oct. 1860, lord Elgin d'une part, et le prince de Kong de l'autre, signaient une convention en neuf articles, par laquelle la Chine faisait des excuses pour l'attaque de Ta-kou, en juin 1859; un ministre d'Angleterre résiderait à Peking; l'indemnité stipulée en 1858 était annulée, remplacée par une autre de 8 millions de taëls; Kao-loun, en face de Hong-kong, était cédée à l'Angleterre; le traité de 1858 devait recevoir

son effet, le traité de Tien-tsin étant ratifié ce même jour (24 oct.); la grande Chousan devait être évacuée, enfin, Tien-tsin, Ta-kou et la côte Nord du Chan-toung, devaient être occupés par les alliés jusqu'au paiement de l'indemnité. Le lendemain (25 oct.), une convention semblable en dix articles était signée par le baron Gros d'une part, et le prince de Kong de l'autre. L'indemnité de la France était la même que celle de l'Angleterre, et Tien-tsin était ouvert au commerce étranger. L'expédition de Chine était terminée dans un temps extraordinairement court, et avec un plein succès pour nos armes et notre diplomatie. Lord Elgin était de retour à Tien-tsin le 14 nov., à Chang-haï le 3 déc. 1860, et en Angleterre le 11 avr. L'art. 6 de la Convention française de Peking stipulait que conformément à l'édit impérial rendu le 20 mars 1846, par l'empereur Tao-kouang, les établissements religieux et de bienfaisance qui avaient été confisqués aux chrétiens pendant les persécutions dont ils avaient été les victimes, devaient être rendus à leurs propriétaires par l'entremise du ministre de France en Chine, auquel le gouvernement impérial devait les faire délivrer avec les cimetières et autres édifices qui en dépendaient. Par suite, le baron Gros remit ces établissements entre les mains du chef de la mission des Lazaristes, Joseph-Martial Mouly, évêque de Fussulan, vicaire apostolique du Pe Tche-li septentrional, qui célébra en l'honneur du succès de l'armée française un *Te Deum* solennel.

13° *La Chine depuis 1860.* La situation était, en vérité, bien difficile en Chine au moment des signatures des conventions de Peking (oct. 1860). L'empereur était en fuite; dans le nord-ouest et dans le sud-ouest de la Chine, les musulmans étaient en rébellion; au centre, les Taï-ping, avec Nan-king comme capitale, se répandaient sur les bords du Kiang et occupaient les principales villes du Kiang-sou et du Tche-kiang, les étrangers n'avaient pas encore évacué les ports du Nord, ni Chang-haï, et ils tenaient Canton; le trésor impérial était vide. Il eût suffi qu'une puissance occidentale le désirât pour que le trône mandchou, ébranlé depuis Tao-kouang, croulât dans l'ignominie avec Hien-foung. Heureusement pour sa dynastie, ce malheureux empereur mourut à propos le 22 août 1861; une longue régence se préparait, il fallait faire face au présent et préparer l'avenir: ce fut le frère même de l'empereur, le prince de Kong, qui eut à prendre la terrible responsabilité du pouvoir. Dès le 21 oct. 1861, Canton fut rendu officiellement par les alliés aux Chinois; le 7 nov., Yi-sin, prince de Kong, sixième fils de l'empereur Tao-kouang, frère de l'empereur Hien-foung, est nommé régent, conjointement avec les impératrices douairières; le fils de Hienfoung, Tsai-tchoun, qui a remplacé son père sous

le Nien-hao de Tsi-tchiang (bonne chance), le change en celui de Toung-tche (union dans l'ordre); le mois suivant, un coup d'Etat met le prince de Kong en possession du pouvoir. En effet, le 2 déc. 1861, un décret dénonçait les crimes des huit conseillers institués par Hien-foung, et ordonnait un rapport sur le châtiment qui devait être infligé à Tsai-yuan, prince de I, Tuan-hua, prince de Tchen, et à Su-Chuen, membre du grand secrétariat; le même jour, ordre était donné de dégrader les deux premiers et d'arrêter le troisième; le 10 déc., ces trois ministres étaient condamnés à mort, et tous les autres membres du conseil de Hien-foung dégradés. Tsai et Tuan purent, par faveur, se suicider; quant à Su, il marcha bravement au supplice. Comme corollaire à ce tragique événement, il convient d'ajouter que le 31 août 1864 la *Gazette de Peking* annonçait qu'en raison des services rendus par les ancêtres de Tsai et de Tuan, leur titre de prince serait ressuscité et donné à des membres éloignés de leur famille.

Cependant, le principal effort du gouvernement tendait à rétablir l'ordre dans les provinces; nous avons vu déjà que les deux Ma, en faisant leur soumission en 1860, avaient porté un coup fatal à l'influence musulmane dans le Yunnan, mais c'était surtout contre les rebelles Tai-ping qui occupaient les plus riches provinces de l'empire, qu'il fallait employer le plus de vigueur; la prise de Ning-po (9 déc. 1861) achevait de leur livrer le Tche-kiang. Les Chinois s'adressèrent aux étrangers pour les aider à se débarrasser de ces ennemis intérieurs; un corps d'armée, qui reçut le nom d'armée toujours victorieuse (*ever victorious army*), avait été placé sous le commandement de l'Américain Ward, qui, après des succès dans le Kiang-sou, particulièrement à Soung-kiang, fut tué à Tsu-tchi, dans le Tche-kiang (20 sept. 1862). Ward fut remplacé successivement par Burgevine, le capitaine Holland, et enfin par Li fou-taï (Li Hong-tchang) et le major Gordon (Gordon Pacha). Leurs opérations, conduites dans les environs de Chang-haï, prise de Fou-chan (6 avr. 1863), de Tai-tsan (2 mai 1863), de Quin-san (30 mai 1863), de Wo-kong (29 juil. 1863), de Fong-tching (26 août 1863), dégagèrent la route de la grande ville de Sou-tcheou, qui tomba enfin au pouvoir des troupes impériales le 4 déc. 1863. C'est à la prise de cette ville que six chefs rebelles, qui s'étaient rendus sur la parole donnée par Gordon qu'ils auraient la vie sauve, furent exécutés sur les ordres de Li, lequel échappa avec peine à la colère vengeresse de son collègue. D'autre part, un corps franco-chinois opérait vers le Sud; malheureusement, l'amiral Protet était tué devant Nan-jao (17 mai 1862); son successeur Tardif subit le même sort dans le Tche-kiang à Chao-sing (19 févr.

1863). Les officiers, Pierre d'Aiguebelle et Prosper Giquel terminèrent cette campagne en 1864, par la prise de la capitale du Tche-kiang, Hang-tcheou (31 mars 1864), et de Hou-tcheou, ville importante de cette même province (28 août 1864). Il ne restait plus de rebelle que la capitale même de leur empire éphémère : Nanking tomba entre les mains du célèbre Tseng Kouo-fan le 19 juil. 1864. Les bandes Taï-ping, décimées, privées de leurs chefs, redescendirent vers leur pays d'origine, le Kouang-si, d'où quelques-unes pénétrèrent dans le Tonkin, où nous les avons retrouvées en les nommant *Pavillons Noirs* et *Pavillons Jaunes* (V. ANNAM).

Nous avons vu plus haut que l'origine des douanes impériales maritimes remonte à 1854 ; des mains des trois premiers commissaires, ce service était passé sous la direction d'un seul inspecteur général, Horatio Nelson Lay. Le gouvernement chinois, désireux d'assurer la défense de ses côtes, chargea ce haut fonctionnaire, par un document daté de Peking du 24 oct. 1862, d'acheter des vaisseaux et des canons et d'engager des officiers anglais pour créer une flotte. Lay fit choix pour commander cette flotte du capitaine Sherard Osborne. Les difficultés que Sherard Osborne rencontra de la part des Chinois en arrivant en Chine amenèrent rapidement la démission de cet officier distingué; cet incident donna lieu à une longue correspondance entre l'Angleterre et la Chine, et cette dernière puissance, attribuant à la maladresse de Lay les difficultés, le remplaça en nov. 1863 par Robert Hart, qui occupe encore aujourd'hui le poste d'inspecteur général des douanes.

Les Français ne rencontrèrent pas ces difficultés; le corps franco-chinois qui avait contribué dans une si large mesure à écraser la rébellion des Taï-ping, dans le Tche-Kiang, avait à sa tête deux officiers de marine français distingués, d'Aiguebelle et Giquel. Le vice-roi du Fou-kien, Tso Tsong-tang, leur confia le soin de créer entre la capitale du Fou-kien et la mer, sur la rivière Min, un établissement dans lequel pourraient être fabriquées les armes, etc., nécessaires à l'armée et à la marine. C'est ainsi que fut créé en 1867 l'arsenal dit de Fou-tcheou, qui, tout en ayant cessé d'être dirigé directement par les Européens, continue néanmoins à rendre de grands services; l'éducation des jeunes gens, attachés à l'arsenal de Fou-tcheou et destinés à devenir des ingénieurs ou des officiers de marine, est complétée en Europe par une mission dite d'instruction, qui, dirigée d'abord par Prosper Giquel (1876) et Li Fong-pao, a aujourd'hui à sa tête L. Dunoyer de Segonzac et Tche Meou-ki. Les jeunes gens, répartis, soit sur les navires de la marine britannique, soit dans les usines du Creusot ou de Saint-Chamond, dans les

Ecoles du génie maritime, de maistrance, des arts et métiers, des mines, etc., retournent instruits dans les sciences européennes, après un séjour de trois ou quatre ans en Europe.

L'année 1865 marque en quelque sorte la fin de la nouvelle période qui commençait à l'expédition de 1860 ; c'est en effet, cette année, au mois de juillet, que les troupes alliées sont définitivement retirées de Ta-kou et de Chang-haï; il semble même que pour mieux marquer le nouvel état de choses, le ministre d'Angleterre sir Frederick Bruce, nommé à Washington, est remplacé à Peking par son collègue du Japon, Rutherford Alcock. Comme après le traité de Nanking de 1842, après les traités de Tien-tsin de 1858 et les conventions de Peking de 1860, les nations étrangères s'empressèrent de profiter des avantages obtenus par la France et l'Angleterre, en signant des traités particuliers. La Russie et les Etats-Unis d'Amérique avaient suivi d'une manière spéciale les opérations des alliés, aussi, au traité de Tien-tsin du 1/13 juin 1858 (comte Poutiatine) vient s'adjoindre le traité additionnel, conclu à Peking pour la Russie, le 2/14 nov. 1860, par le général Ignatiev et le prince de Kong (ratifié à Pétersbourg le 20 déc., promulgué le 26 déc. 1860). Ce traité rectifiait la frontière orientale des deux empires; le territoire N. de l'Amour appartenait à la Russie, le territoire S. à la Chine. Les négociants russes de Kiakhta pouvaient se rendre à Peking, et pouvaient faire le commerce à Kalgan et à Ourga, où les Russes avaient le droit d'établir un consul, etc.; le 20 févr./4 mars 1862, une convention relative au commerce par terre était signée à Peking par le ministre russe, M. de Balliouzek, et complétée dans la même ville par le général Vlangaly, le 15/27 avr. 1869. Les Etats-Unis qui avaient signé le 18 juin 1858 à Tien-tsin, par l'intermédiaire de leur ministre William B. Reed, un traité, le complétaient par des articles additionnels, à Washington, le 28 juil. 1858, ratifiés à Peking le 23 nov. 1869. A la remorque des quatre grandes puissances, vinrent les autres nations. Le roi de Prusse, au nom du Zollverein, des grands-duchés de Mecklembourg-Schwerin et de Mecklembourg-Strelitz, et des villes Hanséatiques, envoyait dans l'Asie orientale (1859-1862) une expédition dont un des actes principaux fut la signature, par le comte d'Eulenbourg, d'un traité à Tien-tsin le 2 sept. 1861, ratifié à Chang-haï le 14 janv. 1863. Le gouverneur général de Macao, Isidoro Francisco Guimaraês, signait un traité le 13 août 1862 à Tien-tsin, dont la ratification fut refusée par le gouvernement chinois, par suite de la clause relative à Macao, diversement interprétée dans les textes portugais et chinois. Le traité danois, signé par

Waldemar Rudolph de Raasloff, est de Tien-tsin, 13 juil. 1863, ratifié à Chang-haï, 29 juil. 1864. Le traité espagnol, négocié par don Sinibaldo de Mas, à Tien-tsin (10 oct. 1864), a été ratifié par la reine d'Espagne le 14 mai 1866, et les ratifications ont été échangées à Tien-tsin le 10 mai 1867. Le traité hollandais, négocié par J. des Amorie van der Hoeven, a été signé à Tien-tsin le 6 oct. 1863 ; le traité belge, négocié par Auguste T'Kint, signé à Peking le 2 nov. 1865, a été ratifié à Chang-haï le 27 oct. 1866 ; le traité italien, négocié par le capitaine de frégate Vittorio Arminjon, signé le 26 oct. 1866, à Peking, a été ratifié à Chang-haï le 12 nov. 1867 ; l'Autriche, qui avait déjà visité les mers de l'Asie orientale, lors de la circumnavigation de la frégate *Novara* (30 avr. 1857-26 août 1859) envoyait une nouvelle mission en Chine en 1869, à la tête de laquelle était placé le contre-amiral baron de Petz, qui concluait un traité à Peking le 2 sept. 1869, ratifié à Chang-haï le 27 nov. 1871. Ajoutons que dans les derniers traités beaucoup des clauses du traité danois, admirablement rédigé, faisaient précédent et étaient adoptées.

Le gouvernement chinois ne se rendait pas trop compte toutefois du mouvement considérable et irrésistible qui avait amené l'intervention des étrangers en Chine, et l'établissement définitif de légations à Peking. De temps à autre, des attaques contre les Européens établis à l'intérieur, par exemple l'affaire de la mission protestante de Yang-tcheou (1868), montrait que les autorités provinciales n'avaient pas une notion exacte de la situation. La bonne volonté ne manquait pas d'ailleurs à la capitale, de la part surtout du nouveau chef des douanes, Robert Hart : il avait créé un collège, 1867 (Tung'Wen Kouan) où devaient être enseignées aux indigènes les langues et les sciences de l'Occident ; pensant aussi qu'il était nécessaire de faire connaître aux pays d'Europe et d'Amérique les nouveaux sentiments du gouvernement impérial, Hart fut le promoteur d'une ambassade chinoise à travers le monde, à la tête de laquelle il plaça Anson Burlingame, ministre des Etats-Unis, dont les pouvoirs venaient d'expirer, avec MM. J. Mac Leavy Brown (anglais) et de Champ (français) comme secrétaires, et deux délégués chinois, Soun et Tchi (1868). Burlingame se rendit d'abord aux Etats-Unis, où il signa avec le secrétaire d'Etat William H. Seward les articles additionnels de Washington (28 juil. 1868) et où il prononça avec une rare éloquence, une série de discours, dans lesquels il représentait « la croix brillant sur toutes les montagnes » de l'empire du Milieu. Burlingame visita successivement Londres, Paris, Berlin, où il fut reçu moins chaudement qu'aux Etats-Unis, et il mourut à Pétersbourg, au moment même où la nouvelle de la plus épouvantable catastrophe venait donner le plus atroce

démenti à ses théories de Chine libérale : c'était le massacre de Tien-tsin.

Le 21 juin 1870, le consul de France à Tien-tsin, M. de Fontanier, le chancelier du consulat, M. Simon, l'interprète de la légation de France, M. Thomassin et sa femme, un prêtre lazariste, l'abbé Chevrier, un négociant français, M. Chalmaison et sa femme, trois Russes, Barov, Protopov et sa femme, et neuf sœurs de Saint-Vincent de Paul, dont quatre Françaises, deux Belges, deux Italiennes, une Irlandaise, en tout, vingt étrangers étaient massacrés de la façon la plus barbare à Tien-tsin. La légation de France était alors gérée par le comte Julien de Rochechouart, qui avait remplacé le 6 nov. 1868 le ministre comte Lallemand ; une escadre française, commandée par l'amiral Dupré, vint jeter l'ancre à Tien-tsin; des négociations furent entamées : le vice-roi du Tche-li, Tseng Kouo-fan, fut déplacé, le commissaire des ports du Nord, Tchoung-heou, qui avait été assez faible, pour ne pas dire plus, dans les circonstances, fut chargé de présenter des excuses, au nom du gouvernement chinois; le massacre de Tien-tsin paraît, au reste, avoir été le résultat général d'un complot contre les étrangers, dont le contre-coup se fit sentir dans presque tous les ports ouverts, et auquel se rattache l'assassinat de Ma, vice-roi des deux Kiang, en juil. 1870. D'ailleurs, nous étions à l'époque de la terrible tourmente de la guerre 1870-1871, et la nouvelle du massacre arrivait en France trop tard pour que l'on pût en tirer la vengeance éclatante qu'il méritait. Tchoung-heou s'était transporté de Marseille à Bordeaux, de Bordeaux à Tours, de Tours à Versailles, puis effrayé par les horreurs de la guerre et fatigué des lenteurs que mettait le gouvernement à le recevoir, il s'enfuyait aux Etats-Unis, d'où il était ramené en France à grand'peine. Grâce surtout aux efforts des secrétaires français, MM. Novion et Imbert, qui l'accompagnaient, Tchoung-heou fut reçu par M. Thiers et lui présenta les lettres d'excuses. La France put craindre de nouvelles difficultés avec la Chine à la fin de 1871, lorsqu'un memorandum en huit articles fut dirigé par le gouvernement chinois contre les missionnaires catholiques. Tout se passa heureusement en pourparlers diplomatiques et en polémique de presse. Une question fort importante allait surgir : la longue régence prenait fin, le jeune empereur Toung-tche, qui s'était marié au mois d'octobre 1872, prenait en main le 23 févr. 1873 le gouvernement effectif de son empire. Le jour suivant (24 févr. 1873), les ministres ou chargés d'affaires à Peking, de France, de Grande-Bretagne, de Russie, d'Allemagne et des Etats-Unis, envoyèrent au prince Kong une lettre-circulaire pour féliciter le jeune souverain de

sa prise effective du trône. Les ministres étrangers désiraient qu'une audience leur fut accordée, et après de nombreux pourpalers, on leur apprit, le 27 juin, que le jeune souverain les recevrait en audience solennelle le 29 juin à cinq heures et demie du matin. Le ministre d'Allemagne, qui avait été forcé de rentrer en Europe, à cause du mauvais état de sa santé, n'y assistait pas. Etaient présents : pour la France, Louis de Geofroy; Frederick Low pour les Etats-Unis; Thomas Francis Wade pour la Grande-Bretagne; le général Vlangaly pour la Russie et J.-H. Ferguson pour les Pays-Bas, avec M. Bismarck, secrétaire interprète de la légation d'Allemagne. Quelques instants après cette audience solennelle, une audience privée était accordée au ministre de France, M. de Geofroy, avec l'interprète de la légation, Gabriel Devéria, pour la remise de la lettre adressée par le gouvernement de la République française, en réponse à la mission de Tchoung-heou. Ces audiences qui devaient être le point de départ de relations nouvelles, n'eurent de lendemain que pour les ministres de Belgique Serruys, de Russie, E. de Bützov, et du Japon. Toung-tche mourait le 12 janv. 1875, et sa jeune femme quelques jours plus tard : une nouvelle régence allait commencer. Quelque temps avant la mort de Toung-tche, de graves difficultés avaient éclaté entre la Chine et le Japon. En 1874, quelques sujets japonais, originaires des Lou-tchou, ayant été massacrés par les aborigènes de Formose, et les Chinois ayant refusé d'intervenir pour donner satisfaction aux réclamations du Japon, celui-ci résolut de se faire justice lui-même, et envoya un cuirassé et des troupes sous les ordres de l'amiral Saigo, pour tirer une vengeance éclatante des meurtriers. Les Japonais débarquèrent sur la côte sud-est de Formose, et une guerre devenait imminente entre eux et l'empire du Milieu, lorsque l'Angleterre intervint et fit signer à Peking un arrangement, le 31 oct. 1874, par lequel le prince Kong accordait au ministre japonais Okubo pleine et entière satisfaction. Un traité avait déjà été signé par Ita pour le Japon avec la Chine, représentée par Li Hong-tchang à Tien-tsin, le 13 sept. 1871; ce traité a été ratifié par l'empereur de la Chine, le même mois et par le Mikado, avec quelques modifications, le 1er nov. suivant. Le premier traité péruvien est également de la fin du règne de Toung-tche, négocié avec Li Hong-tchang, à Tien-tsin, le 26 juin 1874, par le capitaine de vaisseau Aurelio Garcia y Garcia; il fut ratifié dans cette même ville le 7 août 1875.

La succession de Toung-tche était assez difficile à recueillir, car il fallait que le nouvel empereur fût plus jeune que son prédécesseur pour pouvoir rendre à sa mémoire les hommages accoutumés, suivant les rites du

culte des ancêtres, basés sur la piété filiale dont nous avons déjà parlé. L'empereur Tao-kouang avait laissé neuf fils, et c'était Toung-tche, l'héritier de Hien-foung, le quatrième de ces fils qui venait de mourir. Le huitième prince, Yi-ho, prince de Tchoun, mort avant son neveu Toung-tche, avait adopté Tsaï-ying, fils de son frère, le prince Kong; il ne restait donc à la mort de Toung-tche que quatre fils de Tao-kouang : le cinquième, Yi-tsoung, prince de Toun, le sixième, Yi-sin, prince de Kong, le septième, Yi-houan, prince de Tchoun, et le neuvième, Yi-houei, prince de Fou. Il aurait été facile alors au prince Kong, qui avait la toute-puissance, de donner l'empire à son fils Tsaï-tcheng, né vers 1856, mais cet excès d'honneur l'eût empêché de prendre une part très active dans le gouvernement. Il était en assez mauvais termes avec le septième prince, son frère, le prince de Tchoun; pour se débarrasser d'un rival, il prit le fils de ce dernier, Tsaï-tien, âgé de quatre ans, qui monta sur le trône sous le nom de Kouang-siu (succession brillante). De nouvelles difficultés allaient, d'ailleurs, surgir en Chine; l'Angleterre, désireuse de développer son commerce avec l'extrême Orient, avait rejeté comme insuffisant un nouveau traité signé à Peking le 24 oct. 1869, par son ministre sir Rutherford Alcock, et elle cherchait à frayer à ses produits une nouvelle route de la Birmanie dans le Yunnan. Une expédition entreprise par le colonel Horace Browne, sur l'ordre du gouvernement des Indes, et autorisée par les autorités chinoises, fut attaquée à la frontière du Yun-nan et l'interprète Augustus Raymond Margary, qui était allé en avant comme éclaireur, fut assassiné à Manwyne; les négociations traînèrent en longueur entre l'Angleterre et la Chine, et la guerre était sur le point d'éclater, lorsque le gouvernement impérial se décida à traiter. Sir Thomas Wade, ministre d'Angleterre et Li Hong-tchang, gouverneur du Tche-li, signèrent à Tche-fou, le 13 sept. 1876, une convention ratifiée par l'empereur de la Chine quatre jours plus tard. Cette convention est extrêmement importante : elle se divise en trois sections : l'une, relative au règlement de l'affaire Margary (excuses et indemnité de 200,000 taëls); la seconde, aux relations diplomatiques et consulaires, et la dernière, au commerce (ouverture des ports de I-tchang et de Wou-hou, sur le Kiang, de Wen-tcheou dans le Tche-kiang et de Pak-hoi dans le Kouang-toung, avec l'autorisation d'envoyer des fonctionnaires anglais à Tchoung-king, dans le Se-tchouan; enfin, un article additionnel autorisait le gouvernement anglais à envoyer l'année suivante une mission d'exploration de Peking au Tibet et aux Indes, soit par le Kan-sou et le Kokonor, soit par le Se-tchouan. Une mission spéciale, composée de T. Grosvenor,

secrétaire de la légation britannique à Peking, et des consuls Arthur Davenport et E. Colborne Baber, se rendit dans le Yun-nan pour assister au jugement des meurtriers de Margary, et fit un rapport remarquable sur les débouchés commerciaux du sud-ouest de la Chine. Cette convention de Tche-fou a une importance considérable, car elle est le point de départ des légations chinoises en Europe : le premier agent accrédité en 1876 fut Kouo Song-tao avec Lieou, comme second ministre, accrédité à Londres et à Paris. Kouo a eu le marquis Tseng comme successeur.

D'ailleurs, une grosse question allait surgir pour la Chine. Nous avons vu que les deux rébellions musulmanes avaient été écrasées: celle du Yun-nan par la prise de Ta-li (19 janv. 1873), celle des Tien-chan par la mort de Yakoub et la prise de Khotan (4 janv. 1878). Par un traité en date du 25 juil. 1851, les Russes avaient obtenu la permission d'établir à Kouldja des maisons de commerce. Ce traité, signé par le colonel des ingénieurs des mines Kovalevsky, fut ratifié à Pétersbourg le 13 nov. 1851 par l'empereur de Russie. En 1871, les Russes offrirent aux Chinois d'occuper le nord des Tien-chan et Kouldja jusqu'à pacification complète du pays ; ils rendraient alors Kouldja contre remboursement des frais d'occupation. Les Chinois acceptèrent cette proposition. Lorsque l'empire de Yakoub eut été détruit, et qu'il fallut rentrer en possession du nord des Tien-chan, il fallut négocier avec la Russie. Tchoung-heou, que nous avons vu en Europe, après le massacre de Tien-tsin, fut choisi pour mener à bonne fin cette affaire épineuse; arrivé en Europe en 1878, Tchoung-heou signait avec les Russes, en oct. 1879, un traité à Livadia, dont les termes étaient dérisoires pour la Chine, qui, vaincue, les aurait à peine acceptés. Si les Russes s'engageaient à rendre le territoire de Kouldja, ils en gardaient la partie la plus riche : la vallée de la Tekkes au pied des Tien-chan et les passes, parmi lesquelles la plus importante, celle de Mouzarte qui conduit de Kouldja à Aksou, et coupe en deux la grande route militaire construite par Kien-loung pour mettre Kouldja en communication avec Kachgar. Immédiatement le censeur Tchang Tche-toung (aujourd'hui vice-roi des deux Hou) fit un rapport terrible contre le malheureux diplomate. Tchoung-heou, de retour en Chine, fut condamné à mort, mais non exécuté, et ses biens confisqués ; le traité de Livadia rejeté : c'était un *casus belli*. Les Chinois n'évitèrent la guerre qu'en envoyant le marquis Tseng de Londres à Pétersbourg où, après de longues et pénibles négociations, il réussit à signer avec MM. Nicolas de Giers et Eugène Butzov, un traité le 12/24 févr. 1881, par lequel la Russie rendait aux

Chinois le territoire de Kouldja, sauf la partie occidentale, dans les limites que nous avons marquées au commencement de cet article.

Débarrassés des rébellions musulmanes, des Russes et des Anglais, les Chinois n'avaient plus à s'occuper que des Français et de la frontière de l'Annam. Nous avons raconté (V. ANNAM) avec de grands détails l'intervention de la Chine au Tonkin; il ne nous reste donc plus qu'à citer les différents traités signés entre la France et la Chine pour le règlement de cette question : traité du 9 juin 1885 à Tien-tsin, par M. J. Patenôtre, qui avait été précédé d'une convention préliminaire, signée à Tien-tsin le 11 mai 1884; protocole du 4 avr. 1885, signé par MM. Billot et Campbell; convention commerciale signée par M. F.-G. Cogordan à Tien-tsin le 25 avr. 1886; convention additionnelle signée par M. Ernest Constans à Peking, le 26 juin 1887. A la suite de ces différentes conventions, des consulats ont été établis dans le Kouang-si, à Long-tcheou, et à Mong-tseu dans le Yun-nan. On vient (1890) d'inaugurer la ligne télégraphique, qui relie la frontière annamite, Lao-kaï, à Mong-tseu.

Le grand inspirateur de la politique chinoise pendant le règne de Toung-tche, le prince Kong, avait vu peu à peu son influence compromise par un nouveau venu, Li Hong-tchang que nous avons vu déjà jouer un rôle considérable dans la guerre des Taï-ping. Li est haut commissaire impérial, directeur général de la défense des frontières maritimes du Nord, surintendant du commerce, gouverneur du prince impérial, membre du conseil privé, gouverneur général de la province de Pe Tche-li, comte de l'empire avec l'appellation *Sou y*. C'est un Chinois de pur sang. Il est né la deuxième année du règne de l'empereur Tao-Kouang, c.-à-d. en 1823, à Sen-chou, dans le district de Ho-Fei, dans la province de Nganhouei. On a cru un instant que le marquis Tseng, aujourd'hui mort, aurait contrebalancé l'influence de cet homme d'Etat : il n'en a rien été. D'ailleurs, les questions qui se sont posées à la majorité de Toung-tche se posent naturellement à celle de Kouang-siu, et après le mariage de l'empereur, nous aurons la difficulté de l'audience.

CHAPITRE VIII

Langue.

La langue chinoise est monosyllabique et exempte de toute flexion; les caractères qui la composent sont donc indéclinables et inconjugables, c.-à-d. que c'est par les tons et par la position des mots, la connaissance des particules, dont l'emploi constitue l'ossature de la phraséologie, que la langue devient intelligible. Tout d'abord, il faut établir une distinction entre la langue écrite et la langue parlée. La langue parlée en Chine dans la bonne société aujourd'hui est désignée sous le nom de *kouan-hoa*, par opposition aux dialectes locaux, désignés généralement sous le nom de *T'ou-hoa*. Les dialectes les plus répandus sont ceux de Canton et du Fou-kien, sans parler des langues particulières des tribus sauvages. On distingue le kouan-hoa du *kou-wen*, style antique écrit plus essentiellement monosyllabique, partant moins précis, qui, indispensable pour l'étude des livres classiques (king), ne répondrait pas, à cause de son vague, aux besoins de la vie actuelle. Entre le kou-wen et le kouan-hoa, les Chinois placent des styles intermédiaires, tels que le style des compositions littéraires ou *wen-tchang*, le style des documents administratifs et celui de l'histoire, qui, tous, quant à la syntaxe, procèdent du style antique, tout en étant plus précis. Les Chinois divisent leurs mots en mots pleins, *che-tseu*, qui ont une signification propre, et en *hiu-tseu*, mots vides, qui servent en général de particules, à compléter le sens des mots pleins et à exprimer les rapports des mots entre eux. On divise les che-tseu en deux sections, en *sen-tseu* ou *houo-tseu*, mots vivants, qui marquent l'action, les verbes, par exemple, et en *se-tseu*, mots morts, qui marquent la nature des choses, les substantifs par exemple. Les inflexions de la voix

sont représentées par cinq tons : *chang-ping, hia-ping, chang-chen, kiu-chen* et *jou-chen*, c.-à-d. ouvert, muet, montant, descendant et rentrant. Quelques philologues européens, Wade et Stent, par exemple, marquent ces sons par des chiffres. Les jeunes Chinois les apprennent par la pratique dans les écoles. On fait remonter à l'empereur Fou-hi l'invention des caractères chinois que l'on répartit aujourd'hui en six classes ou six genres : 1° *Siang-hin,* caractère figuratif dans lequel, par exemple, le soleil est représenté par un rond avec un point dedans, la lune par un croissant, etc., c.-à-d. que l'objet est indiqué par une image grossière; 2° *Tche-seu*, caractères indicatifs, j'appellerai même suggestifs, qui s'adressent à l'esprit plutôt qu'à l'œil, ainsi trois triangles dont l'un en tête représentent un monceau ; deux carrés marquent le voisinage; 3° *Houi-i*, caractères composés qui consistent dans la réunion de deux caractères pour obtenir un troisième sens, que n'avaient pas les caractères pris séparément; 4° *Kia-tseu*, caractères empruntés dont le sens propre est employé au figuré; 5° *Hin-chen,* caractères syllabiques, qui donnent à la fois le son et l'idée ; 6° *Tchouan-tchou*, caractères retournés ; l'ensemble de ces six classes de caractères chinois porte le nom de *lou-chou.* Les caractères chinois se composent d'un certain nombre de traits qui sont au nombre de neuf ; ce sont : le point, *tchou* ou *tien ;* la ligne, *hoa ;* la virgule, *p'ié ;* la lance, *koen* ; le crochet, *kiué* ; la ligne brisée, *kou ;* la courbe, *i ;* le trait, *ti* ; le pied, *nah.* D'une façon générale, le caractère chinois est formé d'un radical ou clef et d'une phonétique; depuis l'an 100 av. J.-C., époque à laquelle le classement encyclopédique par clefs a été fait pour la première fois, le nombre de ces clefs a varié suivant les lexicographes ; à la fin des Ming leur nombre a été réduit à 214 et c'est ce chiffre qui a prévalu dans le dictionnaire de l'empereur Kang-hi ; les caractères y sont rangés d'après le nombre de leurs traits, depuis un jusqu'à dix-sept traits sous deux cent quatorze clefs. Le nombre des caractères de la langue chinoise est considérable, ainsi le dictionnaire de Kang-hi contient 44,449 caractères, résultant de la combinaison des 214 clefs avec 1040 symboles constitutifs désignés par Marshman sous le nom de *primitif* et par Callery sous celui de *phonétique* ; en pratique, sept ou huit mille caractères sont amplement nécessaires pour les besoins. Les Chinois se servent d'encre (*me*), de pinceaux (*pi*) et de papier (*tche*). La base de l'encre est du noir de fumée et de la colle mis dans des moules; cette encre porte des noms suivant sa qualité et est ornée de caractères, de personnages, de figures, etc. Les Coréens avaient jadis la réputation, perdue depuis, de faire une encre supérieure à celle de la Chine. Le pinceau, qui se tient presque perpen-

diculairement, est généralement assujetti dans une tige de bambou. Il y a plusieurs sortes de papier; papier fabriqué avec l'écorce de bambou, avec des algues marines, avec d'autres écorces. Le papier le meilleur marché est celui qui est fabriqué avec de jeunes pousses de bambou. « Les quatre trésors (*se-pao*) de la table d'un écrivain, disent les Chinois, sont l'encre, le papier, le pinceau et l'encrier (*me-tong*). » La calligraphie, si en honneur en Chine, ne suffisait pas à reproduire les écrits et les habitants du Céleste-Empire connaissaient de bonne heure l'imprimerie; d'une façon générale, nous pouvons dire avec S. Julien, qu'ils ont commencé à imprimer en 581, avec des planches xylographiques; qu'en 904, ils ont fait usage de planches de pierre gravées en creux, et, en 1040, de types mobiles. Aujourd'hui, ils se servent beaucoup des caractères métalliques européens. Nous n'avons pas à revenir sur l'origine de la langue chinoise, nous en avons déjà parlé à propos de l'histoire: une seule fantaisie n'a pu trouver place, c'est celle d'un nommé John Webb, qui a voulu faire de la langue chinoise la langue primitive parlée dans le monde entier avant la tour de Babel (Londres, 1669); un autre Webb a eu la non moins grande fantaisie de faire dériver le grec du chinois (Londres, 1787).

Histoire des études chinoises. Les premiers livres imprimés en Europe dans lesquels on ait reproduit des caractères chinois sont une des premières éditions du *Theatrum Orbis terrarum* d'Abraham Ortelius, l'*Historia del gran reyno de la China* du P. Juan Gonçalez de Mendoça, publié à Rome en 1585, et le *Thrésor de l'histoire des langues*, de Claude Duret, imp. à Cologny, 1613. Les voyages du P. Martin Martini de Trente déterminèrent des vocations de sinologues, chez Jacob Golius, en Hollande et le médecin Christian Mentzel de Berlin (né à Furstenwald le 15 juin 1622, mort à Berlin le 17 janv. 1701; *Sylloge Minutiarum Lexici Latino-sinico-characteristici*... [Nuremberg, 1685]; *Kurze chinesische Chronologia oder Zeit-Register aller chinesischen Kayser*... Berlin, 1696). Un Chinois de Nanking, nommé Tchin Fo-tsoung, que le P. Couplet avait amené de Chine, fournit lors de son passage à Oxford au célèbre Thomas Hyde, orientaliste et bibliothécaire en chef de la Bodléienne, divers matériaux que ce savant a utilisés pour écrire plusieurs dissertations extrêmement intéressantes (*Epistola de mensuris et ponderibus Serum seu Sinensium;* Oxford, 1688; *Syntagma*, Oxford, 1767). Ce Tchin paraît être le premier Chinois lettré venu en Europe dont on ait conservé le souvenir. Citons encore André Müller de Greiffenhagen (*Abdallæ Beidavæi Historia Sinensis;* Berlin, 1689; *Opuscula nonnulla orientalia*, Francfort-sur-l'Oder, 1695; *Marco Polo*, Berlin, 1671). Une chose sin-

gulière à noter, c'est le peu d'influence qu'ont eu sur les études chinoises en Occident les quelques missionnaires français qui, pour différents motifs, rentrèrent en Europe. Il s'en trouvait cependant parmi eux de distingués : tels sont les pères jésuites Le Comte, Bouvet, Foucquet, Foureau qui avaient une profonde ou tout au moins une bonne connaissance du chinois. Bayer (né à Kœnigsberg en 1694, mort le 21 févr. 1738) peut être considéré comme le dernier et en même temps le plus remarquable de ces sinologues de l'ancienne école ; nous entendons par ancienne école celle des savants dont nous venons de parler, qui ont acquis leurs connaissances au hasard, et dont les ouvrages, inutiles à consulter pour l'étude de la langue, ne sont que des objets de curiosité. Nous avons dit que Bayer était le plus remarquable de ces orientalistes, car sans être fort en chinois, il était bien supérieur à ses devanciers. Il a eu le premier le mérite de nous donner des textes étendus, et nous a laissé un livre, le *Museum Sinicum* (Pétersbourg, 1730), qui était un progrès notable sur les travaux précédents. On trouvera dans cet ouvrage une préface avec un historique des études chinoises en Europe, une grammaire, un lexique, un traité des poids et mesures. Il a également donné d'autres travaux intéressants dont quelques-uns ont été insérés dans les *Acta Petropolitana*. Avec Fourmont l'aîné, commence l'école moderne des sinologues, et nous voulons dire par école moderne, celle qui a puisé son inspiration directement dans les ouvrages publiés en Chine. Fourmont est le premier qui eut l'idée de se servir des ouvrages utilisés par les missionnaires eux-mêmes pour étudier la langue chinoise. C'est au premier travail de *linguistique* de quelque étendue imprimé en Chine, l'*Arte de la lengua mandarina* du dominicain Francisco Varo (Canton, 1703) que Fourmont emprunte les éléments de sa *Grammatica duplex* (Paris, 1742). Il faut marquer dans cette période De Guignes père et Le Roux Deshauterayes. Les missionnaires de Peking du XVIIIe siècle, Visdelou, Gerbillon, Alexandre de la Charme, Régis, Parrenin, d'Incarville, Gaubil, Amiot, à des titres divers, historiens, astronomes, etc., ont possédé une connaissance profonde de la langue chinoise, mais deux hommes surtout ont eu une influence considérable au point de vue de la linguistique, le franciscain Basilio Brollo, de Gemona (né à Gemona le 25 mars 1648, mort dans le Chen-si le 13 août 1703) et le jésuite Joseph-Marie de Prémare (né le 17 juil. 1666, mort en 1735). Ce dernier a donné la *Notitia Linguæ Sinicæ*, qui n'a été imprimée à Malacca qu'en 1831, et dont le manuscrit a servi utilement à Abel Rémusat pour sa *Grammaire* (Paris, 1822). Le dict. du P. Basile est celui qui a été remanié et publié par De Guignes (le fils)

par ordre de Napoléon, à Paris, 1813, gr. in-fol.; le travail de De Guignes a été fortement attaqué par Klaproth, dans un supplément (Paris, 1819, in-fol.). Cependant des missionnaires protestants fondent aux Indes et en Chine une nouvelle école de sinologues; citons parmi eux Joshua Marshman (*Lun-Yu*; Serampour, 1807; *Clavis Sinica*, 1814), l'illustre Robert Morrison dont le grand dictionnaire en trois parties (Macao, 1815-1822, 6 vol. in-4) domine tous ses autres travaux fort importants aussi; William Milne (*Sacred Edict*, 1817), Walter Henry Medhurst (*Dictionary of the Hok-Kèèn Dialect*; Macao, 1832; *Translation of a Comparative Vocabulary of the Chinese, Corean and Japanese languages*; Batavia, 1835, *Chinese and English Dict.*, Batavia, 1842-43, 2 vol.); K.-F.-A. Gützlaff, E.-C. Bridgman (*Chinese Chrestomathy*; Macao, 1841; *Chinese Repository*; Canton, 1832-51); Samuel Wells Williams, avec son *Middle Kingdom* (New-York, 1848) et surtout son *Syllabic Dictionary* (Changhaï, 1874); James Legge, avec sa grande traduction des *King*, Alexandre Wylie (*Notes on Chinese Literature*, 1867), Chalmers (*Dictionnaire de Kang-Hi*); Edkins (*Philologie comparée*); E. J. Eitel (*Dict.*, *Buddhism*, *Feng-shuy*). D'ailleurs, les missionnaires catholiques donnent aussi de beaux travaux, avec les lazaristes Joachim Alphonse Gonçalves (né en 1780 à Tojal, Portugal, mort à Macao le 3 oct. 1844), *Dict. portugais-chinois*, *chinois-portugais* (Macao, 1831-33); *Arte china* (1829) et Callery, *Systema phoneticum* (Macao, 1841). Le prêtre des missions étrangères Delamarre laisse en manuscrit un dictionnaire français-latin-chinois et le jésuite Angelo Zottoli donne le plus grand ouvrage qu'on ait jamais écrit sur la langue chinoise, le *Cursus litteraturæ sinicæ* dont 5 vol. ont paru depuis 1879 (il doit y en avoir 6). Ajoutons les travaux récents des PP. Couvreur et Boucher. Abel Rémusat est le véritable rénovateur des études chinoises en Europe, il y a laissé sa forte empreinte sur toutes les branches d'études: sa *Grammaire* est encore la plus simple qui existe et ses *Recherches sur les langues tartares* (Paris, 1820) sont classiques. Il inaugura le 16 janv. 1815, au Collège de France, un cours de langue et de littérature chinoises, qu'il conserva jusqu'à sa mort, en 1832. Le successeur d'Abel Rémusat, Stanislas Julien a laissé dans la science un grand renom et un nombre d'ouvrages considérable, parmi lesquels nous retiendrons la *Méthode pour déchiffrer et transcrire les noms sanscrits qui se rencontrent dans les livres chinois* (1861) et la *Syntaxe nouvelle de la langue chinoise*, (1869-70). Dans cette période, citons encore Guillaume Pauthier, rival de Julien, A. Bazin (*Grammaire mandarine*, 1856), Edouard Biot; Julien a eu pour successeur

au Collège de France d'Hervey de Saint-Denys. En dehors du Collège de France, le chinois est enseigné à l'Ecole des langues orientales vivantes : Bazin, qui fut chargé de cours de 1841 à 1843, vit, en 1843, son cours transformé en chaire, qu'il occupa jusqu'à sa mort, 1862. Julien fut alors chargé de cours jusqu'en 1871, époque à laquelle il fut remplacé comme professeur par le comte Kleczkowski (né le 27 févr. 1818, mort le 23 mars 1886) remplacé par Maurice Jametel (mort le 17 mai 1889) et Gabriel Devéria. A côté de cette chaire, cette école enseigne le japonais (M. Léon de Rosny, autorisé en 1863 à faire un cours, est nommé professeur titulaire en 1868), et l'annamite (M. Abel Des Michels, chargé de cours en 1871, est nommé professeur en 1872) ; enfin, un cours d'histoire, de géographie et de législation des Etats de l'extrême Orient dont l'auteur de cet article a été chargé le 5 août 1881, a été transformé en chaire le 30 mars 1888. Il convient d'ajouter à tous ces noms celui d'un de nos consuls en Chine, M. Camille Imbault-Huart, qui vient de terminer un grand *Cours éclectique de langue chinoise parlée*, en 4 vol.. Dans les pays étrangers les études chinoises sont représentées : en Angleterre par le Rév. James Legge, Sir Thomas Francis Wade (*Hsin Ching Lu*, Hong-kong, 1859 ; *Tzu Ehr Chi*, 1867), le professeur R. K. Douglas, du King's college et A. Terrien de La Couperie ; en Hollande par G. Schlegel, professeur à l'université de Leyde ; en Allemagne par Georges von der Gabelentz, professeur à Berlin, C. Arendt, professeur au séminaire des langues orientales de cette même ville et le docteur F. Hirth des douanes chinoises (Wilhelm Schott est mort à Berlin et Pfizmaier à Vienne) ; en Russie par Vasiliev, Bretschneider, Pozdneiev (l'archimandrite Palladius est mort à Marseille en 1878) ; en Italie par Severini, Valenziani, Puini.

L'impression des livres chinois en Europe a été l'objet de la préoccupation de tous les sinologues : notons les efforts de Fourmont et les caractères faits pour le dictionnaire de De Guignes. Marcellin-Legrand donna en 1836 des caractères malheureusement trop grêles qui ont été largement employés dans les publications de l'époque, notamment dans celles de Pauthier. Les Hollandais doivent au docteur J. Hoffmann leur fonte également employée dans l'imprimerie viennoise de Holzhausen. Mais c'est aux missionnaires protestants de Chine que l'on doit les plus grands progrès de la typographie chinoise et aujourd'hui on emploie de préférence les caractères de l'American Presbyterian Mission Press, de Chang-haï, qui ont servi à l'impression des ouvrages de l'abbé Perny.

CHAPITRE IX

Littérature.

Au point de vue chinois, suivant le système bibliographique adopté pour la collection des ouvrages entreprise sur l'ordre de Kien-loung (1773), on divise les œuvres littéraires en quatre grandes classes que nous allons successivement examiner : 1° les livres classiques, *King*; 2° les livres d'histoire, *Che*; 3° les livres de philosophie, *Tse* ; 4° les belles-lettres, *Tsi*.

1° *Livres classiques*. Les livres classiques ou canoniques *King*, qui sont la base de la philosophie aussi bien que de la littérature, sont divisés en deux classes: A. livres canoniques du premier ordre ou grand *Kings* comprenant: 1° l'Y-*king*, 24,107 caractères, le livre des changements, explication des *Koua* de Fou-hi ; ce livre mystérieux a été, dans ces derniers temps, l'objet d'interprétations nouvelles de MM. Philastre, Legge, Douglas, Terrien de Lacouperie et C. de Harlez ; 2° le *Chou-king*, le livre d'histoire, 58 chapitres, 25,700 caractères; ce livre s'étend depuis Yao et Chun jusqu'à Ping-Wang de la dynastie des Tcheou (720 av. J.-C.). Traduit en français par le P. Gaubil dont le travail a été publié avec des notes et des observations de De Guignes (Paris, 1770) ; en anglais par W. H. Medhurst (Shanghaï, 1846), et Legge, *Chinese-Classics ;* 3° le *Chi-king*, le livre des Odes, 39,234 caractères, renferme les poésies populaires des petits Etats de la Chine recueillies par Confucius ; 4° le *Li-ki*, livre des Rites, 49 chapitres y compris le *Ta-hio* et le *Tchoung-young*, 99,010 caractères; 5° le *Tchoun-tsieou*, le Printemps et l'Automne, le seul véritablement écrit par Confucius, environ 480 av. J.-C., comprend les annales de sa patrie, la principauté de Lou (portion de la

province actuelle du Chan-toung), de 722 à 481 av. J.-C. Le *Yo-king*, livre de la musique, a été perdu, sauf quelques passages du *Tcheou-li* et du *Li-ki*. — B. Livres canoniques du second ordre ou petits Kings, comprenant : 1° les *Se-chou*, les quatre livres, c.-à-d. le *Ta-hio*, on Grande Science, le *Tchoung-young* ou le Juste Milieu (ces deux livres formaient deux chapitres du *Li-ki*), le *Luen-yu*. dialogues entre Confucius et ses disciples, 11,705 caractères, avec la paraphrase 76,736 caractères, et *Meng-tseu*, 34,685 caractères, avec le commentaire 209,749 caractères, le plus considérable des quatre livres, donne les conversations entre Mencius et les seigneurs de son temps; 2° les deux rituels *I-li*, étudié récemment par M. de Harlez, et *Tcheou-li*, traduit par Biot; 3° le *Hiao-king*, livre de la piété filiale, 1,903 caractères, dont nous parlons ailleurs; 4° les trois anciens commentateurs du *Tchoun-tsieou : Tso-chi*, disciple de Confucius, *Kong-yang*, de la dynastie des Han, et *Keou-lang* qui vivait au 1er siècle avant notre ère ; 5° le dictionnaire *Eul-ya*, qui comprend les termes employés à l'époque, répartis en dix-neuf divisions.

2° *Livres d'histoire*. Cette classe *che* se subdivise en quinze groupes: 1° histoire des différentes dynasties; 2° annales, *Pien-men*; 3° histoires générales; 4° histoires particulières; 5° histoires diverses; 6° documents officiels; 7° biographies; 8° extraits historiques; 9° histoires d'Etats particuliers; 10° chronologie; 11° géographie; 12° administration et gouvernement; 13° constitution, lois, édits, etc.; 14° bibliographie; 15° critiques d'histoires. Les histoires des différentes dynasties qui forment la plus importante subdivision, *Tching-che*, sont généralement faites sur le même modèle et comprennent trois sections : *Ti-ki*, chronique des différents empereurs de la dynastie; *Tchi*, mémoires sur les mathématiques, les rites, la musique, la jurisprudence, l'économie politique, les sacrifices, l'astronomie, l'influence des éléments, la géographie et la littérature ; *Li-tchuen*, biographies des personnes célèbres et notes sur les peuples étrangers. Les histoires dynastiques sont au nombre de vingt-quatre; nous en donnons la liste dans le tableau de la page qui suit.

Je ne puis passer en revue tous les ouvrages historiques, mais je ne peux pas passer sous silence le *Tong-kien-kang-mou*. Cet ouvrage, tiré et abrégé sous la direction du célèbre philosophe Tchou-hi du *Tong-kien* de Sse-ma Kouang, puis continué et corrigé à diverses reprises par des savants, comprend l'histoire des dynasties impériales jusqu'à celle des Youen. Il a été traduit en français par le P. de Mailla et publié (1777 à 1780) à Paris par Grosier et Leroux Deshauterayes. Le *Tchou-chou-ki-nien*, ou *Annales des livres écrits sur bambou*,

chronique trouvée, dit-on, 284 ans ap. J.-C. dans un tombeau des princes de Wei, comprend un abrégé de l'histoire chinoise depuis Houang-ti jusqu'à l'an 299 av. J.-C. — Les histoires locales sont extrêmement nombreuses; il n'y a pas de province, de préfecture, de ville même qui n'ait son histoire; ces documents sont souvent considérables, le *Kouang-toung toung-tche*, a 120 vol., le *Se-tchouan toung-tche*, 110, le *Tche-kiang toung-tche*, 100; l'histoire de Chang-haï, *Chang-haï hien-tche* a 16 vol., le *Loyang-hien-tche*, 23, etc.; les rivières et les lacs, comme celui de Hang-tcheou, *Si-hou-tche*, les montagnes par exemple les *Liou-chan* (Kiou-kiang), etc., ont leur monographie. — Les grands ouvrages que nous avons l'habitude de placer dans les encyclopédies rentrent dans la classe *histoire;* le plus célèbre est le *Wen-hien toung-kaou* de Ma Touan-lin, en 348 livres, qui a pour base le *Toung-tien;* il a eu deux suppléments, l'un au XVIe, l'autre au XVIIIe siècle. — Cette classe comprend également la bibliographie, et il nous suffira pour montrer quelle importance les Chinois accordent à cette science le *Kiou-tingse-kou tsiouen-chou tsoung-mou*, catalogue de la bibliothèque impériale publié par ordre de Kien-loung de 1772 à 1790, divisé en quatre parties, *Se-kou*, que nous avons énumérées plus haut, et formant deux cents livres; il a été publié en abrégé sous le titre de *Kin-ting se-kou tsiouen-chou kien-ming niou-lo*.

3° *Livres de Philosophie*. Cette série d'ouvrages comprend non seulement les philosophes, mais aussi les écrivains sur l'art militaire, la jurisprudence, l'agriculture, la médecine, l'astronomie et les mathématiques, l'astrologie, les arts, les répertoires scientifiques, les polygraphes, les encyclopédies, les critiques, et les ouvrages sur le bouddhisme et le taoïsme, le tout réparti en 14 subdivisions. Nous ne parlerons pas naturellement des ouvrages relatifs au Jou-Kiao, au Tao-Kiao, au Fo-Kiao, qui trouvent place ailleurs (V. le § consacré aux religions nationales). Les plus anciens livres qui nous soient parvenus sur l'art militaire des Chinois, sont le *Sun-tse ping-fa*, écrit en 82 chapitres dont il reste 13, puis le *Ou tse*, qui sont du VIe et du IVe siècles avant l'ère chrétienne. Les examens militaires portent sur six ouvrages qui sont classiques: *King*, qui sont outre le Sun-tse et le Ou-tse, Sse-ma-fa, Lou-tao, Leao-tse et Tai-tsoung (V. ci-dessus le § *Armée*). On trouvera des renseignements sur ces livres, particulièrement sur les premiers, par le P. Amiot dans le t. VII des *Mémoires concernant les Chinois*. Comme il est d'usage d'attribuer aux Chinois beaucoup des inventions occidentales, rappelons qu'à la suite des travaux de W. F. Mayers, on sait que la poudre à canon n'a guère été connue, et d'après des sources étran-

Histoires dynastiques.

ORDRE	NOMS	SUJETS	NOMBRE de Livres	AUTEURS	ÉPOQUE
1	*Che-ki.*	Chronique historique.	130	Sse-ma Tsien.	Av. J.-C. Reculée-122
2	*Tsien Han-chou.*	Hist. des *Han* antérieurs.	120	Pan Kou.	Av. J.-C. 206 | Ap. J.-C. 24
3	*Heou Han-chou.*	Hist. des *Han* postérieurs.	120	Fan Yeh.	Ap. J.-C. 25-220
4	*San Kouotchi.*	Hist. des *Trois-Royaumes.*	65	Tchin Chaou.	220-280
5	*Tsin-chou.*	Hist. des *Tsin.*	130	Fang Kiao, etc.	265-419
6	*Soung-chou.*	Hist. des *Soung.*	100	Tchin Yoh.	420-478
7	*Nan Tsi-chou.*	Hist. des *Tsi* méridionaux.	59	Siao Tse-hien.	479-501
8	*Liang-chou.*	Hist. des *Liang.*	56	Yaou Se-lien.	502-556
9	*Tchin-chou.*	Hist. des *Tchin.*	36	id.	556-580
10	*Wei-chou.*	Hist. des *Wei.*	114	Wei Chaou.	386-556
11	*Pe Tsi-chou.*	Hist. des *Tsi* sept.	50	Li Pe-yo.	550-577
12	*Tcheou-chou.*	Hist. des *Tcheou.*	50	Ling-hou Ti-fun.	557-581
13	*Soui-chou.*	Hist. des *Soui.*	85	Wei-tching.	581-617
14	*Nan-chi.*	Historiens du Sud.	80	Li Yen-chaou.	420-589
15	*Pe-chi.*	Historiens du Nord.	100	id.	386-581
16	*Kieou Tang-chou.*	Hist. ancienne des *Tang.*	200	Lieou-hu, etc.	618-906
17	*Sin Tang-chou.*	Hist. moderne des *Tang.*	255	Ngao Yang-siou.	618-906
18	*Kieou Wou-tai-chi.*	Hist. anc. des *Cinq dynast.*	150	Sie Ku-tching.	907-959
19	*Sin Wou-tai-chi.*	Hist. mod. des *Cinq dynast.*	75	Ngao Yang-siou.	907-959
20	*Soung-chi.*	Hist. des *Soung.*	496	To-to.	960-1279
21	*Liao-chi.*	Hist. des *Liao.*	116	id.	916-1125
22	*Kin-chi.*	Hist. des *Kin.*	135	id.	1115-1234
23	*Youen-chi.*	Hist. des *Youen* (Mongols).	210	Soung-lien, etc.	1206-1367
24	*Ming-chi.*	Hist. des *Ming.*	332	Tchang Ting-yu.	1368-1643

Ces vingt-quatre histoires ont été réimprimées de 1869 à 1878, à Nanking, sauf deux ou trois publiées dans le Tche-kiang et le Hou-pé.

gères, avant le VIe siècle de notre ère, que rien ne prouve qu'elle ait été employée dans la guerre avant le XIIe siècle et que sa puissance de projection n'a été connue qu'au commencement du XVe siècle, sous le règne de Yong-lo. Parmi les ouvrages de droit, nous rappellerons l'ouvrage si curieux, appelé *Si-yuen-lou*, écrit en 1247 par Tsoung-sse, qui sert de guide aux médecins légistes dans les enquêtes au criminel. Parmi les ouvrages sur l'agriculture, nous citerons le *Noun-tching tsouen-chou* du célèbre Siu Kouang-ki (XVIIe siècle) et le *Cheou-chi-tong-kao*, rédigé par ordre de Kien-loung en 1742. La médecine offre, par ses doctrines et sa pharmacopée, un intérêt très grand; l'étude de la langue et du pouls, l'emploi du ginseng, du thé, du sang de cerf, de la dent de tigre, etc., l'opération de l'acuponcture (*tching-kieou*), ont attiré l'attention des savants occidentaux sur un art médical dans lequel les méthodes empiriques et la superstition jouent un grand rôle et qu'une ignorance à peu près complète de l'anatomie et de la physiologie humaine rend à peu près nul. Parmi les livres médicaux (*I-kiao*), il faut placer le célèbre herbier *Pen-tsao kang-mou*, rédigé sous les Ming, par Li Che-tchin; cet ouvrage est composé de cinquante-deux livres dont le dernier traite du corps humain. L'astronomie et les mathématiques sont en grand honneur en Chine : le calcul des éclipses, l'arrangement du calendrier, etc., demandaient des connaissances dans les mathématiques, qui, augmentées par les astronomes musulmans de l'époque mongole, l'ont été plus encore par les jésuites des XVIIe et XVIIIe siècles : Ricci (Li Mateou qui a traduit Euclide), Terenz, Schall von Bell, Verbiest, François Noel, Ignace Koegler, Hallerstein. Nous parlerons ailleurs de l'histoire de l'art qui rentre dans cette classe de philosophie et nous ne rappellerons que quelques grandes encyclopédies, *loui-chou*, comme le *San tsai tou houei* écrit par Wang-ki, le *Tang loui han* écrit sous les Ming et revisé et augmenté en 1710 sous le titre de *Youen kien loui han*.

4° *Belles-lettres*. Cette classe *tsi* se subdivise en cinq groupes : 1° les élégies de *Tsou*, dues en majeure partie à Kiu youen, ministre du royaume de Tsou, dont une des principales pièces est le *Li-sao*, qui a été traduit par Pfizmaier et le marquis d'Hervey de Saint-Denys (Kiu-youen, IVe siècle avant notre ère, s'étant suicidé dans la rivière Mi lo, l'anniversaire de sa mort est encore célébré aujourd'hui en Chine le 5e jour de la 5e lune par la fête des bateaux-dragons); 2° les collections particulières; 3° les collections générales; 4° les critiques sur la poésie et la littérature et 5° les poèmes et les chants. Cette 4e classe de la littérature chinoise, qui comprend le théâtre et la poésie, a été très étudiée par les Européens. Quelques

recueils, comme le *Kin kou ki kouan* (quarante contes : le Luth brisé, la Matrone du pays de Soung), le *Che eul leou*, douze étages (les Sœurs jumelles, le *San yu leou*, l'Enfant perdu, etc.), le *Liao tchai tche yi*, le *Houng leou mong* sont connus par les traductions d'Abel Rémusat, du P. Dentrecolles, de Stanislas Julien, d'Hervey de Saint-Denys, de Davis, de Samuel Birch, de Robert Thom, de C.-F.-R. Allen, de Schlegel, de Giles, du général Tcheng Ki-tong. La collection de pièces de théâtre la plus connue est celle de *Youen jin pe tchong keu*, répertoire de cent pièces de théâtre de la dynastie mongole dont quelques-unes sont célèbres, particulièrement la quatre-vingt-cinquième, *Tchao chi kou eul*, l'orphelin de la Chine, traduite en français par le P. de Prémare et mise à la scène par Voltaire. Ajoutons enfin une littérature proverbiale extrêmement riche.

Dans cette immensité de la littérature, les Chinois ont fait un choix d'ouvrages d'écrivains de génie qu'ils désignent sous le nom de *Tsai tseu chou ;* les anciens Tsai-tseu sont sous la dynastie des Tcheou : Tso chi ou Tso Kieou-Ming, Tchouang-tseu ; sous les Han : Sse-ma Tsien ; sous les Tang : Tou-fou, Li Tai-pe, Han-yu, Lieou Tsong-youen ; sous les Soung : Sse-ma Kouang, Wang Ngan-chi, Ngheou Yang-Siou, Sou-che ; sous les Youen : Hiu-Heng, Ou-T'ching. Les Tsai-tseu modernes sont au nombre de dix : 1° *San kouo tchi* (Histoire des trois royaumes, traduite en partie par Théodore Pavie) ; 2° *Hao kieou tchouan* (l'Union bien assortie, traduite en anglais par Davis et en français par Guillard d'Arcy) ; 3° *Iu-kiao-li* (Deux Cousines, trad. par Abel Rémusat et Stanislas Julien) ; 4° *Ping chan ling yen* (Deux Jeunes Filles lettrées, trad. par Stanislas Julien) ; 5° *Choui hou tchouan* (Histoire des rivages, analysée par Bazin, dans le *Siècle des Youen*) ; 6° *Si Siang-ki* (Histoire du pavillon d'Occident, trad. par St. Julien) ; 7° *Pi pa ki* (Histoire du luth, trad. par Bazin) ; 8° *Hoa tsien ki* (le Rouleau fleuri, trad. par P. P. Thoms, H. Kurz et G. Schlegel) ; 9° *Ping kouei tchouan* et 10° *San Ho-tsien*.

Les grandes époques de la littérature chinoise sont celle des Tcheou et des Tsin, avec les philosophes Confucius, Mencius, Lao-tseu, Li-tseu, Yang-tseu, Tchouang-tseu ; celle des Han avec ses historiens et ses hommes d'Etat, Sse-ma Tsien, l'Hérodote de la Chine ; des Tang, avec les poètes Li Tai-pe et Tou-fou et le philosophe Han Wen-koung, surtout celle des Soung avec le poète Sou Tong-po, avec Sse-ma Kouang, avec Wang Ngan-chi ; encore brillante sous les Youen mongols, la littérature chinoise périclite sous les deux dynasties suivantes, et ce qu'elle gagne quelquefois en caractère scientifique, elle le perd complètement dans le domaine de l'imagination,

CHAPITRE X

Philosophie.

La philosophie chinoise, dans sa partie essentielle, est renfermée dans les ouvrages relatifs aux trois religions d'Etat et plus particulièrement dans les King. Nous avons eu l'occasion d'en parler à propos des religions et nous y reviendrons encore aux articles Confucius, Mencius, Lao-tseu. L'idée philosophique des Chinois doit moins cependant à Confucius qu'au célèbre Tchou-hi qui développa le système de l'*Y-king*. Le livre des changements *Y-king*, commence au *Tai-ki*, le grand absolu, le grand extrême. Les philosophes de la dynastie des Soung ajoutèrent au Tai-ki le *Wou-ki* c.-à-d. l'absolu rien, l'infini. Le chef de cette école fut le célèbre Tchou-hi (1130-1200 ap. J.-C.) qui naquit dans le Fou-kien d'un père originaire du Ngan-houei. Dans son système, l'absolu rien (*Wou-ki*) produit le grand absolu (*Tai-ki*,) qui, animé par son souffle, crée le grand principe mâle (*Yang*) : ce dernier, dans son repos, donne naissance au principe femelle (*Yin*). Lorsque ces deux principes mis en mouvement finissent par se reposer, ce qui se trouve en haut est le Ciel correspondant au *Yang*, ce qui reste en bas est la Terre correspondant au *Yin*. Puis, dans la suite de leur mouvement on voit se former le soleil et la lune, les étoiles et les planètes, l'eau et le feu, les plantes, les minéraux, les hommes, les animaux, etc. Les lois qui régissent les mouvements sont au nombre de quatre : 1° *Ki*, le souffle de la nature, qui représente l'énergie; 2° *Li*, les lois de la nature. antérieures au *Ki;* 3° *So*, qui donne les proportions numériques; enfin pour rendre tangibles ces lois, les rendre matérielles, 4° *Ying*, la forme de la nature. On a représenté ce système philosophique par des diagrammes.

Quelquefois on s'est contenté des trois pouvoirs de la nature *San-tsaï* : ciel, terre, homme, indiqués par un △. Les deux principes primitifs sont marqués, l'un par une ligne droite ▬▬▬ qui correspond au *Yang*, par conséquent au principe mâle, à la lumière et au ciel; l'autre par une ligne coupée ▬ ▬ qui correspond au *Yin*, par conséquent au principe femelle, aux ténèbres et à la terre. On en a déduit les quatre figures suivantes :

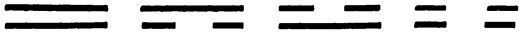

1 2 3 4

1, *Tai-yang*, qui correspond au soleil, à la chaleur, à l'intelligence, aux yeux, etc.; 2, *Tai-yin*, qui correspond à la lune, au froid, aux passions, aux oreilles, etc.; 3, *Chao-yang*, qui correspond aux étoiles, à l'aurore, à la forme, au nez, etc.; 4, *Chao-yin*, qui correspond aux planètes, à la nuit, à la forme humaine, à la bouche, etc. Ces quatre figures secondaires forment les huit trigrammes ou *Koua*, dont l'invention est attribuée à Fou-hi, le premier des cinq souverains (2852-2738 av. J.-C.). La légende raconte que ces signes étaient marqués sur un rouleau qui fut porté à l'empereur par un dragon sorti du Fleuve Jaune. Ces trigrammes représentent :

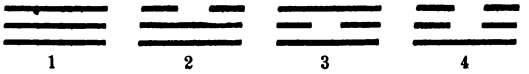

1 2 3 4

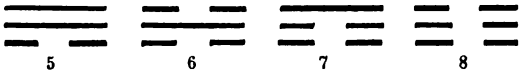

5 6 7 8

1, le Ciel; les lignes étant pleines, ce trigramme marque le principe *mâle* pur; 2, la Vapeur, les exhalaisons aqueuses, les lacs; 3, le Feu, la chaleur, la lumière; 4, le Tonnerre; 5, le Vent; 6, l'Eau; 7, les Montagnes; 8, la Terre; les lignes étant brisées, ce trigramme marque le principe *femelle* pur. Généralement, on arrange ces huit figures sous forme octogone, à laquelle on donne le nom de *sien-tien* : Chin-nong, le second des cinq souverains, passe pour avoir multiplié par 8 les *Koua* de Fou-hi pour en faire 64.

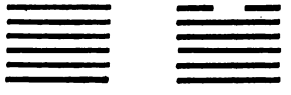

Ces 64 figures, multipliées par 6, en donnent 384, chiffre maximum généralement cherché, quoique l'on pré-

tende qu'on ait poussé les combinaisons jusqu'au nombre fantastique de 16,777,216! Le principe mâle ▬▬ et le principe femelle ▬ ▬ réunis forment le Taï-ki qui est ordinairement représenté de la manière suivante : sur le demi-diamètre d'un cercle donné, on décrit un demi-cercle et sur le demi-diamètre restant on décrit un

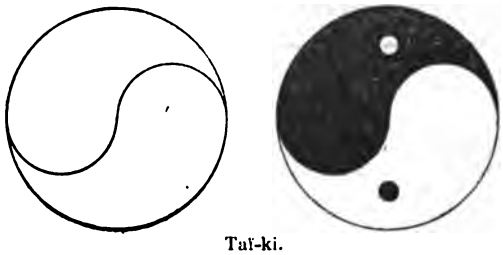

Taï-ki.

autre demi-cercle en sens contraire. Les deux figures délimitées par la courbe ainsi obtenue peuvent être semblables ou bien teintées, l'une en couleur claire, l'autre en couleur foncée.

Ce sont là les *Taï-ki* primitifs, mais plus tard, pour marquer la pénétration des deux principes, on a placé un petit disque clair dans la partie foncée, et un petit disque foncé dans la partie claire de la figure. On arrive à faire une figure complète en plaçant le Taï-ki au centre du *Sien-tien*. On peut d'ailleurs représenter autrement la combinaison des deux principes : le ciel est rond et la terre est carrée (à Peking, par exemple, le temple du Ciel est rond, celui de la Terre est carré) ; la monnaie, appelée sapèque, qui est ronde et percée au centre d'un trou carré, représente donc le mariage du Ciel et de la Terre : elle est également le symbole de l'homme parfait.

Ces conceptions abstraites de philosophie ne sont plus guère accessibles au commun des lettrés, et depuis longtemps, même, ces systèmes quintessenciés n'ont trouvé pour leur donner quelques développements aucun homme de valeur; en réalité, le vrai lettré chinois, le seul qui soit capable de comprendre les théories compliquées des anciens maîtres s'occupe plutôt de la forme que du fond et laisse de côté tout bagage philosophique qui, somme toute, loin d'être pour lui un moyen de se livrer à de profondes réflexions, est seulement prétexte de se livrer à de simples exercices littéraires. La conception philosophique d'un Chinois ordinaire, si conception philosophique il y a, ne va pas au delà des superstitions de la vie courante dont la plus grande partie se rattache au foung-choui dont nous avons déjà parlé.

D'ailleurs, les Chinois ont connu tous les systèmes de philo-

sophie depuis le confucianisme jusqu'au communisme. Il n'y a pas d'histoire de la philosophie chinoise; M. Eitel a essayé d'en donner une esquisse : l'époque légendaire comprendrait les empereurs mythiques Fou-hi (2852-2738 av. J.-C.) et Houang-ti (2697 av. J.-C.), puis viendraient Yu-Tseu (1250 av. J.-C.), Houi-Kong (720 av. J.-C.), le fondateur du communisme, le précurseur de Mih-ti, et Kouan-tseu (485 av. J.-C.) et enfin la grande époque des philosophes Lao-tseu et Confucius. Lao-tseu a pour disciples Kang Sang-tseu (570-543 av. J.-C.), Li-tseu (500 av. J.-C.) et Wen-tseu (500 av. J.-C.). Les disciples de Confucius sont Tseu-i (506 av. J.-C.) l'auteur du *Ta-hio*, et Tseu-sse (500 av. J.-C.) l'auteur du *Tchoung-young*. Une nouvelle grande époque comprend les philosophes hétérodoxes, Mih-ti, (450 av. J.-C.) continuateur de Houi-Kong, apôtre de l'amour universel et Yang-tchou (450 av. J.-C.) l'Epicure de la Chine, les taoïstes dont le plus illustre est Tchouang-tseu (330 av. J.-C.) qui avec Kang Sang-Tseu, Li-tseu et Wen-tseu est le vrai fondateur du taoïsme, et enfin les philosophes orthodoxes représentés par le plus illustre disciple de Confucius, Mencius (372-289 av. J.-C.). Sous les Tsin et les Han, quoique nombreux, les philosophes diminuent d'importance : une renaissance a lieu sous les Tang avec Han-yu ou Han Wen-koung (768-824 ap. J.-C.), adversaire du bouddhisme et disciple de Mencius, mais éclectique. C'est sous les Soung que la philosophie chinoise a sa dernière grande période avec le novateur Wang Ngan-chi (1021-1086 ap. J.-C.) et surtout avec l'illustre Tchou-hi ou Tchou Fou-tseu (1130-1200 ap. J.-C.) dont nous avons exposé le système. Les philosophes des dynasties modernes ne valent guère la peine qu'on en parle.

CHAPITRE XI

Beaux-arts.

Les Chinois ont considéré la peinture comme une des six formes de la calligraphie. D'après la tradition, elle remonterait à la plus haute antiquité, mais elle ne date guère que de l'introduction définitive du bouddhisme en Chine au Ier siècle de notre ère, et le premier grand peintre chinois qui nous est signalé est *Tsao Fou-hing* (IIIe siècle), qui a exécuté des peintures pour les temples bouddhistes construits alors en grand nombre. Il excellait dans la pein-

Tombeaux des Ming, N. de Peking.

ture des dragons. Notons au VIe siècle *Tchang Sang-yeou*, qui peignit pour l'empereur Wou-ti des scènes bouddhistes; au VIIe siècle, indiquons *Yen Li-te* et son frère *Yen Li-peun*, peintres de portraits, et *Tchang-yüe*, mort en 730; au VIIIe siècle, le plus grand artiste, *Wou Tao-hiuan* ou *Wou Tao-tseu*, au service de l'empereur, remarquable par ses peintures de la déesse *Kouan-yin*. L'époque des

Soung donne une série d'artistes distingués ; mais déjà, sous les Youen, commence la décadence, qui augmente vers la fin du xve siècle sous les Ming, grâce à l'influence des artistes méridionaux, décadence qui n'est pas suivie de renaissance. A partir de ce moment, l'art japonais, qui a pour origine l'art chinois, ne trouve plus de rivaux et règne en

Tombeaux des Ming, Nanking.

maître depuis le commencement du xviie siècle (V. Art). L'architecture chinoise a pour caractéristique l'uniformité du style et des matériaux employés ; les maisons sont généralement de construction basse, à un ou deux étages, en bois, en briques ou en torchis. Les grandes charpentes

Pont à Peking.

sont faites de poutres arrondies qui soutiennent des toits en pente, dont les coins sont relevés en cornes. La nature même des matériaux indique qu'il y a en Chine peu ou point de monuments anciens ; ceux-ci sont des inscriptions que nous avons déjà signalées. Parmi les monuments modernes, il n'y a guère à remarquer que les grands tem-

ples, particulièrement celui du Ciel, à Peking, et quelques beaux ponts de marbre, à Peking, au palais d'été, près de Sou-tcheou, etc. Ces ponts ont quelquefois une grande hardiesse et les arches affectent souvent la forme d'un cercle parfait. Les pagodes (*ta*) à cinq, sept, neuf étages, sont nombreuses dans le pays ; l'une, la plus célèbre, était la fameuse tour de porcelaine de Nanking, construite sous les Ming, et détruite dans les dernières luttes

Monument de Wou-tchang.

pour la reprise par les Impériaux de cette capitale qui était au pouvoir des rebelles Taï-ping (1864). Les monuments de marbre sont rares ; la tombe du Lama, mort à Peking, sous Kien-loung, est un bel exemple, ainsi que la tour de Wou-tchang, mais ceci n'est pas de l'architecture chinoise. Les temples sont souvent remarquables par leur ornementation, mais ils n'ont jamais le caractère grandiose des édifices religieux de l'Orient et de l'Occident. On emploie assez souvent le granit, pour la construction des ponts, pour daller les routes, pour ces sortes de portes ou d'arcs

de triomphe, appelés *paï-leou*, en l'honneur des veuves méritantes, des fils dévoués, etc.

On peut considérer la grande sculpture comme à l'état rudimentaire ; quand ils font grand, les Chinois nous donnent d'immenses Bouddha en bronze ou en bois doré, des Kouan-ti, dieux de la guerre, à la figure convulsée, etc. ;

Brûle-parfums. (Musée Guimet.)

mais je ne vois guère à signaler d'intéressant que les groupes gigantesques de figures d'hommes et d'animaux qui marquent les approches des tombeaux des Ming à Nanking et à Péking. Parfois, dans leurs bas-reliefs ou mieux dans la pierre sculptée, ils donnent des figures fort curieuses, par exemple dans la série trouvée dans le Chan-toung et qui date du IIe siècle avant notre ère. C'est surtout dans les petits objets que le sculpteur chinois excelle ; il nous donne avec le bambou des figures charmantes et il arrive, soit dans les bois noirs et durs à Canton, soit dans les bois clairs à Ning-po, à fabriquer de petits chefs-d'œuvre. L'ivoire, particulièrement travaillé à Canton, ainsi que les métaux précieux, or et argent, est destiné aux travaux très délicats. Enfin, puisque de la sculpture, nous descendons aux bibelots, mentionnons les laques rouges et les

émaux cloisonnés de Peking, et les laques jaunes et rouge-brun de Fou-tcheou, fabriqués par une seule famille et comparables, pour leur fini, aux meilleurs produits du Japon (V. CÉRAMIQUE, LAQUE et PORCELAINE).

Les Chinois attachent la plus grande importance à la musique et cet art était l'objet d'un sixième grand classique, le *Yo-king*, dont il ne reste plus que des fragments dans le *Tcheou-li*, le *Li-ki* et dans quelques passages du *Chou-king*. Ils ont d'ailleurs une littérature assez riche, non seulement sur la musique, mais encore sur les instruments de musique ; par exemple, l'art de battre le tambour, *Ki kou leu* (IXe siècle), un traité de la lyre, *Eul hiang kin pou* (1833), etc. Aujourd'hui encore, le *Li-pou* ou ministère des rites a une subdivision musicale ou *Yo-pou*, constituée en 1742 sous l'empereur Kien-loung, qui comprend un directeur, *Ho cheng chou chou Tcheng*, un sous-directeur, 5 chefs de musique, *Hie Lu-lang*, 25 sous-chefs, *Se-yo-lang*, 180 musiciens, *Hio cheng*, et 300 choristes ou figurants, *Wou-cheng*. La musique du palais se compose de six orchestres ; le premier, *Tchong-ho-chao-yuo* avec 17 instruments différents ; le deuxième, *Tan-pi-ta-yuo*, 9 instruments ; le troisième, repas de l'empereur, 7 instruments ; le quatrième, *Tsien-pou-ta-yuo* (cortège impérial) ; le cinquième, *Toei-wou*, 50 instruments, pour la danse ; le sixième, divisé en *Nao-ko* et en *K'aï-ko*, sert pour les actions de grâces. Les principaux instruments de musique employés par les Chinois sont : la cloche de bronze (*Potchong*), le psaltérion heptacordes (*Kin*), la flûte de Pan (*P'ai-siao*), la flûte droite (*Siao*), le tambour (*Kien-kou*, *Yao-kou-ta-kou*, *Tchang-kou*), le violon (*Hou-tchin*), le tambourin (*Tcheou-kou*), le claque-bois (*Po-pan*), la mandoline (*Pi-pa*), le gong (*Lo*, *Yun-lo*), les trompes, les hautbois, les cymbales, etc. On peut d'ailleurs diviser la musique chinoise en musique des rites et en musique populaire ; quoique la mesure soit à quatre temps, les autres sont permises, celle à trois temps en particulier. On appelle *lu* une série de tubes en bambou, de longueur variable, qui rendent les douze demi-tons de l'octave chromatique. Les instruments n'étant pas construits avec la rigueur de ceux des Européens, leur intonation n'est pas toujours juste ; les intervalles dans l'échelle musicale

P'i-p'a

n'étant pas adoucis, les notes sont souvent fausses; enfin, la mélodie n'est jamais bien définie, ni en majeur, ni en mineur, et il s'ensuit qu'elle manque à la fois de force et de tendresse. Somme toute, la musique chinoise est bruyante,

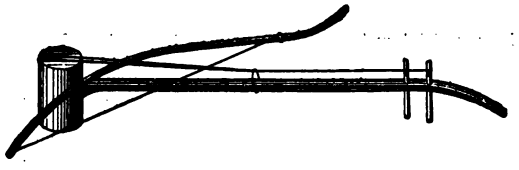

Hou-tchin.

monotone et assommante. On pourra consulter sur cet art les *Mémoires* du P. Amiot (*Mém. conc. les Chinois*, VI), Mme Charlotte Devéria (*Mag. pitt.*, 1885) et J.-A. van Aalst (Special series, n° 6, *Imp. marit. Customs ;* China, 1884).

(Extrait de la *Grande Encyclopédie*, t. XI.)

BIBLIOGRAPHIE

BIBL. : J'ai donné dans un ouvrage de 1,408 col. en 2 vol. gr. in-8 la bibliog. des ouvrages relatifs à la Chine, je ne puis le résumer ici et j'y renvoie : *Bibliotheca Sinica. Dict. bibliog. des ouvrages relatifs à l'empire chinois;* Paris, 1878-1885, 2 vol. gr. in-8. J'ai marqué également dans le courant de cet article les livres les plus importants relatifs à la langue et la littérature; je me contenterai donc d'indiquer ici en deux séries, ouvrages *généraux* et ouvrages *divers*, ce qui me paraît le plus nécessaire :

OUVRAGES GÉNÉRAUX : J.-G. DE MENDOÇA, *Hist. de las cosas mas notables... del gran Reyno de la China;* Rome, 1585, pet. in-8. — A. SEMEDO, *Imperio de la China;* Madrid, 1642, pet. in-4. — MAGAILLANS, *Nouv. relation de la Chine;* Paris, 1688, in-4. — Louis LE COMTE, *Nouv. Mémoires sur l'état présent de la Chine:* Paris, 1696, 2 vol. in-12. — J.-B. DU HALDE, *Descrip. géog... de l'empire de la Chine;* Paris, 1735, 4 vol. in-fol. (c'est encore un des meilleurs livres sur la Chine). — *Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, etc., des Chinois;* Paris, 1776-1814, 16 vol. in-4 (mine inépuisable de renseignements). — GROSIER, *Descrip. générale de la Chine;* Paris, 1818-1820, 7 vol. in-8 (bon livre). — J.-F. DAVIS, *the Chinese*, last ed., Londres, 1857, 2 vol. in-8 (livre sérieux).— S.-W. WILLIAMS, *the Middle kingdom*, last. ed., Londres, 1883, 2 vol. in-8 (somme toute, de beaucoup le meilleur livre moderne sur la Chine). — RICHTHOFEN, *China;* Berlin, 1877, in-4 et atlas (encore inachevé). — J.-H. GRAY. *China : a History of the Laws, Manners,* etc., 1878, 2 vol. in-8.

OUVRAGES DIVERS : W.-F. MAYERS, *the Chinese Reader's Manual;* Changhaï, 1874, in-8; *the Chinese Government;* ibid., 1878, in-4; *Treaties between the empire of China and Foreign Powers;* ibid., 1877, in-4. — H.-A GILES, *A glossary of Reference on subjects connected with the Far-East;* Hong-kong, 1886, in-8, 2e éd. — YULE, *Hobson-Jobson;* Londres, 1886, in-8. Les autres ouvrages sont signalés dans le courant de notre article.

CHINE
(Corée)
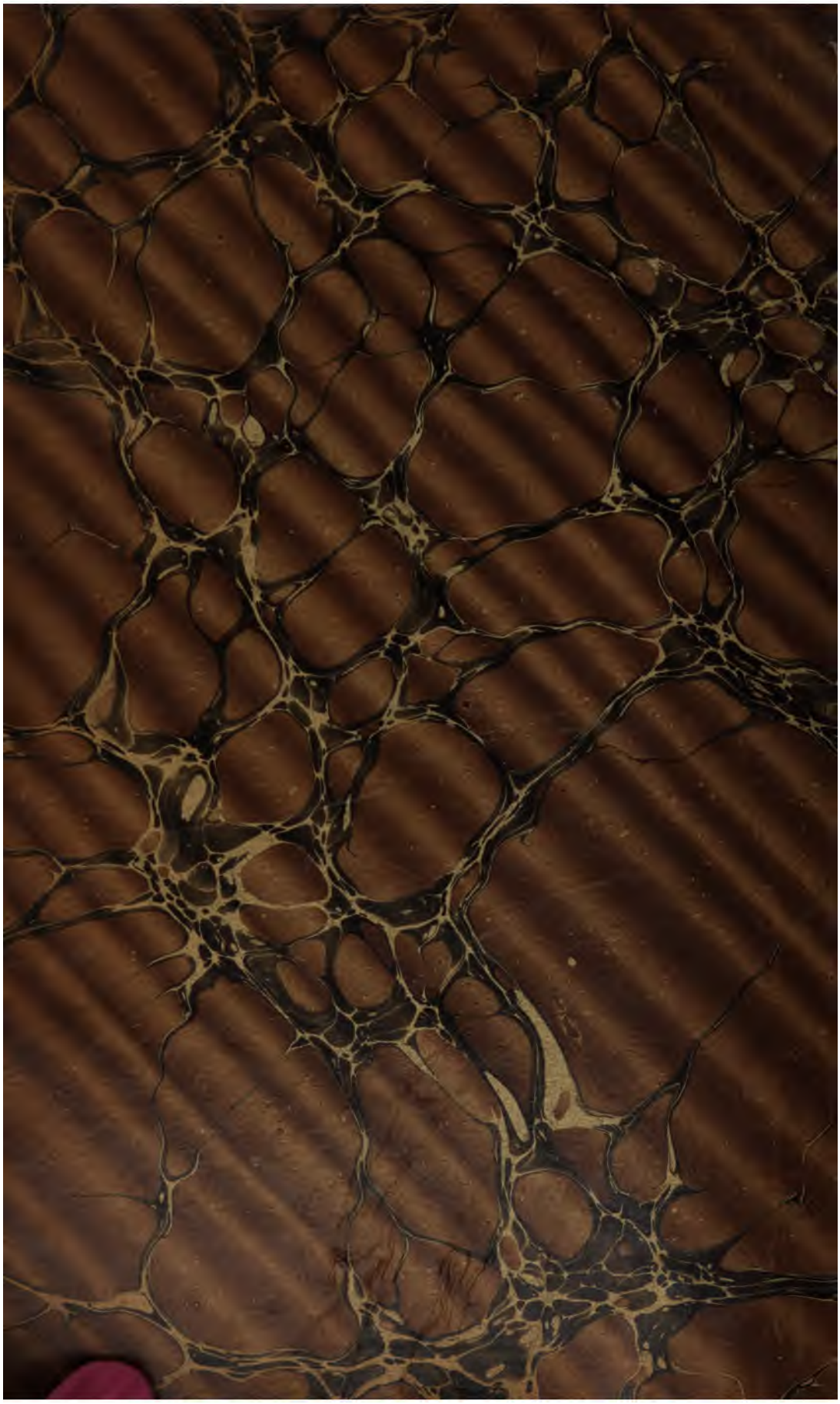
MANDCHOURIE
CHINE
C-KING
Moukden
Kai-tcheou
G. de Liao-toung
B. de Corée
Port-Arthur
Tang tchéou
Tche-fou
C. Tching-chan
Lo-chan
Kieou-tsiaou-chan
Mt Hien-foung
Kir-tsiou
B. Broughton
C. Petchourov
Kieng-Dza (Séoul)
Matsou Sima
(I. Dagelet)
C. Clonard
Is Tsousima
MER DU JAPON
MER JAUNE
NIPPON
125
130
135
40
35